Tome XXVII. N° 16. *PARIS, 157, Boul. Saint-Germain (6e)* 15 Nov. 1926

la Revue universelle

JACQUES BAINVILLE, DIRECTEUR

Gaulois, Germains, Latins

L'Histoire et les Races.

Ces deux volumes in-octavo que j'ai entrevus chez Bourget, que je n'ai point regardés sans concupiscence, et dont la haute épigraphe en lettres rouges, *la Démocratie, voilà l'ennemi*, me tirait les yeux ; ces deux volumes, dans lesquels j'ai vécu tous ces derniers mois, auxquels je n'ai cessé de penser en voyage et que j'ai retrouvés au retour sur ma table, avec le sentiment et le mouvement d'aise que donne la vue d'un ami, ou plutôt d'une amie, mais d'une amie capricieuse et irritable ; ces deux volumes avec lesquels je viens d'avoir tant de querelles, suivies d'un si grand nombre de réconciliations ; volumes que je n'avais osé demander à Bourget et que le hasard me jeta inopinément sur les bras ou, pour mieux dire, entre les bras (car c'est l'histoire d'une passion que je vous raconte), ces volumes vont me quitter. Il faut que je leur dise adieu. Je le leur dirai en public. Bien que ce soit un livre rare, il traite des questions qui intéressent tout le monde ; et, bien qu'il ait paru depuis quelque temps, les questions qu'il agite n'ont pas cessé d'être présentes et cuisantes au dernier point.

Le comte Paul de Leusse, à la plume un peu dédaigneuse et cavalière de qui sont dues ces *Etudes d'histoire ethnique* (1), est un disciple du comte de Gobineau. Ce n'est pas assez dire pour le qualifier. C'est encore un esprit original, mais qui ne croit point que le talent littéraire ou philosophique consiste à faire l'indépendant, c'est-à-dire, après tout, l'anarchiste, le bâtard et l'enfant trouvé. Comte disait que *la soumission est la base du perfectionnement.* Comme on ne naît point sans parents, on ne s'élève point sans maîtres. La noblesse d'âme aussi bien que la lucidité de l'intelligence consiste à sentir ce qu'on a reçu et à honorer ceux dont on le reçoit. Partout où Gobineau, traitant avant lui d'une question qu'il doit aborder, en fournit une formule satisfaisante, le comte Paul de Leusse se borne à transcrire la formule, si longue soit-elle, de Gobineau. On voit donc, outre ce qu'il a appris, ce qu'il a tiré de son fonds. Il serait curieux de le faire voir en détail. Mais le travail de distinction voudrait un soin et un loisir qui me font également défaut : heureux s'il m'est possible d'esquisser le double caractère des thèses et de l'humeur qui ont composé cet ouvrage.

Bien qu'il soit né aristocrate, M. de Leusse est demeuré (à la différence des ducs de Broglie, du vicomte de Vogüé et de tant d'autres) un ferme partisan de l'aristocratie. Cela put l'éloigner du dix-neuvième siècle, mais le rapprochera peut-être du vingtième si le vingtième siècle nous tire de la barbarie. Quelques phénomènes politiques qui se produisent, bons ou mauvais, heureux ou funèbres, ces événements décisifs ne pourront manquer de confirmer et d'illustrer le fond des doctrines que soutient le comte de Leusse. Théoriquement, tout au moins, les ennemis de la démocratie ne peuvent pas ne pas avoir raison : nos vérités sociales seront peut-être reconnues au milieu de ruines fumantes ou sur les corps sanglants de tout ce que le genre humain a connu de pur et de beau, mais elles seront constatées, voilà ce qui se peut affirmer avec certitude. Déjà on le soupçonne, et toute libre intelligence entrevoit la justesse de propositions analogues à celles que le comte de Leusse a mises en tête de son livre :

A. *Quand la démocratie arrive à diriger une civilisation,*

(1) Paris, Bloud et Barral.

elle la tue immanquablement. En effet, la démocratie au pouvoir signifie que les éléments supérieurs de la nation sont contaminés par les éléments inférieurs qu'ils ont absorbés. Ils ne peuvent plus alors résister à la poussée du nombre. Les plus incapables dirigent seuls les destinées du pays, car seuls ils n'inspirent pas la jalousie, et ils ne peuvent que le mener à sa ruine.

B. *Toute société humaine, pour pouvoir vivre normalement, doit être hiérarchisée et sa direction confiée à une élite; comme Proudhon avait raison de dire : la démocratie, c'est la médiocratie...*

Voilà ce qu'enseigne toute l'expérience historique, ce que confirme l'analyse des conditions de la vie des communautés. Tout ce que le comte de Leusse dégage à cet égard est parfait : je veux dire qu'il n'y a pas d'objection sérieuse à lui faire. Les défenseurs de la démocratie, ceux qui ne manquent point tout à fait de sens et d'intelligence, sont des mystiques purs : leur opinion ne se soutient que par un mélange de rêveries et d'impulsions véritablement subjectives. Ni l'histoire des hommes, ni l'étude de leur nature ne permettent d'adhérer au démocratisme, comme à un principe supérieur. M. Edmond Deschaumes a écrit un jour que la démocratie, c'était la mort ; et je me suis permis d'ajouter que c'était le mal. La démonstration vingt fois faite est beaucoup trop facile pour être recommencée.

Les *Etudes* de M. de Leusse auraient constitué pour moi la plus paisible et non la plus orageuse des lectures, si l'auteur s'était contenté d'énumérer les plaies et les tares hideuses indissolublement attachées à ce que Summer Maine appelait le *morbus democraticus*. Mais il y a bien autre chose que des vérités politiques certaines dans ce livre vaste et curieux ! Non satisfait des enseignements de l'histoire, l'auteur a consulté la science des races et c'est à elle qu'il a ramené, pour mieux dire, c'est d'elle qu'il a fait dériver des conclusions si bien établies d'autre part. Ayant eu à toucher, dans notre *Enquête sur la monarchie*, à ces profondes et délicates questions du rapport de l'aristocratie et des races, j'ai, pour mon compte, toujours pris garde de séparer les réflexions sur l'hérédité politique et économique d'avec les généralisations vagues, aventureuses et captieuses sur la stricte hérédité physiologique. Une aristocratie peut être formée de sangs assez divers et, ce nonobstant, accomplir

toutes ses fonctions les plus hautes, si d'autres conditions s'y prêtent favorablement. Il y a aux débuts de l'histoire de France une aristocratie franque, une aristocratie scandinave, une aristocratie gallo-romaine : toutes trois, surtout la première et la dernière, ont concouru à l'admirable système féodal. Ont-elles été inférieures dans ce rôle à l'aristocratie teutonique ou mieux à l'aristocratie danoise, qui, pour M. de Leusse, représentent une veine plus pure du sang des « Aryans »?

Peut-être un jour connaîtrons-nous les lois de la course du sang à travers les générations. Ces lois sont encore cachées dans un profond mystère. Ne serait-il prudent qu'on attendît de les connaître pour en user à titre d'explications? Car l'inconnu n'explique rien. Nous savons qu'un État ne peut être prospère sans un pouvoir héréditaire, ou simple ou collectif, résidant dans une dynastie ou dans une aristocratie : nous le savons, parce que nous savons pourquoi cela est. Mais nous ne pouvons pas dire que nous sachions que ces races régnantes ou gouvernantes régneront et gouverneront d'autant mieux qu'elles seront plus pures. S'il n'y avait qu'une race supérieure, on comprendrait que tout mélange l'abâtardit : mais, aux époques historiques, quand les races sont en présence, c'est une question de savoir s'il y a des premiers et quels sont les premiers !

Mais le comte de Leusse a ses favoris. (Qui m'empêche d'avoir les miens? Nous sommes en plein arbitraire.) Aryaniste déterminé, il se croit obligé par amitié pour les « Aryans » à un germanisme éperdu. Personne, depuis Fichte, n'a parlé des Germains comme M. de Leusse. Et peu s'en faut qu'il ne les tienne pour tombés du ciel : c'était l'hypothèse à laquelle Jean Gottlieb s'était arrêté, comme à la plus sûre. Un critique malin et qui aurait le temps de contenter sa malignité aurait à détacher des *Etudes d'histoire ethnique* plus d'une ligne assez plaisante, toutes les fois que M. de Leusse est forcé d'enlever quelque vertu à ses chers Germains ou de faire sur leur dos quelque concession. En un endroit où le conflit se montre entre l'humilité chrétienne et l'impertinence germaine, ce chrétien fervent ose parler du christianisme d'un ton presque piqué. Arrivé à l'époque de la Réforme, ce catholique résolu écrit qu'il n'en parlera point. « C'est par parti pris, déclare-t-il, et pour des raisons dont je n'ai à rendre compte à personne que je ne traite pas,

dans mon travail, la question de la Réforme de Luther. » Si les Aryans sont la fleur du monde et si les Germains sont eux-mêmes la fleur de l'Aryan, il semble, en effet, difficile d'expliquer que ces êtres supérieurs aient mis toute leur âme à se couper d'avec la chrétienté entière et à détruire l'admirable unité catholique. Sans me flatter de pénétrer des raisons dont l'auteur des *Etudes d'histoire ethnique* ne doit en effet aucun compte à qui que ce soit, je le louerai d'avoir laissé de côté toute étude du schisme luthérien. Cet événement si purement germain, germain dans sa causalité générale comme aussi bien dans ses plus petits détails historiques, met tout à fait à nu l'essence anarchique de l'indivualisme propre aux Germains. Luther et, plus tard, Kant et Rousseau ont fait la Germanie moderne, et ces trois libertaires étaient fort étrangers au sentiment comme au génie de l'ordre. Pour trouver ombre de ce sentiment et de ce génie, il faut bien, qu'on le veuille ou non, revenir à ce que le comte Paul de Leusse appelle, en des termes fort doux, le « vomissement romain ».

J'ai peine à concilier sa haine véhémente de l'antiquité helléno-romaine avec son culte pour l'organisation. Comme le Dieu d'Anaxagore, divinité intellectuelle qui « vint et mit toutes choses en ordre », la Grèce a apporté l'ordre à l'esprit humain. Il y avait peut-être, avant elle, des sciences. Elle a inventé la science. Telle fut du moins l'œuvre propre d'Aristote, qui n'est malheureusement point des amis de M. de Leusse. Quant à Rome, elle fut dans la politique ce qu'avait été la Grèce pour la pensée. La moitié de la sagesse romaine survit dans le catholicisme. M. de Leusse n'aime pas beaucoup ces survivances. Il écrit fort tranquillement qu'il y a « deux conceptions du pouvoir royal, l'une chrétienne, celle du moyen âge, *l'autre païenne, celle de Bossuet* ». A la bonne heure, et grand merci pour les païens. L'opposition du moyen âge et de la Renaissance est un des principaux ressorts de la thèse que je résume. Elle est fort à la mode. Je doute qu'elle ait longue vie. Le moyen âge mieux compris changera peut-être d'aspect. Est-on bien sûr qu'il fût si révolté contre les hautes traditions? L'Église en conservait tout ce qu'elle pouvait. Ce qui était perdu était recherché avec une ardeur et une constance exemplaires. C'était la foi cherchant sa raison, sa lumière, *fides quarens intellectum*, dans les états d'esprit antérieurs et supérieurs.

Si le treizième siècle eût différé autant qu'on le dit du quinzième, il aurait repoussé à jamais les écrits d'Aristote : il les accueillit au contraire, il les chercha passionnément, péripatétisant d'aussi bon cœur que l'Italie platonisa au quinzième siècle. Les historiens mettent des hiatus, des coupures en tous les points où la continuité cesse d'être évidente. Elle se poursuit cependant, il n'y a qu'à mieux regarder.

Ce qui indispose le comte Paul de Leusse contre l'antiquité latine et grecque, c'est, semble-t-il, la terminologie politique que leur ont empruntée nos modernes démocrates-républicains. Je le prie de se souvenir que ces anarchistes sont au moins par l'intelligence des enfants de la Germanie, fussent-ils nés Français d'origine comme Rousseau, comme Jurieu, comme Calvin, puisqu'ils procèdent de l'esprit politique de la Réforme. Ces Germains ou Germanisés nous ont fabriqué une antiquité à leur mode : qu'elle soit fausse, l'œil perçant de notre historien le découvre sans peine dans cette page qu'il faut citer :

...Clinton qui fait autorité en pareille matière indique comme chiffre de population pour la Laconie et la Messénie 33 000 Spartiates, 66 000 Perièques et 150 000 *ilotes*...

Maintenant qu'on veuille bien avoir toujours présent à l'esprit ce fait que, *quand* 269 *habitants de ce pays étaient réunis*, 33 *d'entre eux possédaient seuls le sol et le pouvoir*, 66 *avaient quelque richesse sans droit, et* 170 *étaient un pur bétail. Si on n'a pas toujours cette proposition à l'esprit, on comprendra à faux toute l'histoire grecque*...

Je dirai la même chose d'Athènes, ajoute M. de Leusse, qui omet seulement de noter que les esclaves athéniens furent traités comme des hommes, avec une douceur et une générosité dont les monuments et les textes témoignent.

Je dirai la même chose d'Athènes et je voudrais mettre cette division par castes, avec leur nombre proportionnel, au haut de chacune de mes pages qui traitent de la Grèce parce que cette division et cette proportion expliquent tout et rendent absolument grotesques toutes les comparaisons que les hommes modernes veulent faire entre ces temps-là et le nôtre, *entre le mot de république d'alors et le mot de république d'aujourd'hui, entre la conception démocratique ancienne et la conception démocratique moderne.*

Aussi, quand je vois un homme de la valeur de M. Duruy, qui a été mon maître au lycée Saint-Louis et dont j'estime autant le talent que le caractère, nous parler toujours de démocratie à Sparte, je n'y comprends absolument plus rien.

S'il y avait en France, sur 38 millions d'habitants, 3 millions de propriétaires fonciers, femmes et enfants compris, c'est-à-dire pas 400 000 hommes valides, possédant tout le sol, seuls maîtres du pouvoir à Paris et dans les départements, tous parents et égaux en droit entre eux, jamais il ne me viendrait à l'esprit de dire que ce n'est pas un régime aristocratique à la dernière puissance.

Cela donnerait dans chaque commune rurale *une* ou *deux* personnes la possédant et pouvant brûler la cervelle à qui bougerait, avec *dix* personnes dans les villes, et *trois* ou *quatre cents* à Paris ayant ce pouvoir. Eh bien ! cela serait-il une démocratie?

La vive imagination du comte de Leusse nous réalise en des peintures excellentes cette proposition presque trop claire que le régime antique fut l'aristocratie ; bien plus, dans tous les temps et tous les lieux où se montra une civilisation hellénique brillante, ce fut une aristocratie de l'aristocratie, la fleur de la fleur qui l'avait déterminée. Aux moments dits démocratiques, c'est-à-dire quand le plus grand nombre de *citoyens*, quand la partie inférieure de l'élite politique prit le dessus, cette demi-démocratie fut une consomption rapide. Ainsi se consomma l'Athènes de Périclès et d'Alcibiade. Barrès s'étonnait que l'on pût revenir d'Athènes plein de haine de la démocratie : M. de Leusse répond pour moi.

Les chapitres sur Rome sont fort curieux. Ils commencent en réquisitoires, et se terminent par d'intelligents emprunts à Fustel de Coulanges qui, de tous les nôtres, est certainement celui qui a le mieux entendu l'histoire romaine et française. L'âme patricienne de la République, d'abord un peu négligée, est comprise, exactement, et aussi la force de la famille romaine. Que les chefs civils ou religieux de la première Rome aient été de races diverses, cela semble assuré ; que leur domination ou que leur vertu politique en ait été amoindrie, en somme, l'histoire ne le dit pas ou elle dit tout le contraire. Autorité, hiérarchie, ordre mental, moral, militaire, économique et politique, en un mot *organisation*, tel est l'enseignement de la grandeur romaine. Admirer chaudement le parlement britannique et mar-

chander le même sentiment au peuple romain me paraît une espèce de contradiction.

Comment M. de Leusse ne voit-il pas que les Romains apportèrent en Gaule précisément ce qui manquait le plus aux peuples divers englobés sous le nom de Gaulois, savoir la pensée et l'art de l'organisation? Ou, s'il le voit, comment ne le dit-il pas davantage? Il écrit avec un singulier bonheur d'expression :

Les masses gauloises se battaient, mais se battre c'est peu de chose; ce qui importe, c'est de se battre avec art, c'est de préparer la guerre, c'est de la faire avec suite, avec ensemble; ce qu'il faut, c'est une bonne direction...

. . . . . .

Quand la plèbe grouille et dirige, quand le bourgeois clabaude, quand le volontaire ou le mobile nomme ses chefs, on a des défaites, que ce soit de Moltke qui commande les Allemands ou César qui dirige les Romains. *L'ennemi commandé est toujours le plus fort, et le Franc ou le Gaulois divisé, formant troupeau, est battu parce qu'une chose n'est jamais battue, c est la vérité et la logique.*

On dit beaucoup que les Romains et les Gaulois mis ensemble se pourrirent les uns les autres. Encore un jugement qui sera revisé, s'il ne l'est déjà. Un peuple qui devait donner au vainqueur barbare sa religion, ses mœurs, sa langue, ses institutions était-il un peuple pourri? Oui, dit-on, par le caractère. Je demande, en ce cas, d'où étaient sortis s'ils ne l'étaient de la Gaule romaine, les héros de l'épiscopat mérovingien? Toutes ces énergies distraites de la politique par la méditation de la cité de Dieu se retrouvèrent citoyennes aussitôt qu'un emploi généreux leur fut proposé sur la terre. On peut dire que le Français, au cinquième siècle, était né. Ni l'invasion franque, qui le nomma, ni l'invasion normande, qui le poussa vers l'ordre féodal, ne lui ajoutèrent des traits bien originaux. Le composé gallo-romain avait déjà tout son essentiel : la sensibilité généreuse, vive, rapide (élément gaulois, si l'on veut) et le sens organisateur, le romain.

Le Français éprouve qu'il traverse un état de dégénérescence toutes les fois que ces deux éléments sont dissociés. L'excellence de la dynastie capétienne (*peut-être* franque d'origine mais, comme M. de Leusse en convient lui-même,

toute romane de politique) est d'avoir puissamment, solidement associé ces deux caractères, matière et forme du pays. La Réforme individualiste, anarchiste, germaine commença de les séparer ; la Révolution, qui sort de la même origine, a voulu consommer la séparation. Le Consulat et l'Empire l'ont consacrée et consolidée. Malgré leur vocabulaire pseudo-latin, on cessera peut-être un jour de traiter la Révolution, le Consulat, l'Empire de choses latines ou classiques : furies désorganisatrices, nées absolument comme le parlementarisme « au fond des forêts ». Taine, qui eut la gloire de les qualifier avec exactitude, les nomme tout de travers.

Ce sont des protestantes, ce sont des anarchistes, ce sont des allemandes ; ce sont les filles naturelles et légitimes du monde germain, et le jeune barbare à profil césarien que nous donna la Corse ne put être latin qu'à la façon de Spartacus ou d'Elagabal. Ce lecteur de Rousseau couronna la démocratie et la démocratie se couronna en lui. Il personnifia dans sa politique cet abominable *tumultus gallicus* que Napoléon III se chargea de transporter dans l'art militaire, chef-d'œuvre du désordre, de l'étourderie et de la folie. De l'anarchie républicaine à des *brenn* de hasard, notre race française, en se dissociant de la sorte, retrouve son ancien génie de la guerre civile et retourne au primitif régime gaulois. Je connais même un certain nombre d'excellents Français qui sont enthousiastes de cette régression. Ils en font un système sentimental. Le comte Paul de Leusse n'est certainement point des leurs. Le celtisme ne l'a pas contenté. Le germanisme lui suffit. Mais, pour un ennemi de l'anarchie, c'est une position difficile.

Il y a une force germaine. Il n'y a pas d'ordre germain. J'en aurais mille preuves et beaucoup plus d'indices, mais, s'il aime ces passe-temps philologiques, je prie M. de Leusse de réfléchir à une remarque de Carlyle sur le sens du mot *roi* dans les langues germaniques : *King*, *Koning*, *Canning*, cela exprime le fort, le puissant. Chez nous, ajouterai-je, et partout où sonne le nom latin, *roi* et *rex* signifie celui qui conduit, qui dirige ; à l'idée de la force, s'ajoute l'idée du savoir, pour former une sorte de génie intellectuel, une puissance de lumière, sacerdoce de la sagesse (1). Le *basileus*

(1) L'ordre en Germanie est romain : tel le catholicisme ; tel le « saint empire *romain* germanique » ; tel le système politique des Hohenzollern, plagié de nos

de Grèce signifie de même celui qui va en tête du peuple, qui fait marcher le peuple, celui qui dirige, principe d'ordre et de mouvement. Les deux civilisations opposées, ou, pour parler plus net, la civilisation helléno-romaine et la barbarie germanique ne s'accusent point mal dans ce petit conflit de vocables.

Mars 1901.

*

« Le Latin mystique. »

Si vous aimez le *Stabat*, le *Dies iræ*, le *Te Deum*, si les phrases de l'*Angelus* n'ont point cessé de vous remuer doucement, voici, sans aucun doute, des pages que vous voudrez lire. Le *Latin mystique!* Combien j'eusse aimé que l'auteur, M. Remy de Gourmont, jeune écrivain déjà connu par de vertes impertinences et de curieuses rêveries, eût seulement rempli tout le vaste champ de ce titre ! Il pouvait dérouler les destinées de la latinité mystique depuis la délicieuse élévation platonicienne du *Songe de Scipion* jusqu'à la rude apocalypse des *Arcanes célestes* et de *la Sagesse angélique du divin amour*. Mais il a ouvert son histoire bien au delà de Cicéron et il l'a arrêtée bien en deçà de Swedenborg. Les chrétiens médiévaux l'ont seuls intéressé. Encore s'est-il tenu, pour ce premier volume, à considérer les poètes. La vraie enseigne de l'ouvrage complet serait donc : « La poésie latine d'église au moyen âge. »

I

Et, même ainsi réduit, l'admirable sujet ! Les belles songeries à faire — ou plutôt à refaire — d'après les hymnes de Prudence et de saint Ambroise, les séquences de saint Bernard et les proses eucharistiques de saint Thomas

Capétiens. (1901.) Les études de Fraser ont ajouté ici de curieuses lumières. Pour le savant psychologue du *Rameau d'or*, il y a une association entre l'idée de science, de sorcellerie, de religion, et l'idée de la royauté primitive. Mais, s'il en est ainsi pour le genre humain tout entier, quelle exception significative y font les Germains ! Ces peuples étaient-ils destinés au culte de la force pure?

d'Aquin ! Les exquises méditations à renouer ! Les enchantements à revivre ! Car ces hymnes et ces séquences, ces proses, ces antiennes, nous les savons par cœur. Leurs versets nous tiennent aux moelles. Nous ne saurions en oublier l'émotion pénétrante au cours des longs offices, lorsque les blanches strophes du *Jesu corona virginum* déroulaient le cortège du Dieu jeune et immaculé,

environné du chœur des vierges,
fiancé scintillant de gloire,
comblant de dons tes fiancées.....
Partout où tu t'en vas, les vierges
t'accompagnent et tes louanges
qu'elles chantent, te poursuivent
et leurs hymnes douces résonnent.

Ainsi résonnent, il est vrai, tous les chants de l'Église. Il y a des versets du *Benedictus*, le cantique de Zacharie, dont les mesures sont inscrites en moi ineffaçablement : il faudrait qu'on anéantît jusqu'à l'essence de mon être pour en chasser les belles volutes, les spirales profondes, graves, aériennes, des strophes qu'on enroule et déroule le Jeudi Saint à Laudes, lorsque les cierges du triangle se sont éteints l'un après l'autre, à la réserve du dernier, que la main d'un enfant tient immobile et pâle à l'angle de l'autel.

Et toi, petit enfant, prophète du Très Haut, tu seras appelé : car tu iras devant la face du Seigneur préparer ses chemins

Pour donner la science du salut à son peuple, en rémission de ses péchés,

Par les entrailles de la miséricorde de notre Dieu, au nom desquelles celui qui se lève des hauteurs nous a visités

Pour illuminer ceux qui dans les ténèbres et dans les ombres de la nuit se trouvent assis, pour diriger nos pieds dans la voie de la paix !

Illuminare his qui in tenebris et in umbra mortis sedent.. Per viscera misericordiæ Dei nostri! Ces syllabes sacrées, sur les vagues des orgues, roulent comme la mer. Quand la dernière est achevée, le cierge et l'enfant disparaissent à l'ombre de l'autel. Moment d'obscurité destiné à symboliser la mise au tombeau. Pendant quelques minutes on goûte

sous la nef, un peu du trouble et de l'angoisse de la mort. Il faudrait que je perdisse le sentiment pour oublier ces choses qu'a scellées de sa noire empreinte le rude génie des Hébreux.

Il y a cependant plus de charme pour nous, un plaisir plus véritable, plus libre, plus entier, dans tel ouvrage plus moderne où se montre l'esprit latin tout nouvellement baptisé, le *Salvete flores martyrum*, par exemple, qui se chante à l'église le 28 décembre pour la fête des Innocents et que M. de Gourmont attribue à Prudence. C'est une des merveilles de cet art mixte dans lequel les peuples de la plus haute tradition esthétique surent disposer à leur goût l'ingénuité de l'Évangile :

Salut, fleurs des martyrs,
qu'au seuil même de la lumière,
l'ennemi du Christ arracha,
comme un tourbillon les naissantes roses.

Ou plus passionnément cette oraison de saint Bernard :

O mon Jésus, ô mon très doux,
espoir de l'âme soupirante,
toi que veulent mes pleurs pieux
et le cri de l'âme profonde !

Ou, avec une entente aiguë de la Symbolique des choses, ce verset de l'hymne des Vêpres, pour une heure où se trament les embûches des Fils de l'ombre :

Voici que tombe un noir chaos,
entends nos prières et nos pleurs.

Ah ! que l'âme lourde de crimes
n'y soit retranchée de la vie
du temps qu'elle ne songe à rien d'éternel
et qu'elle s'attache à ses fautes...

Ou encore, à Complies, lorsque le crépuscule est tout à fait venu, cette autre invocation où sont de même exorcisés les mauvais conseils des ténèbres :

Que loin s'en aillent tous les songes
et les fantômes de la nuit :
ah ! éloigne notre ennemi
pour que nos corps ne soient souillés !

Que M. de Gourmont a raison de vouloir rappeler nos pensées du côté de ces mélodies ! Leur beauté si parfaite est vraiment d'un charme si fort ! Ces hymnaires latins, dont l'auditoire s'étendait à toute la chrétienté, ont mis dans leurs poèmes un élan, une grâce, une vigueur, un art qui égale ce que le moyen âge nous a donné de plus achevé dans ses langues vulgaires. Sans compter que c'est par eux seuls que l'on peut espérer d'arriver un jour à la parfaite intelligence des anciennes littératures d'Oc, de Si et d'Oïl, dont nous ne faisons qu'entrevoir aujourd'hui les premiers chefs-d'œuvre. Par eux, autant que par l'étude de l'influence des troubadours, il sera possible de voir comment l'esprit roman a coulé par des veines si larges dans les littératures du nord de l'Europe : source d'information qui est trop négligée.

Mais surtout, il était urgent de rendre à ces compositions chrétiennes le haut rang littéraire dont le classicisme mal entendu du dix-huitième siècle les avait fait descendre. Il fallait en donner de bonnes traductions (celles des paroissiens sont souvent des massacres) et aussi une glose, une scolie fidèle, un classement logique, un ordre *laïque*, en un mot. C'est l'œuvre que M. de Gourmont a tentée. Elle était difficile. Elle ne voulait point d'un esprit médiocre, ni seulement d'un bel esprit. Il y fallait du jugement, de la science, une exacte philosophie de l'histoire et de l'art.

Le secret du sens véritable de la liturgie, c'est l'âme même du moyen âge et du catholicisme, il était nécessaire d'aller jusqu'à cette âme, de pénétrer en elle, et de sentir, comme elle le sentait au vif elle-même, de quelle vénérable antiquité païenne elle était imprégnée et à quelle sublime fleur de renaissance synthétique allaient tous ses désirs. Peut-être qu'il était tout aussi important de n'être pas un ennemi de la langue où l'esprit du catholicisme et du moyen âge se sont exprimés, d'aimer ce beau latin dans sa structure et sa morphologie classiques, de le chérir au point de ne vouloir exclure aucune heure de son histoire et de souffrir en lui à chaque fois qu'il eut à endurer quelque barbarie...

Par ses dons naturels et par la direction studieuse de sa vie, M. de Gourmont me semblait tout à fait désigné pour ce triple labeur de grammairien, d'historien et de philosophe. Nul doute qu'il ne l'eût pleinement accompli, s'il n'avait fait d'abord la mauvaise rencontre de M. Joris Karl Huysmans.

II

M. Huysmans est l'écrivain le plus épais de ce temps-ci et, je pense, de tous les temps. Il a trouvé des métaphores plus épaisses que celles dont se sert M. Taine et plus étroitement liées que celles de Gautier ; encore a-t-il su en éteindre les contours brillants et précis. Il a inventé une phrase qui n'est vraiment qu'à lui, terne, opaque, si molle qu'elle en est presque amorphe, et vous devinez bien que cet instrument primitif ne l'a point mal servi dans ses descriptions de la vulgarité de « la vie moderne », ni même dans les transpositions littéraires qu'il essaya, sous couleur de critique d'art, de diverses œuvres de peintres. Il y mettait d'ailleurs les qualités de minutie et de patience résignée des Flamands dont il a le sang. Personne assurément n'eût osé présumer que ce réaliste à l'œil vague et à la chair lourde fût jamais touché du désir de rien changer à son état.

Il changea néanmoins, tant il est véritable que l'esprit agite la masse et que les eaux les plus pesantes obéissent aux ouragans ! Un ouragan d'idéalisme littéraire se déchaînait en ce temps-là sur les jeunes esprits. M. Huysmans cessa de nous décrire la cuisine des restaurants et l'extérieur des trottoirs. Il se donna à la psychologie des âmes rares. Il conçut un héros idéaliste et chrétien, qu'il nomma, je crois, Des Esseintes, avec un prénom tout fleuri dont j'ai perdu le souvenir. Ce Des Esseintes lui semblait l'archétype du raffinement de l'esprit et le prince Charmant du dandysme esthétique. C'est, au vrai, un jeune abruti d'intelligence asinienne, mais doué, en revanche, de l'odorat des chiens et du sens tactile des chats. Il vit dans une sorte d'écurie romantique tendue d'étoffes précieuses et déguste entre deux sonnets de Mallarmé des symphonies de liqueurs fortes par les tuyaux d'un « orgue à bouche » qu'il a confectionné. Ce garçon ainsi fait possède, comme il est d'usage, quelques livres qu'il a choisis de la qualité de son âme. On s'étonne d'y rencontrer le Bréviaire. Mais Des Esseintes y goûte une langue décomposée, il y savoure des vocables inconnus aux auteurs de l'*Épître aux Pisons* et de l'*Enéide*. Ce caractère un peu puéril est à présent bien oublié ; le goût de la déliquescence s'efface avec son souvenir ; M. Huysmans lui-

même perd de l'autorité. L'on a cessé de le tenir pour l'arbitre des élégances idéalistes. Mais il garde le sceptre de la basse latinité dans le monde des revues jeunes.

C'est donc à lui que M. Remy de Gourmont est allé demander son imprimatur, et il a écrit la préface du *Latin mystique*. Cette préface est admirable. M. Huysmans l'a rédigée dans la joie de son cœur. Frappé de cette idée que le latin des moines a été appelé un latin de cuisine, il a loué d'abord « la parfaite chimie qui parvint à condenser en de brèves pages la masse de documents épars en de copieux bouquins ». Il a béni ensuite son jeune confrère de « relever », d' « assaisonner » des sujets « jusqu'alors cuits à l'étuvée et dans de l'eau de pompe par de bas cuistres ». Il l'a félicité « de trier les textes » et de savoir « les enrober dans les coulis d'une savoureuse et brève glose » : à bout de sauces, il a nommé finalement, dans un dernier transport, ce livre du *Latin mystique* « un compendium farci de textes enserrés dans d'essentiels commentaires ». Voilà des métaphores dont l'inventeur mériterait d'être haché menu. Elles m'égayeraient peut-être et dans tous les cas, je ne m'y serais jamais arrêté si M. de Gourmont ne les eût prises au sérieux au point de se croire obligé d'écrire souvent dans ce style. Cette inquiétude étrange se montre principalement dans les versions qu'il donne des hymnaires. Il traduit leurs compositions comme M. Huysmans dit ses propres pensées et ainsi il les matérialise à plaisir. De là pas mal de contresens, dont je n'aurais pas le mauvais goût de me plaindre si M. Huysmans ne l'avait fait avant moi. « Cette partie du livre me gêne un peu », dit-il. Quant à moi, je la mets tout entière à son compte.

Non content d'inspirer ces façons de parler à M. de Gourmont, il lui a suggéré les vues, les tendances d'esprit les moins propres à faciliter la claire intelligence de son moyen âge. M. Huysmans renouvela jadis dans *A rebours* les thèses de Mgr Gaume et des historiens romantiques qui voulurent marquer une opposition radicale entre l'art des chrétiens et celui des païens, entre l'antiquité classique et le catholicisme. L'innocent Des Esseintes, qui lit *Commodien* par grande aversion d'Horace, est persuadé qu'il suffit de détester la culture helléno-latine pour entendre les hymnaires à la perfection. Le Christ lui semble le rédempteur de sa cancrerie, le briseur de la servitude des prosodies et des

grammaires. Au jugement de Des Esseintes, les poètes chrétiens ont été affranchis des Muses. Ils n'ont plus relevé que de leur propre sens, de leur conscience individuelle.

Anarchisme ingénu où devait se complaire un esprit à demi germain ! Je ne puis m'expliquer que M. de Gourmont ait pu lui-même s'y ranger. Comment n'a-t-il donc pas senti que M. Huysmans l'induisait en une Esthétique que l'on peut appeler chrétienne si le christianisme est venu au monde en 1517. Car telle est proprement la doctrine de Wittemberg. C'est le pur esprit protestant. Il n'a pas aperçu combien le moyen âge en était éloigné. Ou plutôt il a vu la chose en son détail, il en a trouvé mille preuves, il les a recensées et transcrites pour nous ; il n'a pu se défendre au courant de son livre d'apercevoir que les plus glorieux des hymnaires chrétiens, ceux dont il trace des portraits pleins d'admiration et d'amour, saint Bernard, saint Thomas d'Aquin, furent précisément les mêmes qui tentèrent de renouer les traditions d'esthétique, de rythme et de langue brisées par l'invasion barbare. Et tel avait été semblablement l'un des soucis de Charlemagne. Les Normands effacèrent toute trace de ses efforts. Le schisme grec, qui fut un des plus grands échecs de la civilisation, ayant ensuite isolé la chrétienté occidentale, c'est vers « *Rome la grant* », vers la latinité antique, que tournèrent leurs vœux tous les esprits supérieurs : chaque fois qu'il distingue leur geste anxieux, M. de Gourmont l'enregistre. Il ne distingue pas que tel est bien aussi l'esprit général, l'idée d'ensemble, de l'époque qu'il étudie.

La conception très hérétique de M. Remy de Gourmont l'a vraiment empêché d'établir une œuvre de critique définitive. Il se livre à des invectives amusantes contre la Renaissance. Il fait de jolies caricatures de ses professeurs. Il raille avec esprit les Hauréau et les Boissier qui se plaignent de voir dans les hymnes de Théodulphe « beaucoup de locutions inconnues au siècle d'Auguste ». Mais lui-même aboutit à admirer Notker parce que ce séquentaire écrivit *triumphantum* pour *triumphantem*, ce qui est, paraît-il, « un barbarisme très superbe. » Il se pâme devant la citrouille de Walafrid. Il cite sans sourire les acrostiches de ce *Commodien* que « l'esprit chrétien excita à un profond mépris de la traditionnelle métrique » et, pour finir, il complimente ce barbare ampoulé, mauvais élève des rhéteurs dont riait

Juvénal, d'avoir inventé « une sorte d'éloquence toute verbale »... Ceux qui ont horreur de toutes les rhétoriques demanderont qu'on les ramène à la rhétorique classique. Du moins fut-elle digne d'un peuple poli.

Voilà pour la langue et pour l'art d'écrire. M. de Gourmont paraît plus lamentable encore sur la question de prosodie. A quel lycéen sans lecture veut-il faire admettre tous les paralogismes qu'il a multipliés, en un espace de sept lignes, dans son exposé de l'évolution de la métrique? « Moins par ignorance de la métrique que par raffinement musical, les poètes commencèrent non plus à *mesurer* mais à *nombrer* les syllabes. » Si nombrer veut dire compter, l'on peut conclure de ceci qu'il y a un raffinement de judiciaire à *compter* les suffrages d'une assemblée au lieu d'y *peser* la valeur de chaque voix. Il ajoute : « Il n'y a plus de brèves ni de longues absolues. » N'était-ce pas que la prononciation exacte était perdue? « Il n'y a que des brèves et des longues par position : la quantité est déterminée non plus par la morphologie de la syllabe, mais par la nécessité du rythme. » Qu'est-ce à dire, sinon que le principe de la quantité devenait d'intérieur, de dynamique et de spirituel qu'il était à l'époque classique, extérieur, mécanique et tout matériel?

Il eût été facile à M. de Gourmont d'expliquer simplement cette décadence et de le faire au grand honneur de ses poètes préférés. Tant d'étrangers parlaient latin vers les derniers temps de l'Empire, *vergente mundi vespere*, comme dit saint Ambroise, que les finesses de la quantité échappaient aux oreilles nouvelles. C'est pourquoi la poésie du peuple, plus sensible aux vers rimés, aux syllabes comptées, ne tarda point à prendre peu à peu le dessus. Les barbares survinrent. Les nuances de la prononciation s'effacèrent de plus en plus. Tout ce que purent les poètes fut de travailler à faire renaître, des désordres accumulés, quelque harmonie nouvelle. Et ils sauvèrent, en effet, ce qui pouvait être sauvé. L'Église les favorisait. Non plus que les iconoclastes, jamais les cacographes n'eurent la sympathie de l'Église. Elle s'efforça au bien dire avant même qu'elle ne fût une puissance de ce monde et *Commodien* figure en tête du catalogue de l'Index.

M. de Gourmont, qui a commencé son étude par un panégyrique de *Commodien*, s'est-il demandé par où l'aurait entreprise un homme du vrai moyen âge? Je crois bien, pour ma part, que saint Thomas d'Aquin, par exemple, eût osé

remonter jusqu'à Virgile comme il osait aller, par delà saint Paul et saint Augustin, consulter son maître Aristote. Il eût invoqué cette églogue de Pollion, où toute la littérature chrétienne voulut voir, par méprise touchante, l'annonciation païenne du Christ. Il eût suivi dans les enfers le poète de Marcellus et la sibylle conductrice, et je n'aperçois pas lequel de ses contemporains eût voulu protester. La pensée de Virgile a fasciné le moyen âge. Il y était prophète, comme Aristote y fut docteur. Dante, l'auteur du *Dies iræ*, ce Thomas de Celano auquel M. de Gourmont consacre un chapitre, n'ont point de désaccord entre eux à cet égard. Et l'on peut aller jusqu'à dire que le propre du catholicisme est d'avoir établi comme une sorte de principe la très sensible concordance des anciens écrivains profanes avec les écrivains sacrés.

Teste David cum sibylla

C'est le cri incessant de la communion romaine. C'est l'idée du moyen âge et celle de la Renaissance. Bien mieux, c'est là, exactement, la pierre de scandale où butta l'esprit grossier des chrétiens germaniques. Luther le sentit pleinement et ce sentiment donne la grande raison de son schisme : vaut-il la peine de vanter d'une voix si haute l'imagination catholique, quand on est si près de Luther?

III

Il est un autre point sur lequel il me semble encore entrevoir, par delà les paroles de M. de Gourmont, la sensibilité germanique de M. Karl Joris Huysmans : c'est un point délicat et sur lequel il faut s'exprimer avec liberté.

M. de Gourmont cherche dès l'introduction quels ont été au juste dans l'âme des peuples nouveaux « les fondements de la littérature catholique ». Et voici ce qu'il trouve : « Toujours elle proclama la vie intolérable et sordide ; et pour mieux nous en dégoûter, elle s'ingénie à réduire à l'ordure le plaisir pour lequel l'humanité, qui en est fille, travaille jusqu'au désespoir. » On lit plus loin que le sensualisme (et M. de Gourmont entend par ce mot l'idée de la beauté

des corps, le sentiment de l'amour terrestre, la joie de toute la nature) « rentra dans la nuit » dès l'avènement des chrétiens. « Les gens ont appris une vérité merveilleuse et terrible : celui-là est mort qui ne vit pas en Dieu. C'est la naissance de la Tristesse (1). L'homme regarde autour de lui, ne voit plus rien de visible et se réfugie en lui-même où l'invisible vient le visiter ; c'est aussi la naissance de l'Idéalisme. » La naissance de l'Idéalisme plusieurs siècles après Parménide, Pythagore et Platon, cela serait assez plaisant, si M. de Gourmont ne l'avait dit avec une singulière éloquence. Mais des phrases plus belles et plus éloquentes encore ne réussiraient point à me persuader.

Je ne puis pas penser que le Christ glorieux ait attristé le monde, ni que ses vrais disciples aient été de si grands ennemis de la terre, de la beauté des femmes, de la dignité de l'amour. Schopenhauer l'a cru. Mais il y aurait à relire l'Évangile avant de se ranger à l'avis de Schopenhauer. L'Évangile est riche en promesses de résurrection et de vie, en propos indulgents et en bénédictions sur toutes les choses. La vie des saints nous montre les ermites chrétiens dans une communion entière avec les génies de la solitude où leur corps habitait. Pour s'être faite un peu plus souple et plus docile à l'âme, la matière n'a point péri, il s'en faut, et elle ne s'est point flétrie ni réfugiée dans la nuit. Mais on la dirait devenue comme la servante et la sœur de la forme spirituelle. Fénelon a donné une bien belle idée de cette chair chrétienne dans sa fine peinture des Champs Élysées et je sais là-dessus de bien beaux vers de La Fontaine : mais les voix de l'évêque et du fabuliste modernes font écho à tous les mystiques et à tous les hymnaires dont M. de Gourmont nous copie des extraits sans en vouloir sentir avec plénitude toute la profonde douceur et les câlines voluptés.

Je me trompe, il les a senties. Seulement il a cru que c'était péché d'y arrêter sa rêverie. Il a cru que tant d'écrivains canonisés par l'Église et à qui nous devons des peintures brûlantes des passions de l'amour suprême ne se servaient point du vocabulaire de la chair sans une hypocrite et mystérieuse luxure. Saint Ambroise péchait en soupi-

(1) Alors, et Lucrèce? Et Sophocle? (1926.) Depuis le paragraphe qui commence par les mots : « *M. de Gourmont cherche...* » jusqu'à la fin de l'article, il n'a été changé (revision de forme insignifiante) qu'un mot, au texte primitif.

rant ces vers, que le protestantisme du siècle où nous vivons m'empêche seul de vous traduire :

Vergente mundi vespere
Uti sponsus de thalamo
Egressus honestissima
Virginis matris clausula.

Et Fortunat péchait, lorsque, dans le *Salve festia dies*, que l'on disait jadis à Pâques, il chantait tout ensemble le retour du printemps et la résurrection du Christ. « Voici que la grâce du monde renaissant atteste que tous les biens reparaissent avec leur Seigneur... Les indulgents violiers peignent les champs de pourpre, les prés d'herbe verdoient et l'herbe est brillante de chevelures. Les beaux yeux étoilés des fleurs se soulèvent, tous les brins sont souriants de fleurs... Vers le Christ triomphant du triste Tartare, les bois tendent leurs feuilles, et les gazons leurs fleurs. » M. de Gourmont peut trouver Fortunat d'une imagination illogique et sans doute bien pécheresse : il ne faut pas douter que ce ne soit là le courant véritable de ce naturalisme chrétien que l'on peut appeler, en un seul mot, catholicisme. De là procède Dante et sa comédie synthétique où les centaures et les diables, les muses et les saintes femmes se rencontrent et se saluent. De là, également, le commerce de saint François avec l'âme vivante de toutes les formes créées : *Chantez mes sœurs les cigales.* De là, tant d'actions de grâces au jour naissant ou finissant, rayon de Dieu, forme visible des belles clartés incréées, qui remplissent les missels et les livres d'heures et qu'il faudrait peut-être rapprocher des discours qu'adressaient à la lumière du soleil les héros des drames antiques. On peut écrire que l'Église a imposé à la nature un baptême qui en a modifié les destinées sans en altérer la substance. Le scolastique Alain de Lisle la harangue, cette nature, en termes assez peu différents de ceux dont usait Apulée au dixième livre de l'*Ane d'or*. Mais saint Thomas d'Aquin a-t-il donné, du monde et de la vie des choses, des formules bien éloignées de celles qu'Aristote avait établies? — Pour la femme et l'amour, si je voulais montrer quelle conception énergique de chastes moines ivres du cantique de Salomon s'en formèrent au moyen âge, il me suffirait de brocher les textes réunis par M. de Gourmont sur le culte mystique de la vierge-mère.

Voilà bien des chicanes, mais on comprend que toutes portent sur le principe, sur le point de départ esthétique et religieux de M. de Gourmont. Il a pris les vociférations de quelques ascètes et d'autant de barbares pour l'essence de son sujet et la formule même du Latin catholique. La formule est plus vaste que ne l'a soupçonné son esprit individualiste et tourné à la solitude.

Mais l'exemple de sa méprise m'est apparu bien instructif. Il ne suffit donc pas de s'enfuir au désert pour découvrir la vérité ! Le parti pris de différer d'opinion d'avec le commun des hommes n'est donc pas un gage assuré de libre jugement ! L'anarchisme n'est pas la clef de la sagesse !... Il est vrai que j'oublie que cet anarchiste, si prompt à se déchausser devant M. Hauréau, se montre le conservateur le plus respectueux des idées de M. Huysmans et des rossignols de l'érudition romantique. Et, lui qui raille d'une superbe impitoyable « les ânes sans provende » de la librairie catholique et le « bétail » qui « braie » dans les étables de Sorbonne, qu'a-t-il fait autre chose qu'un résumé pieux des idées fausses, incomplètes, déviées qui ont cours sur le moyen âge depuis soixante ans? Il a suivi la tradition la plus proche de lui : c'est un grand signe de mollesse, si ce n'est point un trait de cette sensibilité prompte, légère et véhémente qui distingue certaines natures de poète.

Décembre 1892.

★

L'Allemagne a-t-elle le secret de l'organisation?

Quand nos germanomanes parlent du *facteur de l'organisation* comme d'une chose en soi, de la mise en œuvre de ce facteur comme d'une qualité spécifique du peuple allemand, je ne prends pas au sérieux leur thèse et j'en laisse le soin aux gobe-mouches habitués à se payer de mots.

Pour établir le caractère distinctif d'une nation quelconque, on ne peut se borner à considérer un moment unique de son histoire. Les qualités que l'on affirme d'un peuple doivent être des *constantes*, et se révéler tout le long de sa vie.

Dans son histoire, l'Allemand présente certaines carac-

téristiques durables. On parle, par exemple, de son ivrognerie, de sa gloutonnerie, de sa mauvaise foi, de son amour du pillage, de son esprit de querelle. Ces traits se vérifient chez les Allemands du temps de César et de Tacite ; on les retrouve, identiques, seize et dix-sept siècles plus tard, mentionnés par nos écrivains (quelquefois aussi par les leurs) ; enfin nos récits des invasions de 1814-1815-1870-1914, les constatent de nouveau. On peut dire que des caractères aussi indurés appartiennent vraiment à cette *natio* (le mot latin est tout voisin de l'idée qu'il exprime) aux caractères nés, *nati*, avec la nation. On ne conçoit pas l'Allemagne sans eux.

Peut-on en dire autant de la vertu ou, passez-moi le mot, de la « bosse » de *l'organisation?*

I. Le désordre, « constante » historique de l'Allemagne. — Entendons-nous sur le sens des termes. Définissons. L'organisation, cela me paraît être l'ordre dans la vie et le mouvement ; l'ordre qui s'applique à l'action.

Est-ce que l'Allemand se présente à l'histoire comme particulièrement doué pour agir avec ordre et réaliser un ordre vivant?

C'est, je crois, le contraire. Cet ordre en mouvement, son organisation, la continuité dans le temps, la cohérence dans l'espace, qui désigne deux aspects distincts, mais complémentaires, de l'unité, l'Allemagne apparaît le pays du monde qui en a été le plus dépourvu ; elle a été dans tous les âges, sur toute sa surface, le plus divisé et le plus discontinu des pays.

Pendant des siècles, on a dit : les Allemagnes. Leurs tentatives d'unification ont été constamment malheureuses.

Au commencement de la guerre, nous souhaitions qu'un bon historique fût fait des unités allemandes. Les articles de M. Victor Bérard, à la *Revue des Deux Mondes*, ont satisfait en partie notre vœu. L'unité allemande souvent tentée n'a jamais tenu. Leurs plus grandes réussites, quatre ou cinq au moyen âge et dans les temps modernes, n'ont pas duré. Nous avons toujours professé que cela tenait au fond de l'Allemagne et des Allemands. Bien avant cette guerre, nous définissions ce composé unitaire : « fragile et cassant » (1).

(1) *Kiel et Tanger.*

Attendons avec confiance la fin de la tentative bismarckienne, d'ailleurs favorisée par tant de folies du côté de la France et d'aveuglement du côté de l'Europe.

Quoi qu'il en soit de l'avenir, les nombreux échecs historiques de l'Unité allemande ne sauraient témoigner d'une conscience nationale, d'une tendance ethnique très amoureuse de la condition première de l'ordre. Comparez à cela la facilité et la fermeté du travail unificateur dans notre pays. Sans doute, nos rois s'y prenaient bien, mais parallèlement à l'effort de ces maîtres politiques, la masse de la nation ne demandait pas mieux que de s'y prêter. L'idée d'un souverain unique, d'une juridiction souveraine en appel, est devenue chez nous très rapidement populaire. Quand l'unité est menacée au quinzième siècle, qui vient au secours du roi de Paris? Jeanne d'Arc, c'est-à-dire une personnification merveilleuse des sentiments publics ; les derniers partisans du roi et les premiers soldats de Jeanne appartiennent à des provinces de réunion assez récente, comme le Languedoc et le Dauphiné. Au seizième siècle, la Ligue est populaire parce qu'elle représente l'unité religieuse ; à peine couronné, Henri IV confisque la même popularité parce qu'il représente l'unité nationale. Il n'est pas jusqu'au désordre révolutionnaire, qui, pour plaire aux Français, n'ait dû arborer les images de l'ordre sanctionné par la guillotine : l'unité, l'indivisibilité ou la mort !

Revenons en Allemagne. A la voir de plus près, l'œuvre propre, personnelle, caractéristique de l'Allemagne, c'est au contraire d'avoir introduit un principe hostile à l'organisation, d'abord chez elle et puis chez les clients de sa pensée et de sa doctrine à travers le monde : c'est à l'Allemagne que la chrétienté du seizième siècle a dû le véritable grand schisme de l'Occident, la Réforme.

C'est également à des influences spécifiquement germaines qu'a été dû le double schisme intellectuel déterminé par l'anarchie révolutionnaire de J.-J. Rousseau dans la politique, et par le Romantisme qu'il introduisit dans les arts.

Naturellement (les choses humaines ne se sont jamais passées autrement), le combat contre la tradition devait être livré avec les armes rassemblées et aiguisées par la tradition. L'éloquence de Jean-Jacques représente un résumé de nombreuses acquisitions antérieures, mais enfin Rous-

seau, en tant que *tel*, *ut sic*, par son origine et par son éducation, procède directement de la mystique individualiste de la Réforme. Son esthétique rompait avec l'ensemble de la civilisation générale : son évangile révolutionnaire, si bien reconnu par Kant et par Fichte comme une chose à eux, éminemment assimilable pour eux, se séparait d'avec les principes généraux de la cité antique, de l'organisation médiévale et de l'Europe moderne. Il faut donc reconnaître une signature allemande dans les dégâts de la Révolution, improprement dite française, et dans ses conséquences. La Déclaration des Droits de l'Homme fait la synthèse de l'individualisme de Rousseau ; la Terreur est un monument de régression morale et sociale dont le simplisme et la sauvagerie correspondent fort bien à notre idée présente du Boche. Au total, il n'y avait plus d'unité chrétienne après Luther, il n'y eut plus d'Europe après la Révolution de son fils spirituel.

On objecte que la Révolution éclata en France et non en Allemagne où l'illuminisme couvait aussi ; en France et non en Prusse où Mirabeau était allé chercher des inspirations et des voies. C'est que le Roi, comme on disait pour désigner le roi de France, était le plus haut fonctionnaire de l'ordre européen. La France était la tête du monde. En France seulement existait un ordre ancien, riche, complet, qui valût la peine d'être détruit, un public assez vaste pour être capable de fermentation intellectuelle. Le public français fut assurément atteint du mal germanique, et de la façon la plus aiguë, puisque les ravages se firent surtout par en haut. Mais ce qui était chez nous une simple crise, dénuée de rapport constant avec l'esprit national, était la forme primitive, naturelle, pure et, pour ainsi dire, régulière de l'esprit allemand.

L'esprit allemand a surtout considéré l'individu. Lors même que, par un concours de circonstances historiques très particulières, très contingentes, résultant de fautes des uns et des malheurs des autres, lorsque se produisit le mouvement nationaliste allemand, quand les rois, les aristocraties, les républiques, en un mot les organisations collaborèrent à qui mieux mieux à l'Unité, la philosophie officielle de cet opportunisme reconstructeur ne craignait pas d'en contredire les artisans : elle se développe entre les deux pôles fondamentaux de la doctrine jean-jacquiste, l'indi-

vidualisme des citoyens, l'individualisme de l'État. Hegel est ici le complément nécessaire de Fichte, son étatisme absolu n'est pas beaucoup plus que dans Rousseau une contradiction de l'individualisme absolu : c'en est plutôt le corollaire (1).

II. Le désordre, caractéristique intellectuelle et morale de l'Allemagne. — Si l'on voulait pousser plus loin, dans un domaine philosophique et religieux, l'examen de ce procédé *spécifique* de la Germanie, on pourrait — avec des réserves indispensables — signaler d'autres analogies et faire admirer par exemple comment, non content de séparer l'Europe septentrionale de la discipline catholique et de la tradition helléno-romaine acceptées jusque-là comme un legs indivis, l'esprit allemand a procédé de même au-dessus de la terre, dans la région des idées philosophiques et religieuses. Pour le *réformateur* allemand, l'homme isolé des autres hommes communique avec Dieu directement ou pas du tout : plus d'intercesseurs dans le ciel, plus de communion mystique entre les vivants et les morts, le purgatoire est aboli, on ne mérite plus pour les âmes qui souffrent, l'Église se voit contester puis refuser le pouvoir d'accorder des indulgences ; l'image du médiateur s'efface et se fond dans la pensée du Père céleste, la céleste médiatrice s'évanouit complètement : plus de culte de la Vierge, cette dévotion à Notre-Dame qui remplit le moyen âge européen et qui fait encore le fond de la piété de tous les grands peuples classiques ! Le culte des images est proscrit de même manière. C'est l'iconoclastie, ou la ruine des arts. Le moralisme kantien ne laisse subsister dans l'âme que la religion d'un devoir dépouillé de tout l'appareil d'imagination et de sensibilité que l'on avait considéré comme la plus grande richesse et le plus puissant moyen de perfectionnement de l'âme des hommes. Lisez le *Philosophe scythe* de La Fontaine.

Dans l'étude de l'antiquité, même génie de l'antagonisme et du schisme, la continuité de Rome et d'Athènes est brutalement négligée, niée, ou traduite en opposition radicale. Cependant l'Allemagne prétend appliquer, dans l'histoire

(1) Personne n'a mieux expliqué cette génération de l'étatisme par l'individualisme que Léon de Montesquiou dans ses études sur Rousseau.

morale ou politique, les méthodes de la science : une science apodictique, car elle aime à forger des dogmes, mais aussi, en même temps, une science sans critique. Il est vrai que tout à côté il y a une critique allemande, celle-là casse tout : qu'il s'agisse d'histoire sacrée ou profane, elle se résout volontiers dans l'esprit de négation.

Vous le voyez : de la division, de la suppression, de la destruction, cela revient sans cesse. La Germanie traite de la même façon l'antiquité, l'empire romain, la papauté médiévale, la chrétienté catholique, l'Europe, la philosophie, la science générale. Elle tourne ses forces contre les conditions de la force qui sont l'unité et l'ordre. Son anarchisme constant produit de la barbarie.

Mais à la différence de la sauvagerie, qui ignore le monde civilisé, la barbarie le connaît et le fréquente : comme elle agit sur lui, il agit sur elle.

Donc l'Allemagne, en détruisant, acquérait. De ses ravages, elle faisait quelque richesse. Mais son système de sécession limitait beaucoup ses progrès : en se séparant, au seizième siècle, de la chrétienté, puis au dix-huitième siècle de la civilisation européenne et de tradition de la France, l'Allemagne s'interdisait le moyen de développement commun aux autres parties du monde. Elle s'obligeait, s'engageait moralement à une civilisation *particulariste* tirée entièrement de son propre fonds, d'une originalité pure, d'une « allemanité » entière, bref, selon le rêve enfantin de Fichte, elle s'exposait soit à la décomposition sociale absolue, soit à la folie, par hyperesthésie et idolâtrie de son moi.

Le problème est de savoir comment elle a échappé en partie à ce danger et comment le dernier effort germanique a pu et su construire une puissance indéniable, un robuste système de forces, avec lequel il est et il sera très difficile d'en finir.

La réponse est fournie par la politique.

III. Politique positive de l'Allemagne et politique négative de la France, au dix-neuvième siècle. — L'essentiel de la réussite allemande moderne a tenu à l'existence d'une royauté solide en Prusse, puis, au moment critique, au succès de l'œuvre de Bismarck, entre 1860 et 1870.

Il est permis de remarquer combien ce succès fut secondé par les circonstances extérieures à la « vertu » allemande. Il a fallu, en particulier, que la France eût alors un gouvernement contre nature et au rebours de la raison. Un Capétien vainqueur en 1806 n'aurait pas eu l'idée de ce qu'un homme politique républicain (1) a appelé les « clémences d'Iéna ». Un Capétien témoin des événements de 1866 ne fût pas resté follement inerte. L'erreur cohérente de deux Napoléons est une des plus fortes explications du bonheur prussien et de la fortune allemande.

J'y insiste parce que ce bonheur doit être compris. Ce n'est pas le résultat de la mystérieuse prédestination d'une race ou de l'évolution éternelle d'un peuple ; c'est moins encore l'aboutissement des tendances, des qualités morales ou physiques d'une nation ; ce bonheur représente la rencontre de circonstances heureuses, mais fortuites, avec un homme d'État de premier ordre qui les utilisa avec l'appui d'une monarchie disposant des incomparables ressources de l'organisation dynastique.

On concédera peut-être aux Français, créatures et créateurs d'une dynastie qui a duré sans interruption pendant près de mille ans, que ni la monarchie ni la dynastie ne sont des caractères spécifiquement allemands !

L'exemple de la France avait proposé à l'Allemagne l'idée de son unité. Les guerres du premier empire eurent aussi l'effet de stimuler à l'excès le sentiment national allemand. La politique prussienne a fait à peu près tout le reste, si toutefois on tient compte d'un facteur économique qui eut son importance : la valeur industrielle de la houille au dix-neuvième siècle et la richesse des bassins houillers en pays allemands. De toutes ces rencontres, c'est la politique qui a tiré parti :

1° Les armes de la Prusse accomplirent ce que les volontés de l'Allemagne princière et bourgeoise, parlementaire et littéraire, avaient tout à fait raté, notamment en 1848. La volonté de Bismarck imposa l'unité par des moyens analogues à ceux dont Philippe et Alexandre usèrent envers les Grecs. Il serait aussi ridicule d'appeler ce phénomène germain par considération pour l'Allemagne que de lui refuser le caractère humain par haine du nom allemand.

(1) M. Lintilhac, sénateur.

Et 2° l'unité ainsi fondée, pour être maintenue, fut tournée tout entière vers la conquête ou plutôt la spoliation de l'Europe et du monde *(Germanos ad prædam)*.

Cet appât du butin est l'élément « moral » et psychologique par lequel les chefs de l'unité en Allemagne l'ont défendue contre les intérêts centrifuges qui tendaient à la dissocier. Un utilitarisme fiévreux dans sa forme, effréné dans ses visées, apportait sa compensation aux contraintes de l'unité.

Ces compensations sont conçues, définies, offertes de haut par l'action politique dirigeante ; l'action économique et militaire (qui n'est allemande que par ses matériaux) participe de l'ordre qui est naturel au système politique impérial et royal. Du moment que l'unité ne pouvait subsister sans le mouvement d'expansion et d'intimidation, à l'extérieur, l'autorité qui avait marqué le but devait ordonner et discipliner les moyens.

Les résultats devaient en être d'autant plus formidables que cette politique, bienfaisante et heureuse pour l'Allemagne, ne rencontrait aucun obstacle, aucune résistance au dehors : bien au contraire, une politique en sens inverse nous décomposait.

Comparez ce qui s'est passé en France et en Allemagne depuis le commencement de l'évolution ascendante allemande et de l'évolution descendante française, soit *grosso modo*, vers 1860.

Notre héroïque ami Léon de Montesquiou, dans son livre *1870*, avait fait ce parallèle de façon saisissante. En Prusse, la révolution avorte net, Bismarck l'a brisée en organisant la puissance militaire de son pays sans se soucier des résistances du Landtag. Ce Boche de la grande espèce était bien situé : il n'avait pour réaliser les destinées de son pays qu'à s'assurer de l'adhésion de son roi, intéressé plus qu'aucun autre Prussien à la prospérité et à la puissance prussienne. Pendant ce temps, que fait la France? Elle fait des élections, elle organise des plébiscites, le pouvoir élu s'efforce de capter les faveurs de l'opinion, c'est-à-dire de chaque individu opprimé par son bulletin de vote. Cette idée démocratique et parlementaire, sortie, comme le disait Montesquieu, des forêts de la Germanie, militait donc déjà dans les moindres villages français en offrant à chaque électeur mille avantages particuliers contre le bonheur

commun de tous les électeurs de tous les villages et de toutes les villes et de toutes les campagnes de notre malheureuse patrie.

Le résultat de cette pénétration pacifique par un esprit révolutionnaire étranger fut de mettre au rancart les projets d'organisation militaire du maréchal Niel ; de combattre la politique traditionnelle de la France que Drouyn de Lhuys proposait à l'empereur ; d'ériger en moyen de gouvernement le système de l'incurie pour les grandes choses et de l'attention excessive pour les petites. Remarquez-le, nous ne manquions à cette époque ni d'idées organiques ni de bons organisateurs : l'absurde élément politique, émané d'un fait boche — la Révolution — d'une doctrine boche — la démocratie libérale — rendait nos valeurs nationales inopérantes.

La différence de ces deux politiques qu'on ne peut pas nommer l'une allemande et l'autre française, mais dont l'une se développait en Allemagne et l'autre en France, s'est marquée de nouveau après 1870.

A ce moment-là les idées réorganisatrices ont abondé. Un magnifique témoignage de la puissance de ces idées dans le cœur et l'esprit français sera fourni à la postérité par le beau recueil des travaux d'histoire, de morale, de philosophie produits de 1870 à 1880. C'est le Renan de la *Réforme intellectuelle et morale :* le Taine des *Origines;* le Le Play de l'école de la *Paix sociale*, le Fustel de Coulanges des *Institutions* et des *Questions historiques*. A cette véritable renaissance de la pensée, il n'aura manqué que d'être soutenue ou plutôt de ne pas être combattue directement par toutes les forces et toutes les tendances spontanées ou volontaires du Gouvernement.

En ce temps-là, il y avait de grandes chances de restauration générale, mais l'esprit révolutionnaire était déjà au travail, lui aussi, avec ses caractères antifrançais, avec toutes ses affinités germaniques. La question était de savoir si cet esprit-là aurait le dessus dans notre politique que la centralisation rendra déjà maîtresse de la vie privée. Quand M. Gabriel Monod achevait en 1871 son livre, *Allemands et Français*, il était peu de chose dans la société, il ne pouvait rien dans l'État. Cependant ses tendances secrètes s'accusaient clairement quand il exprimait tout le bien qu'il pensait des Allemands, toute sa méconnaissance de

l'esprit et du caractère français, sa détermination de tenir moins de compte possible des forfaits déjà multipliés par nos envahisseurs d'il y a quarante-cinq ans :

« Chez les membres des ambulances allemandes, nous avons trouvé d'ordinaire plus que des égards, presque des sentiments de confraternité. Ils étaient toujours prêts à nous seconder de tout leur pouvoir, et leur dévouement ne faisait point de distinction entre les soldats des deux nations.

« Le respect des Allemands pour les femmes est le trait le plus remarquable de cette campagne, car c'est là une qualité nationale et une des sources de la force germanique. J'ai vu toujours les femmes traitées avec un véritable respect qui faisait l'étonnement des soldats français.

« — Ce n'est pas nous qui ferions cela, m'ont-ils dit bien souvent.

« Quant aux enfants, ils étaient, dès le premier jour, les amis des Allemands. Quand il n'y avait rien à manger dans la maison et qu'on s'en plaignait « à cause des enfants », toute la famille était sûre d'être nourrie et plus d'une fois la présence des enfants dans une maison a transformé les ennemis en amis. »

A ce peuple d'idylle, Monod oppose en repoussoir cette peinture de l'esprit français :

« Les seuls sentiments de ceux qui étaient satisfaits de la guerre étaient une mesquine jalousie contre la Prusse, dont la puissance grandissante offusquait notre amour-propre, et le plaisir puéril et immoral de montrer sa force, de battre son voisin et d'entrer en triomphateur dans une capitale quelconque (1). La masse de la nation, qui ne songeait point à la guerre et la voyait même avec effroi, n'éprouvait point de répulsion morale contre l'iniquité du prétexte saisi par l'empereur Napoléon III, et accepta bientôt avec satisfaction l'idée d'une promenade militaire à Berlin. Ces sentiments bas et puérils se changèrent en une véritable rage quand vinrent les premières défaites et que la France fut envahie. Des gens, qui trouvaient tout naturel de ravager les provinces rhénanes et même de les conquérir, se mirent à crier au sacrilège, à la violation

(1) Je ne puis m'empêcher de faire remarquer la frivolité de ce point de vue chez un professeur d'histoire.

du sol sacré de la patrie, à l'outrage envers la civilisation dont la France tient le flambeau, etc... Les Allemands furent représentés comme des barbares, des sauvages ; le vocabulaire de la langue ne suffisait pas à la fureur des patriotes. Il n'est pas de calomnie, pas de mensonge qui contre eux ne fût de bonne guerre. »

Cette langue est française, la suite des idées est française, mais il y a là quelque chose qui échappe au courant général du sentiment et du génie français. Le même M. Gabriel Monod, dans le même livre, écrivait que *l'Allemagne était la seconde patrie de tous les hommes qui étudient et qui pensent.* Ce germanisant résolu était d'ailleurs logique et lucide. Il repoussait en bloc toute idée de réorganisation politique de la France. Il reconnaissait dans le bloc libéral-radical la garantie de la faiblesse de la France. A la différence de Renan, germaniste dans l'âme, mais qui échappait aux sympathies pour l'anarchie et pour la barbarie et nous souhaitait un État puissamment restauré, Gabriel Monod disait avec force : — Si les réactionnaires l'emportent, je quitterai la France. . . . . .

Malheureusement, les réactionnaires ne l'emportèrent pas. Monod resta : Monod s'accrut, et le monodisme ! Un régime organique qui eût pu coordonner toutes les ressources françaises ne fut pas constitué. Le régime électif ne fut pas supprimé, mais aggravé. La Révolution que l'Allemagne nous avait soufflée resta la maîtresse de l'État français.

IV. Conséquences de ces deux politiques. — Ce qui arriva devait arriver. Un gouvernement élu ne représente jamais que la majorité. Ou, plus exactement, il dispose des forces de la majorité *moins* celles de la minorité qu'il doit balancer. Il ne peut utiliser le plein du matériel ni du personnel d'un pays. Et, de plus, ce régime voue le peuple qui lui est livré à la querelle intestine et son gouvernement aux compétitions. De là, double malheur : pour le peuple, d'être constamment détourné de ses affaires, et pour le gouvernement, de négliger aussi son affaire véritable pour ne songer qu'à se défendre et qu'à se maintenir. Tel est le caractère, nullement particulier à la France mais universel, de ce fléau ; partout où il s'est produit il a produit le même effet ; il l'a donné dans l'ancien Empire allemand, tel que l'a décrit mon ami Jacques Bainville dans son admirable livre

Histoire de deux peuples, il l'a donné pendant tout le dix-huitième siècle en Pologne ; il l'a donné dans les républiques de l'antiquité classique et dans les Communes de l'Italie au moyen âge. Ce poison agit partout de même façon.

Et que produit-il? Le contraire du progrès, l'*inertie*. Ce système de forces en querelles intérieures peut rouler et tourner sur lui-même ; il avance peu. Il ne se développe pas puisqu'il se déchire. Il ne s'organise même plus puisque les richesses issues de son développement d'autrefois sont abandonnées ou offertes à la pâture des partis.

Mais, direz-vous, le gouvernement n'est pas tout.

— Prenez garde : toujours du fait de notre histoire politique, le gouvernement en France est beaucoup. L'effroyable centralisation jacobine et napoléonienne a eu pour résultat de faire pénétrer les influences de l'État à toutes les profondeurs de notre vie privée ; et pendant tout le dix-neuvième siècle — à plus forte raison depuis la troisième République — notre constitution et notre législation ont eu deux mouvements constants. Le premier tendait à diviser, à morceler, à affaiblir l'État dans ses fonctions supérieures, fonctions politiques propres, militaires et civiles ; le second à étendre au delà de toute proportion les charges de cet État affaibli et diminué à son sommet. La centralisation s'est donc accrue au profit d'un État inerte, aveugle, sans ressort, aussi incapable de progrès et de réformes que d'ordre constant. La direction s'efforçait d'être partout et partout elle apportait la dispute pour le commandement, nulle part l'exécution. Au lieu de diriger et d'aider l'œuvre des citoyens, l'État l'a contrariée. L'État, dans ces conditions, est une espèce de poids mort imposé à l'activité de la France. Quand elle a grandi, c'est malgré l'État, parfois contre lui.

Cependant, en vertu de son magnifique ressort, cette activité spontanée de la Nation n'a été amoindrie que de façon très relative. Notre œuvre dans l'aviation, dans l'industrie automobile en est le témoin. Mais, dit-on, nous n'en avons pas profité ; nous ne l'avons pas utilisée. Réponse : justement ! De là venait la faute de notre État, un État marqué du signe *moins*, un État négatif et diviseur... L'Allemagne a su mettre au contraire nos inventions à profit? Même réponse : c'est l'État, un État marqué du signe *plus;* le bon ordre politique et social, inspirant la confiance, a favorisé l'élan, l'esprit d'entreprise et d'audace,

et, d'autre part, en a suivi et surveillé les effets à travers le monde.

Pour éviter de reconnaître ces résultats normaux d'un bon et d'un mauvais gouvernement, on raconte que nous sommes ingénieux mais étourdis, inventifs mais sans esprit de suite : quelle plaisanterie pour un peuple qui compte 20 millions de ruraux !

On nous condamne à mort pour cause d'alcoolisme? Les Méridionaux ont vu dans leur pays l'alcoolisme naître avec la République : la cause en était politique.

La natalité baisse? Encore la politique : c'est en grande partie la faute au Code civil et à la guerre religieuse ; en 1815, quand on a voulu nous démembrer : « *Laissez*, dit lord Castelreagh, *la France est assez affaiblie par son système successoral!* » Le miracle est que nous ayons pu résister à ce régime, non pas désorganisé, non pas inorganique, mais franchement, directement désorganisateur.

Les Français, dominés par le capital intellectuel, moral et matériel hérité de longs siècles, ont pu épargner et créer, conserver et inventer, en des proportions qui doivent suffire à maintenir, sinon leur fortune, au moins la réputation de leur caractère et la véritable notion de leur esprit, — d'un esprit d'ordre, de labeur, de prévoyance si l'on en considère les manifestations vraies, — partout où le *morbus democraticus* laisse jouer leur vrai génie.

Toutes les fois que la France a dû agir comme entité purement politique, il faut avouer des diminutions lamentables nées des désordres évidents. Mais son action nationale profonde est si bien restée digne d'elle qu'il a suffi de la déclaration de guerre pour imposer à l'univers la sensation de l'étonnement. On a vu, par exemple, à la mobilisation, le peu de place que tenait dans les réalités de la vie nationale, le sentiment antipatriotique. On a vu devant l'ennemi le peu d'effet qu'avaient eu quinze ans de propagande dirigée contre les vertus guerrières proprement dites. On a vu pendant ce long hiver de campagne sous terre, combien il était faux de conclure ni à la déchéance ni à la régression vers l'impulsivité gauloise ; on a vu éclater non seulement la bravoure et l'ingéniosité de nos soldats, mais leur obstination, leur patience, leur persévérance *romaine* en un même travail ordonné et discipliné par des chefs.

Cela ne pouvait pas étonner ceux de nos compatriotes à

qui « les arbres ne cachent pas la forêt », et qui ont coutume d'avoir présentes à l'esprit les conditions les plus générales de la vie de la France ; un peuple où la vie agricole tient tant de place, un peuple qui était encore considéré, à la veille de la guerre, comme le bas de laine de l'Europe, ne peut matériellement pas se composer d'étourdis et d'impulsifs : dans notre classe moyenne et dans notre peuple, le simple fait de l'épargne suppose tant de sacrifices silencieux, tant d'efforts secrets, tant de calculs ordonnateurs tendus vers un même but éloigné, et cela durant de longues années, parfois une vie entière, c'est-à-dire tant de puissance d'organisation personnelle et domestique !

Là vraiment nous touchons le tuf. C'est le fond même de la population et du caractère français. Au contraire, ce qui manque est purement extérieur et adventice : cela peut être surajouté.

V. Conclusion : l'ordre éternel. — Le véritable problème se pose ainsi : comment un peuple si ordonné dans sa vie privée a-t-il une vie publique si désordonnée? Ou encore comment ce désordre de la vie publique n'a-t-il pas retenti plus fortement et plus profondément dans la vie privée? La seconde question fait ressortir l'excellence du naturel organique et organisateur de la France. La première montre l'étendue de notre malheur. La seconde contient toute notre raison d'espérer. La première exprime le devoir positif qui s'impose à tous les bons Français.

Corrigez la désorganisation politique du pays et toutes les tendances ordonnées de la France reparaîtront naturellement. Je ne dis pas que cette correction soit facile. Dans ce pays où la politique donne la clé de tous les grands problèmes, le mot *politique* fait peur. Et cela se conçoit. On conçoit même que plus un Français est actif, intelligent, puissant, heureux, bien intentionné, plus il craint que *la politique* ne gâte tout. C'est qu'elle a déjà tout gâté. Mais elle seule réparerait ses propres dégâts. Et nos réformateurs les plus distingués ont la prétention de se passer d'elle !

Voyez les admirables écrits de M. Victor Cambon. Le clinicien de notre maladie industrielle, économique et financière n'a consacré qu'un mot fugitif à ce facteur politique pourtant décisif et dominant. Mais, s'il voyait la vérité,

voudrait-il la dire? Ne craindrait-il pas de n'être ni écouté, ni suivi? Dans ce pays centralisé et administré, son public, son auditoire d'industriels et de commerçants a tellement besoin de l'État que l'idée de mettre l'État en question l'épouvante. Et cependant c'est par là qu'il faut commencer si l'on ne veut pas échouer sur toute la ligne! On ne réussira que si l'on commence par voir la vérité et la mettre en pratique.

L'activité subsiste et la vitalité nationale, avec les qualités d'une production abondante et exquise; mais il faut faire disparaître ces obstacles légaux et constitutionnels, ces obstacles de guerre sociale ou de guerre religieuse, opposés au bon ordre et au bon travail. Il faut donc une autorité qui soit capable de concevoir des buts et d'imposer la hiérarchie des moyens. Cela s'est vu en France non dans la contrainte, mais dans la joie, non un instant mais pendant des siècles. Et quel résultat magnifique! J'en veux prendre à témoin ces *constantes* de l'art français que chacun peut voir et toucher, signes matériels de l'éternité d'un même esprit et d'une même âme; regardez Notre-Dame de Paris, la Sainte-Chapelle, le Louvre, Versailles. Tout ce que le génie français, défendu au dehors, stimulé au dedans, a tiré des profondeurs de sa liberté, est un cantique à l'ordre éternel.

1916.

Charles Maurras.

Sur la route du petit pauvre d'Assise

Le pèlerinage séraphique.

Malgré l'infinie variété des âmes, le monde entier, peut-on dire, s'est donné rendez-vous au tombeau glorieux de François pour le septième centenaire de sa mort. Avec ces pèlerins de partout, nous avons voulu reprendre la route du « poverello » afin de mieux pénétrer les raisons d'un tel élan : cette nuance qu'il révéla dans la lumière chrétienne, ce « séraphisme » par lequel l'amour déborde toute limite, comble tous les abîmes de la pensée, refait l'univers selon le cœur.

Voici l'accueil du saint, voici sa ville, voici son glorieux tombeau. Comment Assise a-t-elle préparé celui qui devait triompher d'elle? En le berçant de toute sa douceur. Voyez : dans la nuit tiède, une troupe de jeunes gens mêle l'or des torches à l'argent de la lune, les chants et la musique au silence vibrant. Ils entourent leur chef, leur « roi du festin », François, jeune et enivré de vie nouvelle. Son père, le riche marchand Pierre Bernardone, ne lui refuse rien. Sa mère, la tendre et mystique Pica, dut choyer plus encore ses premières années. De toute évidence, François fut un « enfant gâté ». Pareille formation est dangereuse pour les natures ingrates, tournant en tyrannie le pouvoir qu'on leur accorde ; elle est bienfaisante pour les natures heureuses qui s'y développent

plus ardemment. François ne rêve que beauté, joie et gloire, encouragé par un père qui reconnaît en lui ses désirs. De fait, le marchand d'alors, allant en armes chercher au loin et au milieu des dangers, les objets de prix, n'avait rien du bourgeois moderne ; sa vie aventureuse rappelait plutôt celle du chevalier errant. Le fils de Bernardone montre dans ses plaisirs le raffinement de l'artiste comme de l'homme bien né. Nous découvrons en lui, avec étonnement, cette ébauche d'art, cet essai de vertu, qui composent le dandysme et dont Brummel fut le martyr poignant et ridicule. Par ce souci d'élégance morale, autant que matérielle, François fut écarté, dès l'abord, de toute forme brutale, avilissante, du plaisir. La débauche et l'ivresse, voire les moindres propos licencieux, lui semblent indignes de sa jeune chevalerie. Il se conserve à la dame et à l'épée qu'il prétend conquérir. L'épée sera la croix, la dame, la pauvreté.

Après la prison de Pérouse, François mêle des préparatifs de bataille et de chevalerie avec des charités, purement folles au regard de la raison commune. Des rêves, des visions nocturnes dans lesquels il cherche un conseil divin, le confirment d'abord dans l'appel des héroïsmes guerriers. Bien souvent, il plut à Dieu de signifier aux contemplatifs les luttes de l'âme par celles de la bataille. Les œuvres mêmes du saint renferment un poème développant cette allégorie, et Catherine de Sienne parle d'un tournoi où elle jouta contre le Seigneur. Déjà Israël avait dû conquérir son nom et sa mission en luttant contre un envoyé divin. Enfin, les anges ont combattu dans le ciel. La bataille, détestable par la brutalité des instincts qu'elle déchaîne, devient, par les jugements de l'âme, un vouloir du meilleur. L'épée est choix.

François allait donc combattre, comme le disaient ses rêves prophétiques, puisqu'il allait choisir. Et ce choix demandant un recul, la maladie vint l'éloigner un peu de la vie, afin qu'il la pût mieux voir. Surtout pendant l'essor plus rapide de la jeunesse, la maladie donne à pareil éloignement une valeur inattendue. On croit avoir seulement souffert un peu, avoir laissé passer à peine quelques jours ; mais, à la guérison, cette sorte de lacune se trouve avoir établi un désaccord définitif entre le monde et nous. Ainsi, certains écarts d'âme, qui paraissent d'abord simples brouilles d'amoureux, ont à jamais séparé deux cœurs.

Sitôt convalescent, pouvant à peine marcher encore,

François, pour sa première sortie, veut gagner une des portes de la ville. Le soir sur la campagne dégageait l'enivrante douceur ombrienne ; le saint subit l'étonnement de ne la pouvoir plus goûter. Un vide de mort l'isolait au milieu du monde et pénétrait jusqu'en son cœur glacé.

Le mouvement de cette crise, sa conversion, est aussi simple qu'efficace : François va se déprendre du monde dont il n'a voulu d'abord que la beauté. Mais, dans ce détachement, sa délicatesse, demeure avec tout l'acquis héréditaire du marchand artiste, comme avec l'extatique ferveur de la mère ; elle demeure pour lui faire mieux comprendre le prix du choix nouveau. De fait, il ne se sera éloigné un instant de la vie que pour devenir capable de l'accepter tout entière, d'aimer la joie de souffrir, la beauté des laideurs, la richesse du total dépouillement. Le recul se tourne donc en élan. Mais, avant que l'existence reprenne pour lui un cours plus large, elle entraîne l'âme de François dans des remous magnifiques et torturants. Il lui faut rechercher ce qu'il détestait d'abord et découvrir comment l'objet de cette haine avait été ce qu'il désire aujourd'hui. Son goût du luxe et de la joie, François le retrouve en le répudiant pour lui-même et pour le présent, mais en le reportant sur les autres et dans l'éternité. Plus que jamais, les aumônes lui sont une passion ; un jour, enfin, il cherche un lépreux et l'embrasse. Après ce baiser (ajoutent des récits moins sûrs) le lépreux disparut mystérieusement. Mais c'est la légende qui a raison. Ce lépreux était certainement le Seigneur, car Jésus, pour la foi, vit dans tout malheureux. De même, le Seigneur habite les églises où triomphe sa croix et dont l'autel le voit descendre sous les voiles eucharistiques ; à cause de cela, le saint pleure sur la pauvreté de la petite église de Saint-Damien dont le crucifix lui a demandé l'énigmatique aumône de son travail. De fait, c'est à soutenir son Église spirituelle que l'appelle Jésus. Mais François ne pouvait comprendre encore et devait aller de la matière à l'esprit.

Celui qui s'est proclamé pour jamais le « poverello » gagne la campagne, criant le poème d'une liberté nouvelle. Tout aussitôt, pour mieux accuser le retournement d'âme, la méchanceté des hommes et les rigueurs de la nature s'opposent à son élan. Tandis qu'il chante dans la première ivresse de la pauvreté et de la solitude, des brigands surgissent : « Qui es-tu? » « Le héraut du grand roi ! » Mais c'est le temps de l'épreuve

durant lequel son geste et sa parole seront méconnus ; il est frappé et abandonné à moitié nu dans la neige, chantant toujours. C'est le chant qui aura raison.

En effet, d'abord dans l'âme du « poverello », et, ensuite, par le rayonnement de cette âme autour d'elle, un rythme nouveau va s'établir dans la pensée : l'ordre séraphique, celui de l'amour pur et vainqueur de tout.

Voici le secret des armées merveilleuses emplissant le donjon qui fut montré en rêve à François : mieux que des armes féeriques ne détruiraient des légions d'ennemis, la charité du saint supprime virtuellement toute force adverse. La bassesse des hommes et les cruautés de la nature cèdent au feu de sa charité qui les pénètre pour une même transfiguration, celle de l'âme en grâce avec Dieu. Dès lors, Assise possède son saint François.

Par un abandon providentiel, la ville n'existe plus que pour son héros. Depuis les jours où elle le contempla et subit son empreinte, la vie s'est lentement écartée d'elle et elle demeure toute à une mémoire conservée dans l'identité des reliques et la perpétuité du paysage. Objet d'art sans pareil, polie, patinée par les siècles, reprise par la nature dans ses arbres et ses fleurs, associée constamment à la grâce du ciel ombrien, l'admirable ville a trouvé dans l'admirable histoire de François un poème digne d'elle et qu'elle chante désormais sans fin par chacune de ses pierres. Cet asservissement d'un site à une pensée forme un des plus grands gestes du destin. Les moindres choses savent alors des mots ineffables ; des visions souveraines surgissent à chaque pas. Toute la vie d'un saint veut modeler la nôtre à l'image du Christ.

Voici, surtout, les trois grands reliquaires : Saint-Damien, Sainte-Claire, la Portioncule, tout débordants de l'âme séraphique, inoubliables, ingénus et surhumains comme elle !

Saint-Damien, la pauvre église en ruine que François répara la première de ses mains, à cause des paroles du crucifix, demeure toute pleine des parfums d'encens et de lis qu'y laissa la vie de Claire et des « Pauvres Dames ». Dans l'infirmerie, la bénédiction de la sainte guérit un jour toutes les malades à la fois ; au réfectoire, elle marqua les pains d'une croix devant le pape ; une nuit de Noël, au chœur, l'Enfant-Jésus apparut à ses admirables servantes. Le jardin de la sainte semble son âme en fleur penchée d'en haut

sur la vallée. Parmi d'autres souvenirs sans prix, l'oratoire particulier de Claire garde la custode d'ivoire et d'argent que la sainte tenait dans ses mains lorsque, à sa prière, la divine hostie repoussa l'invasion des Sarrasins. Surtout, rien de plus émouvant que ce guichet dans la clôture, à travers lequel les sœurs firent leurs adieux à François mort, amené devant la maison par le cortège des funérailles, pour une suprême visite, promise par lui. Adieux précaires comme ce monde et cette vie même, et, comme eux, pleins d'une éternité qui, seule, délivre et réunit.

Le corps de la sainte n'est pas ici, non plus que le crucifix miraculeux. Il est dans la basilique portant son nom et qui forme une sorte de « pendant » si féminin, si charmeur, à celle de François. Le sanctuaire enferme dans son enceinte cette chapelle Saint-Georges qu'aimait le saint lorsqu'il était écolier et contre le mur de laquelle ses restes reposèrent pendant près de quatre ans, illustrés par les miracles de sa canonisation. Il faut admettre le décor moderne et puéril entourant le corps de Claire découvert en 1850 ; il permet à tous de constater sa conservation, même une ressemblance encore du visage momifié avec ses premiers portraits. En avant et en profondeur, la tombe ancienne demeure telle qu'elle fut laissée lorsqu'on retira les restes sacrés du sarcophage de pierre blanche encore étreint par les crampons de fer. La douceur qui vous vient de ces tombes ne saurait être mieux expliquée que par une *Naissance de Jésus* qui demeure parmi les fresques presque effacées du transept. Rien de plus vibrant que le geste joyeux de Marie étreignant l'enfant emmailloté sous le regard satisfait du bœuf et de l'âne. N'est-ce pas assez d'un tel berceau pour ne plus redouter aucune tombe? Presque en face se trouve le guichet où les « Pauvres Dames » viennent recevoir la communion, car la clôture leur interdit ce sanctuaire. Elles en sont dédommagées par la garde du crucifix de saint Damien. Peu d'images saintes offrent une telle majesté. Il semble que de s'être animée un jour pour François, la divine ressemblance vive et parle encore pour chacun. Sur une énorme croix d'aspect byzantin, l'image du Sauveur est peinte, avec, dans la partie plus large que le style grec ménage volontiers au centre, les figures réduites de la madone, de saint Jean l'évangéliste, des saintes femmes, de Longin plus petit encore, frappant de sa lance la victime divine. En haut, un

groupe indiquant la résurrection et d'autres figures aux bras de la croix. C'est bien la traditionnelle image byzantine avec la surhumaine majesté au visage divin. Elle apparaît aux pèlerins dans la douce lueur des cierges, à l'aide d'un mécanisme faisant tourner le crucifix ainsi que les reliquaires placés en dessous. Une religieuse, le visage couvert d'un voile noir, énumère les souvenirs sacrés et y fait toucher les objets pieux qu'on lui passe à travers la grille. La douceur familière de la piété italienne jointe à cette rigueur monastique, produit une impression profonde, bien franciscaine.

Dans un pli de la montagne, les Carceri demeurent tels que François les aima lorsqu'il recherchait leur solitude proche encore d'Assise. Une double grotte enfermait étroitement son repos et ses prières. Toute petite, également, la chapelle demeure illuminée par la grâce d'une madone dont l'antique peinture n'est que joie et sourire. Et cette joie, aussi, entoure les Carceri au dehors par la vie et les chants de la forêt, ses fleurs, ses oiseaux. Nulle part mieux qu'ici, on ne goûte ce qu'il faudrait appeler la familiarité du souvenir franciscain, toujours lié à des objets d'autant plus évocateurs qu'ils sont plus pauvres et plus proches de la nature, selon l'universelle fraternité des êtres et des choses voulue en Dieu par François.

Surtout, il faut s'attarder à la Portioncule, le lieu que le saint aima le plus au monde ! Aussi, pour mieux jouir de sa leçon, nous nous sommes levés ce matin à l'aube. Sous nos fenêtres, toute la vallée semblait changée en un lac qu'enfermaient les collines et qui mirait les premiers feux du jour. Une brume opaque et lumineuse comme une mer, couvrait la plaine dont émergeait, seulement, la coupole de la basilique. Cette nature même, soumise à François jusqu'en ses plus aveugles forces, semblait vouloir nous montrer que la Portioncule domine la terre du saint, qu'elle est sa pensée exaucée grâce à la Madone.

Tout d'abord, n'acceptons pas les reproches adressés à la superbe basilique élevée par le pape saint Pie V pour protéger l'édicule primitif. Peu après la mort de François, on avait déjà reconnu la nécessité d'abriter la Portioncule dans une église. Certes il nous eût été bien doux de revoir le bois et les cabanes des premiers jours ! Mais il fallait assurer la perpétuité des grands souvenirs et pouvait-on

mieux faire que de les réunir dans un seul temple pour montrer que tout ici est plein de Dieu? Cette majesté liturgique ne fait que rendre plus émouvantes les murailles de la Portioncule à l'intérieur de laquelle vous retrouvez l'aspect même qui fut si cher aux yeux du séraphique. Ces pierres noircies par la fumée des lampes sont bien celles que voyait, que touchait François. Leur puissance et leur dépouillement, leur vie de choses séculairement mêlées à l'adoration des hommes, bouleverse le cœur. On sent qu'elles n'oublieront jamais. Elles sont nues comme voulut mourir, ici contre, François couché sur la cendre, nues comme sa pensée devant Dieu et sa parole devant les hommes, nues comme son dépouillement par la pauvreté, nues comme toute sincérité, toute vérité. Oui, vraiment, ces pierres conservées dans la pauvreté séraphique, disent l'ultime secret de celle-ci, le mystère de la nudité d'âme, la vertu de l'Éden retrouvée par Jésus, le droit de vérité revenu chez les hommes. La chapelle du « Transito », ancienne infirmerie des frères, marque l'endroit de cette mort bienheureuse ; elle garde des reliques dans l'armoire aux remèdes et le merveilleux portrait de François que Lucas della Robbia aurait fait d'après un moulage direct. L'œuvre s'oppose curieusement à la statuette célèbre de Tolède ; celle-ci farouche et fervente comme la piété espagnole, celle-là douloureuse, radieuse pourtant d'expression, et, par son clair émail, lumineuse comme la tendre piété italienne. Sans doute, ces deux images résument-elles la gloire artistique de François inspirateur, répétons-le, de tout l'art chrétien d'après lui. La chapelle des roses réunit les souvenirs du saint et de ses fils, Bonaventure et Bernardin de Sienne. Voici, non loin d'elle, le bosquet des rosiers qui lui ont donné son nom et que le saint fit surgir, dit-on, en se roulant une nuit dans les épines. Ainsi le séraphisme change la douleur en joie par l'immolation unie au sacrifice du Sauveur. C'est pourquoi les rosiers miraculeux ne portent plus d'épines, afin de montrer que le mal universel fut guéri par la charité du Seigneur renouvelée en celle de François.

De fait, le charmant spectacle des oiseaux et des agneaux prêchés par le saint, ne doit pas nous faire oublier la doctrine sublime et si chrétienne émanant des gracieux tableaux des Fioretti. François (nous le verrons de mieux en mieux), apporte un élargissement providentiel, non à l'immuable

pensée évangélique, mais à sa prédication ; le séraphisme se révèle plénitude divine et dépassement de la nature. L'homme seul semble, sur terre, pouvoir glorifier Dieu ; François, par le miracle usuel, va étendre cette vocation jusqu'aux animaux, à tout le créé. Les sacrements divins assurent à l'homme la rémission de ses fautes et la grâce ; voici le « Pardon » qui supprime jusqu'aux expiations dernières. Le séraphisme, c'est l'amour ; or, l'amour est unité, réunion dans le bonheur. Proclamant le « Grand Pardon » le 2 août 1216, avec quelle joie le saint jette ces mots à la foule : « *De la part de Notre-Seigneur et de Notre-Dame, sa très sainte Mère, je veux vous envoyer tous en paradis!* » Tous en paradis, c'est le vouloir de Dieu et le désir du saint

Pareille extension du salut jusqu'en dehors, dirait-on, de ses voies ordinaires, se trouve avant tout signifiée par le culte de la Madone, fleur de l'esprit chrétien, passion du moyen âge, et suprême expression du séraphisme. Car Marie, c'est Dieu révélé par le plus haut de sa création, le point où celle-ci touche, pour ainsi dire, l'Incréé d'une façon unique, dans l'indépassable union de la maternité, ce comble des tendresses humaines exaltées au degré divin. La maternité de Marie, c'est donc le séraphisme dépassant les séraphins, les esprits d'amour, et haussant son vol jusqu'à frôler Dieu. Par le supplice des sept glaives en son cœur, Marie réalise également le premier crucifiement après celui de Jésus et, par sa médiation souveraine, la première forme de la charité complète dans la prière pour autrui, l'aumône miraculeuse et la « substitution mystique » changeant le péché en expiation et la douleur en joie. De là, cette mission de la Portioncule, la pauvre chapelle où le saint, à cause de la Mère divine, brûle de « nous sauver tous » comme de rendre le bonheur à la création pacifiée. C'est par le signe de Marie que la Portioncule domine la vie de François et rayonne sur le monde, comme nous avons vu ce matin le dôme planer si glorieusement sur une mer illuminée.

Greccio.

La conversion de François, nous le savons, avait amené d'abord en lui l'éloignement d'une vie aimée trop égoïstement et seulement dans sa partie heureuse ; bientôt le saint

se rapproche de cette vie pour l'aimer toute. C'est le geste du poète prenant en son cœur l'univers entier pour une plus grande puissance de ses chants.

Cette conquête, François l'opère par le renoncement de la pauvreté.

Ne voulant plus rien à lui seul, il possède, du coup, la totalité du monde ! C'est de peur que quelques biens particuliers ne détournent ses frères d'aimer Dieu et Dieu en tout, qu'il s'oppose avec une telle ferveur aux richesses privées, aux biens accumulés par l'égoïsme. Ceux qui ne peuvent comprendre la sainte fureur de renoncement qui emporte François et les siens, n'ont qu'à regarder les fureurs opposées entraînant les hommes dans la soif des richesses. Si l'or allume de telles haines, combien la pauvreté doit engendrer d'amour !

De là, le choix du « poverello », ardent et exclusif comme des fiançailles. On trouve au musée de Chantilly une représentation du mariage de saint François et de dame Pauvreté (par Sano di Pietro) qui est délicieux autant que l'allégorie même qu'elle nous représente. Les trois vertus des conseils évangéliques : obéissance, chasteté, pauvreté, remontent au ciel d'où elles descendirent, exquises vierges, pour offrir leur hymen à François. Mais, dans son vol, la pauvreté aux pieds nus retourne la tête pour un dernier regard vers celui qui lui offrit l'anneau emporté triomphalement à son doigt.

On pourrait s'étonner du choix des épousailles franciscaines puisque, de toute évidence, la vertu essentielle du séraphisme est la charité ; mais cette contradiction n'existerait que pour une vue superficielle. Nous venons de le dire, c'est avant tout comme forme suprême de l'amour que la pauvreté fut l'élue de François. Par toute autre miséricorde, l'homme prodigue ses biens ; par la pauvreté volontaire, par le refus de prendre sa part légitime dans la vie, l'homme se donne lui-même avec la part abandonnée.

Émerveillés des surprenantes charités de leur père, des franciscains, dit-on, soutinrent que la rédemption trouve des âmes en dehors de l'humanité. Cette innocente erreur montre combien François avait raison de haïr les curiosités de l'esprit et les vaines recherches. En s'attendrissant même sur les simples forces de la nature, le saint prouve bien que, seul, est en jeu son grand cœur pour un geste instructif,

une leçon de miséricorde. Il doit nous suffire de savoir que toute existence est dans la main du Dieu bon. La parole du Sauveur nous assure de la justice dans l'univers aussi bien que dans l'âme : « *Deux passereaux ne se vendent-ils pas un as? Cependant, pas un d'eux n'est en oubli devant le Père céleste.* » Le dogme obscur et lumineux de la Providence, ainsi rappelé, doit contenter tout esprit droit. François le sait. Mais il veut que le mal universel serve à rendre comme infinie la miséricorde de nos cœurs, fasse d'elle en nous comme le luxe du grand commandement.

De là, ce merveilleux poème de l'infinie charité de François ; jusqu'à la fin des temps le monde en enchantera sa misère. Il délivre les agneaux du boucher, un levraut du chasseur, les poissons du filet. Et comme son âme a retrouvé avec l'innocence la royauté de l'homme avant la faute, les objets charmants de ses bienfaits le paient en reconnaissance, en souvenir attentif et fidèle. Il prêche, non seulement aux oiseaux mais aux animaux, aux fleurs, aux moissons. Il s'émeut de toute existence et de tous les gestes de l'esprit. Il semble torturé par un sublime regret de tout ce qui fut et devra cesser d'être. L'angoisse universelle est en son cœur. Pour marquer l'infinie miséricorde du Christ, le prophète avait dit : « *Il n'éteindra pas la mèche qui fume encore.* » François réalise littéralement l'image sublime ; il craint d'éteindre une flamme. N'êtes-vous pas ravi par ce cri du saint : « *Mon frère, ne tuez pas le feu!* » Il évite de même de biffer un mot dans une lettre ; tout geste de destruction lui répugne, parce qu'il veut son cœur uniquement d'amour. C'est ici le plus profond du séraphisme, son attache à la misère des choses ; nous allons voir à l'Alverne, son envolée vers Dieu.

Bien des fois, les compagnons du saint l'avaient entendu répéter ces mots : « *La Noël est comme la fête des fêtes... Je veux qu'en un jour si heureux, les pauvres deviennent les commensaux des riches et qu'on donne aux bœufs et aux ânes, autant de grain qu'ils en voudront... Si jamais je puis parler à l'empereur, je le prierai de réunir les riches en une assemblée pour leur ordonner de nourrir en un tel jour les oiseaux et, principalement, les alouettes, nos sœurs.* » Il le faut remarquer ici : François, en véritable poète, en véritable artiste, connaît la valeur du « geste expressif ». Il sait bien que cette trêve ne supprimerait pas l'universelle détresse, mais

qu'elle y marquerait un mouvement d'espoir et, par là, en diminuerait le poids dans les âmes.

Que la fête de Noël fut, une fois au moins, célébrée sur la terre selon cette plénitude de tendresse, c'est ce qui arriva lors du fameux Noël de Greccio, en 1223. Un homme riche et notoire en qui François aimait le mépris des grandeurs possédées, sans doute, Jean de Vetilla, entreprit de faire honorer la nuit divine selon les désirs du saint. De partout, vers la roche et la grotte choisies, la foule accourut avec des cierges, transportée jusqu'aux cris par la crèche dans la nuit d'Italie délicieuse aux animaux comme aux hommes. La messe fut célébrée sous les étoiles. François lut l'évangile, puis prêcha, annonçant avec des lèvres d'extase, la joie de Bethléem. Quelqu'un eut alors la vision du divin Enfant porté entre les bras du saint et s'éveillant à sa voix. Sans doute, pour cette heure, Dieu réservait aux Mineurs la garde du sanctuaire de Bethléem comme il leur promettra celle du calvaire à l'Alverne.

Nous avons sacrifié toute la franciscaine et charmante vallée de Rieti pour une plus longue méditation à Greccio où la joie de Noël semble ne plus finir ! Elle illumine la petite église sombre et pauvre accrochée avec le couvent au flanc de la roche et vers laquelle vous conduit un chemin délicieux sous les branches. Peu après la mort du saint, la grotte de l'heure inoubliable fut fermée, comme pour y enclore à jamais l'extase du grand minuit. Dans l'étroit sanctuaire ainsi obtenu, l'on peignit, un peu plus tard, ces fresques dont nous ne nous lassons pas de goûter la douceur. D'un côté est représentée la Vierge allaitant l'Enfant divin emmailloté et dressé dans la crèche. L'inexprimable ingénuité de l'œuvre semble traduire littéralement les mots du biographe de François, alors qu'il parle du jour auquel « *un Dieu fait petit enfant devient comme la poupée d'une fille des hommes* ».

A côté de cette évocation de la crèche de Bethléem, on découvre une non moins émouvante et naïve image de la crèche de Greccio. Elle représente, au milieu d'autres personnages, François portant la dalmatique fleurie des diacres et adorant le divin nouveau-né. C'est la Noël même de 1223, retenue sous nos yeux ! Il n'est pas besoin que les érudits nous en signalent l'importance ; on la sent rayonnante d'une surnaturelle vérité.

L'Alverne.

Le comte Orlando Cattani avait donné à François le mont de la Vernia ; celui-ci résolut d'y passer avec trois frères seulement le carême de la Saint-Michel. Pendant la route, toutes les puissances familières à la ferveur du saint revinrent l'entourer comme à l'approche de quelque heure décisive, de quelque ultime histoire séraphique. Malgré les généreux désirs du comte, le saint, dans un élan nouveau vers sa chère pauvreté, refusa toute aumône, sauf un peu de pain et d'eau qu'une fois par jour un frère lui apporterait sans troubler sa solitude. Pourtant, des religieux (surtout frère Léon, dont l'abri permettait de plonger dans l'asile de François) surprirent quelque chose de ses extases, de ses envols, de ses luttes contre les démons, de l'assistance des oiseaux. Un faucon, en effet, demeura fidèle à l'éveiller chaque matin pour la prière, retardant cette heure, par une attention divine, lorsque le saint se trouvait plus abattu. Son épuisement fut encore soulagé par l'ange dont la viole anticipait sur les joies du ciel. Un autre ange lui annonça de suprêmes et radieuses souffrances. En effet, au matin de la fête de la Croix, le 14 septembre 1224, comme François demandait une fois de plus au Seigneur à partager les douleurs et l'amour de sa Passion, il eut la vision fameuse : un séraphin au vol rapide descendait du ciel vers lui. Les six ailes de flammes entouraient la ressemblance de Jésus crucifié et le Seigneur eut un long entretien avec François, lui confiant un secret jamais révélé. L'âme du séraphique gardait de la vision un amour nouveau ; sa chair, l'image même du crucifix. Des clous semblaient traverser ses mains et ses pieds ; son côté saignait comme ouvert par la lance du calvaire.

Pourquoi l'image du crucifix s'était-elle auréolée des ailes séraphiques? Il est curieux de trouver déjà dans les sculptures de l'ancien trône épiscopal, dit de Saint-Marc et conservé à Venise, une figuration du Seigneur entre des ailes multipliées qui date des premiers siècles. Elle devait exprimer, dès lors, la gloire divine dépassant les vertus angéliques jusque dans les abaissements de la chair : sur l'Alverne, elle achève la leçon d'amour.

Tout homme, par la souffrance et son acceptation rédemp-

trice, devient un autre Christ, un vivant crucifix ; chez François, pareille souffrance fut exaltée toute par un esprit d'amour étendu jusqu'aux limites de l'être. C'est l'envol de cet amour rédempteur que signifiaient les six ailes de flammes, triomphantes et joyeuses comme des ailes d'oiseaux autour du crucifix. La ferveur de François venait d'affronter toutes les forces adverses : la lutte vitale, la perversité diabolique, la souffrance des âmes et des corps délivrés seulement par le miracle ; la voici étreignant en Dieu l'ultime épreuve de la chair et de l'esprit par la passion du Christ emportée au milieu des ardeurs angéliques. La réconciliation universelle dans le rachat divin apparaît ici comme ce secret que le saint ne voulut pas dire, mais que proclame la tendre allégresse du céleste crucifiement.

Il est naturel d'appeler Fonte Colombo un Sinaï, puisque c'est là que fut promulguée la loi des Mineurs ; pourtant nous voudrions aussi ce nom pour l'Alverne puisque, non plus dans les foudres terribles, mais dans les flammes envolées de l'amour, François y reçut du ciel une loi qui n'est plus seulement pour ses frères, mais pour tous les hommes. La roche en est restée frémissante d'amour. Elle domine au loin le paysage comme un long autel rustique. L'ensemble des sanctuaires, des cloîtres, des ermitages s'accroche à ses pentes, mêlé au chaos des pierres et des arbres. De longs escaliers gravissent les sommets, descendent aux ravins. L'antre du Sasso Spico, écrasé entre deux murailles de granit, était surtout aimé par le saint à cause de l'angoisse qui fait y méditer mieux la Passion du Seigneur. Il fut révélé à François que des roches s'y étaient fendues à l'heure de la mort divine. Toutes les terreurs de la terre comme toutes ses grâces paraissent s'être rassemblées ici autour de la croix, car les fleurs et les oiseaux enchantent la forêt. Après l'office de chaque jour, les religieux de la sainte montagne se rendent en procession à la plus vénérée de ses chapelles, celle des Stigmates, chantant un hymne spécial à la louange de l'Alverne.

Combien le séraphique aima ce lieu où il fut marqué du signe chrétien d'une si prodigieuse manière, nous le pouvons deviner par les adieux qu'il prononça devant ses frères avant de le quitter pour n'y plus revenir. Il recommanda de n'envoyer à l'Alverne que les religieux les plus fervents et d'entourer la sainte montagne de toute leur piété. Puis, comme

s'interrompant sous le poids de son angoisse, il n'eut plus que des effusions de tendresse : « *Moi, je pars, adieu tous. Adieu, mont Alverne, adieu, mont des Anges, très cher au Seigneur. Frère faucon, je te remercie de la charité que tu as montrée envers moi. Adieu, adieu, Sasso Spico, désormais je ne viendrai plus te visiter... Je vous recommande mes fils que voici, Mère de l'éternel Verbe!* » Ces paroles de poignante tendresse furent aussitôt notées par un des frères qui les avaient entendues. On relit encore tous les ans le récit de frère Masseo devant les religieux assemblés à l'anniversaire du jour des adieux. Sans doute il n'en a jamais été fait exprimant mieux l'amour qu'un site peut éveiller par sa correspondance avec une âme. Et ici Dieu avait ajouté plus que tout ce qu'ils se pouvaient promettre l'un à l'autre.

Du treizième au seizième siècle, l'art s'éprit d'une image qui représente Jésus ressuscité, mais pourtant douloureux et dressé dans son sépulcre, entouré des emblèmes de la passion. Une de ses dernières et de ses plus belles réalisations nous est offerte par la statue de Michel-Ange à la Minerve de Rome.

La pitié, c'est un cœur en qui pèse la vie. Il n'est rien de plus illogique et de plus sublime. Les anciens ne l'ont guère connue que dans sa forme anecdotique, alors qu'avec la terreur elle leur apparaît comme l'essence de la tragédie. Pour nous, notre âme éclairée par la tendresse chrétienne goûte en elle l'angoisse délicieuse de tout ce qui souffre et de tout ce qui fait souffrir, de tout ce en quoi nous navre la détresse universelle. D'aucune autre façon, la vie ne peut nous être plus sensible. C'est la pitié qui donne à la charité toute sa force. Sans elle, l'amour reste souvent égoïsme ; il demeure alors en son choix comme en lui-même. Mais la pitié l'arrache délicieusement du cœur, le fait se répandre à l'infini par le besoin d'arrêter le malheur, de donner la joie. La raison naturelle repoussait avec justice, chez les stoïciens, cette pitié que l'universalité du mal et l'impuissance humaine rendent également inutile. Elle n'est permise qu'à Dieu, en Dieu, par Jésus qui vint surajouter le monde de la grâce et de la joie au monde de la nature et de la douleur. La pitié exige le miracle.

C'est pourquoi saint François, après son divin Maître, prodigue les merveilles comme il fait l'aumône. Avec lui, surtout, le miracle est l'aumône de Dieu à la nature, cette pau-

vresse. Il n'est pas vrai que François ait méprisé l'étude ; il la conseille à ceux qui peuvent, par elle, remplir mieux leur mission. Mais il préfère, évidemment, l'exemple au précepte et, à l'argumentation, le prodige, exemple divin. C'est pourquoi le « poverello » se conforme une fois de plus en ceci à la loi de pauvreté qui l'écartait des livres, alors d'un prix excessif, en même temps que de leurs pensées subtiles, souvent vaines causes d'orgueil. Bien qu'il eût reçu quelque culture, l'essentiel de l'esprit, le plus profond du cœur, voilà ce que voulut François le séraphique. « *L'homme n'a de science que par l'action,* » dit-il dans une sentence magistrale. Il eut la passion du direct. Sa signature même tend à se réduire à cette croix décidant l'univers. Il médite longuement avant de prêcher ; mais parfois, en venant devant la foule, tout s'est échappé de sa tête, chassé par le vent d'amour ! Dans ce cas, il bénit simplement l'auditoire, tout autant édifié que par un long discours. Il choisit d'ordinaire des paroles si simples et si fortes qu'elles enflamment son cœur autant que la foule, s'y transforment en action, en beauté, en vie. Devant le pape, un jour, il parle avec une telle effusion que sa ferveur finit par l'emporter « *comme dans une danse* », dit un de ses compagnons. Il envoie ses frères en leur disant d'être des « *trouvères, des jongleurs de Dieu* », de séduire et d'émouvoir les âmes pour le ciel.

Le jubilé franciscain, espérons-le, hâtera la glorification du plus grand de tous, cet extraordinaire Jacopone de Todi à qui l'humanité doit un de ses plus profonds gémissements, le *Stabat.* Sa vie elle-même est un « jeu » tragique. Ayant vu périr dans un accident sa jeune femme, il ne supporte plus le monde qu'au plein de la misère, parmi les huées qu'excitent la pauvreté et la folie. La ferveur franciscaine le soutient sans l'apaiser et lui fait trouver au fond de son cœur agonisant la plainte de Marie au calvaire. Avec François, aussi, il est mené devant la crèche pour dire le ravissement de la Mère divine. Le *Stabat Mater Gaudiosa* ne méritait pas d'être oublié, même pour la magnificence du *Stabat* douloureux. De tels missionnaires furent moins des raisonneurs que des poètes, des artistes employant la totalité des moyens expressifs pour conquérir l'homme non seulement dans sa raison mais jusqu'en ses profondeurs affectives. De là, le sentiment de la nature et de la beauté, le chant, le drame, l'exemple édifiant, le miracle imploré. Après

es luttes de la conversion, voici l'accord de la perfection, la sainteté qui rit dans la vallée de larmes. Par le séraphisme, en effet, et malgré ses continuels pleurs d'amour, François fut, sans doute, le premier des « saints joyeux », joyeux comme la nature même qui sourit au printemps sur la mort des hivers. La sagesse humaine, limitée à la matière, ne découvre, en cette nature, que douleur et deuil ; au contraire, la mystique, l'art, la vue amoureuse du monde, découvrent en elle cette beauté qui réjouit nos âmes et leur atteste Dieu.

Le « poverello » aima toujours la beauté comme une présence d'amour du Seigneur. Il est presque aveugle, torturé par la souffrance et près de la mort lorsqu'il compose le cantique fameux dans lequel son âme fait chanter la beauté du monde. Le *Cantique des créatures* cristallise, chez François, tout un enseignement tacite, nous apprenant à retrouver la marque divine dans la nature entière. Cette marque s'est ternie depuis le péché sous les cruautés du mal ; mais avec Jésus la nature baptisée reprend son sens divin et c'est celui-ci que le saint nous enseigne. Nous retrouvons cette attitude de François dans l'office du samedi saint. Après avoir approuvé jusqu'au péché *felix culpa*, puisqu'il mérita un tel Rédempteur, l'Église bénit la nature entière dans ses éléments, surtout le feu et l'eau, ceux-là mêmes que choisit d'abord François dans son cantique. Ce rachat du monde, le saint en trouve surtout l'expression dans la beauté qui est une louange perpétuelle du Créateur, alors que l'usage de la matière, les conflits humains, peuvent entraîner tout le mal, dont garde surtout la pauvreté. C'est pourquoi la vue du « poverello » sur le monde est une vue de beauté heureuse. De là, par exemple, sa prédilection pour les oiseaux ; ils ne sont pas les moins féroces pour assurer leur existence, mais François considère seulement la leçon de leur chant ailé. Son génie de mystique et de poète donne la forme définitive à une intuition qui se marque aux origines de l'art chrétien, alors que l'inspiration byzantine fait fêter le Créateur par toutes ses créatures, plaçant à leur tête les beaux oiseaux ailés comme les anges. On le rappelle trop peu : une dizaine d'années avant de composer le *Cantique des créatures*, en 1213, à Cési, François traduisait exactement la pensée de son poème dans une forme plastique. Ayant fondé un couvent nouveau avec une petite

église à l'image de la Portioncule, il y fit peindre au-dessus de l'autel diverses créatures, des anges, des oiseaux, des enfants, avec une inscription versifiée « *invitant toutes les créatures à chanter les louanges du Seigneur* ». Ainsi le saint place au rang des figurations sacrées, l'évocation des plus simples formes vivantes. C'est donner une valeur de précepte au vieil instinct décoratif accumulant dans le sanctuaire les images de la création. La création pour le Créateur, le Créateur glorifié par sa création rendue à la joie innée par le divin rachat, voilà le grand thème séraphique ! Le « poverello » nous l'indique en voulant si expressément pour son poème le nom de *Cantique des créatures* ; en employant ces mots de « frère », de « sœur », pour tout ce qui partage avec lui l'existence, gloire première de l'Être divin. Il s'était exprimé de la sorte pendant la plus grande partie de sa vie ascétique ; c'est bien dire qu'il ne s'agissait pas là d'une simple terminologie pieuse, mais d'un vouloir profond longuement médité. François se veut ainsi dans l'union des créatures (étendant, en quelque sorte, « séraphiquement » la communion des saints) parce qu'il prétend les faire rentrer dans la louange divine.

C'est en agréant pareille union au vouloir rédempteur que Jésus accorde au saint les stigmates d'un autre Christ. Ainsi le « *Cantique des créatures* » forme l'imprévue explication des stigmates dans la douleur et le ravissement desquels il a été composé. Par le « poverello », la nature entière souffre et triomphe en croix. C'est, étendue à l'univers, l'étreinte du crucifix et de François, si admirablement traduite par le Murillo du musée de Séville.

Les convers franciscains.

Rien de plus secret que les manifestations du séraphisme à travers les siècles chrétiens. Nous le pressentons chez le disciple bien-aimé uniquement attentif à l'amour divin et dont la vieillesse se délassait aux jeux d'une perdrix domestique. Il semble presque exempt de l'héroïsme des martyrs et de la science des docteurs, malgré des exceptions notoires. Le cœur ardent et si tendre d'Augustin se révèle plus passionné de la vérité et de la beauté divine qu'ébranlé par la misère de la vie. Il dut en être de même, semble-t-il, pour le

grand apôtre. Les solitaires sont accaparés surtout par la lutte ascétique contre la chair, le monde et son prince. C'est plutôt chez les contemplatifs du premier moyen âge que l'on parviendrait à découvrir des précurseurs du « poverello ». Nous ne pouvons pas songer ici à les rechercher, non plus qu'à suivre le rayonnement séraphique dans la descendance spirituelle du patriarche d'Assise. A peine aurons-nous le temps de signaler, dans celle-ci, quelques gestes plus significatifs.

Encore contemporain de François, Antoine de Padoue préfère à la science du docteur l'apostolat par ce qu'on voudrait appeler le miracle « usuel » et innombrable. Bien vite, cette profusion du merveilleux franciscain déconcerte délicieusement la pensée. C'est le cas chez l'admirable sainte Rose de Viterbe qui fut comme une Jeanne d'Arc de l'Église, ignorant les armes et, par sa seule parole, délivrant des soudards de Frédéric sa ville qu'elle rend au pape. Elle n'a que deux ans lorsque les oiseaux lui obéissent. A trois ans, elle fait obéir la mort et lui arrache une parente déjà au cercueil. A huit ans, elle prêche dans les rues. Elle voulait d'épouvantables expiations et mourut consumée par elles à dix-sept ans. Le prodige des roses mit la joie franciscaine sur sa tombe où le corps conservé montre maintenant encore un visage terni d'une étrange douceur.

L'empreinte séraphique semble surtout accusée dans le groupe des quêteurs franciscains. Peut-être n'a-t-on pas assez remarqué encore comment c'est à leur élite étrange et sublime qu'il faut demander l'écho le plus profond de la voix du saint dans les âmes, à travers les siècles.

Grâce à cette formation populaire, les saints mendiants atteignirent la surhumanité la plus essentielle dans la pauvreté d'esprit la mieux voulue par le Sermon sur la montagne. Ils sont nés parmi les travailleurs et ils ont travaillé eux-mêmes. Bientôt Dieu les appelle et, dans un couvent de « Mineurs », ils reçoivent une des charges les plus dédaignées, mais aussi les plus franciscaines : cette mission d'aller mendier la nourriture de leurs frères qui en fera les pauvres par excellence, les représentants de toute la pauvreté du monde. Ils ne sortent du couvent que pour la fatigue et l'affront. Sans cesse, ils passent de l'heureux asile de prière au monde de la douleur et de la méchanceté. Le cloître ne les garde pas à une solitude choisie, pour les seuls combats de l'âme ; la vie ne les approche que pour les accueillir avec

des huées, de la boue, du sang et des larmes. En échange, ils apportent à cette vie ce qu'amasse le couvent : la paix, la joie, la prière, le miracle et sa joie céleste. Ils multiplient ce miracle selon le nombre infini de la douleur ; ils le font descendre jusqu'aux chagrins de chacun et aux pleurs légers des enfants. Ainsi, sans paroles, enseignent-ils à tous que Dieu seul dispose de la vie et y peut ajouter le bonheur. Pour apprécier la force de cet apostolat du prodige, rappelons-nous qu'aujourd'hui encore, il est peu de croyants qui ne retrouvent la trace de quelque intervention surnaturelle dans leur famille, dans leur entourage.

Il suffira, pour notre dessein, de nous arrêter devant trois portraits de convers franciscains. Nous les choisirons parmi les moins connus et, de préférence, proches de notre temps, afin de mieux montrer que les siècles n'ont rien fait perdre de sa flamme à l'esprit de François.

Saint Séraphim naquit à Montegranaro en 1540, d'une famille pieuse et pauvre qui fit de lui un berger, puis un aide-maçon. Dans une maison où il répare un mur, il entend lire un livre de Denis le Chartreux, l'extatique Flamand. Il ne peut se retenir d'écouter et se fait surprendre dans son ravissement. La lectrice était une jeune fille qui s'intéressa à l'ouvrier et lui facilita l'entrée chez les Mineurs capucins où, après bien des épreuves, il devint frère quêteur. Jamais il n'apprit à lire, mais il improvisait des cantiques et faisait des miracles. On lui reprochait un jour de rechercher le parfum des roses. « *A les respirer*, répond-il avec enthousiasme, *je me sens touché jusqu'au fond du cœur!* » Comme son père saint François, il parlait aux oiseaux, comme saint Antoine aux poissons. Ainsi, encore, comme François, il fit une guerre terrible aux démons, la seule forme de pure haine, d'une puissance consciemment et uniquement malfaisante.

Un surnom populaire résume la physionomie du bienheureux Crispino de Viterbe, le « Saint joyeux ». De fait, il se fit une habitude de cette joie qui résume les éléments de l'esprit séraphique : amour de la nature et de la beauté, pitié universelle, optimisme renouvelant en quelque sorte le monde dans l'âme par le goût de la souffrance et l'habitude du miracle bienfaisant. Il couronne ces éléments principaux de la joie franciscaine par la piété envers Marie, le plus tendre sourire de Dieu. Dès son premier âge, sa mère l'avait confié à la madone du chêne, près de Viterbe, qui est re-

présentée dans une image fameuse peinte au quatorzième siècle, avec l'Enfant divin tenant un de ces oiseaux si chers au saint d'Assise. Devenu jardinier des Mineurs, Crispino répandait des miettes de pain et des graines devant la madone installée au centre de son jardin afin de lui donner un perpétuel concert d'oiseaux. Le chant du rossignol l'enthousiasmait ainsi que toute la nature et toute la vie. On l'entendait souvent répéter : « Combien le monde est beau ! » Cette beauté, il la recherchait surtout dans les fleurs dont il fut un des plus saints amis. Il leur donnait volontiers un rôle dans ses prodiges, achetés, encore une fois, par des pénitences terribles. C'est en lui remettant une fleur d'amarante qu'il guérit un camérier du pape Clément XI, Marc-Antoine Adriani. Un de ses bienfaiteurs se désolait de manquer de fleurs pour une fête ; le saint lui en donna une quantité et d'espèces inconnues. Lui-même élevait de petits oratoires que chacun se faisait un devoir de fleurir. C'est là un trait que nous trouvons chez la plupart des saints convers. Ils ont pour seul bonheur terrestre des douceurs qui, d'être fugaces et renouvelées sans fin, représentent mieux les joies éternelles ; comme d'être prises à la nature, elles montrent l'infinie richesse de la pauvreté franciscaine. Ils semblent les âmes d'un présent ne devant pas finir. Ils n'apportent, en effet, pas de passé à cause de leur ignorance, surtout de leur ignorance de la lecture, ce passé persistant ; ils ne travaillent pas pour un avenir terrestre, n'écrivant ni n'édifiant aucune œuvre d'art. Leur vie est toute aux délices de la ferveur, à cet épanouissement continuel de la piété et de ses joies renouvelées par la fête de chaque jour comme des fleurs constamment fraîches dans le vase immuable du cœur.

D'origine un peu moins misérable que la plupart des convers, Crispino sait lire. De là, sa coutume de déclamer à ses bienfaiteurs les louanges de la Madone qui se trouvent dans les poèmes de Dante et du Tasse. Ces récitations, ces chants, cette gaieté constante, le font appeler partout le « Saint joyeux ». Le secret de cette joie nous est révélé par un témoin qui voulut surprendre le thaumaturge en prière. Il réussit seulement à s'approcher une nuit de la cellule qu'il trouva pleine d'une insoutenable lumière au centre de laquelle se discernait à peine le saint soulevé de terre et parlant à Jésus comme au Thabor.

Cette vie de souriants prodiges émerveilla tour à tour la

Tolfa, Albano, Monte Rotondo, Orvieto, enfin Rome d'où elle s'épanouit au ciel.

Le dernier des trois convers que nous avons choisis, saint Félix de Nicosie, vient de Sicile et appartient à la fin du dix-huitième siècle, si bien que des témoins de sa vie purent être entendus au procès canonique de 1830. Ils attestèrent une série de prodiges auprès desquels les *Fioretti* paraissent bien timides à engager le ciel sur notre terre et Dieu parmi les hommes. Son père, Philippe Amuruso, était un pauvre savetier assidu aux réunions de la confrérie de Notre-Dame de la Paix. Sa mère, non moins pieuse, apprenait volontiers à ses enfants des cantiques encore populaires aujourd'hui :

Veni, Veni, Gesuzzù, chi ti aspettu.
Veni, et riposa' intra stu cori ingratu.

Cette tendresse maternelle, exquise encore dans la pauvreté, semble avoir été la seule école du petit saint. Elle forma un enfant de prière, puis un jeune cordonnier ascétique, à l'instar d'un autre Sicilien, mort en 1669 à Rome, Bernard de Corléon. Reçu après de longs débats chez les capucins de Mistretta, il est renvoyé à Nicosie où il portera au dernier paroxysme la vie merveilleuse des quêteurs franciscains. Toujours selon l'exemple de François, il étend la pitié chrétienne et sa leçon jusqu'aux animaux, jusqu'à leur immolation nécessaire. Un jour, il avait ressuscité un pigeon mort qu'on lui avait offert. Peu après, le saint se trouva en mendiant, selon l'usage local, à la table du baron Sant'-Andrea, sur la terre de Paravola. Comme on servait un plat de petits oiseaux, le grand seigneur se rappela les bruits de prodiges qui couraient. « *Frère Félix*, dit-il en souriant, non sans ironie, au religieux, *si ces petits oiseaux vous intéressent, je vous les donne; faites-en tout ce qu'il vous plaira.* » Le visage du franciscain s'était éclairé : « *Puisque celui à qui vous appartenez vous rend la liberté, petites créatures de Dieu, partez vite, retournez à vos bosquets!* » Mais déjà le plat était vide et un concert de chants s'entendait par les fenêtres... Le saint dissipa la stupeur des convives en disant avec un sourire : « *Puisque les oiseaux mêmes sont joyeux, je veux aussi faire fête avec vous!* » Et, ce qui lui arrivait rarement, il prit part à la fin du repas. Une enfant qui était venue apporter des cardons en offrande au couvent, était dévorée par la soif ardente des pays chauds et suppliait le moine de lui donner

un peu d'eau fraîche... Or, la corde du puits était cassée. Après avoir réfléchi et prié un instant, frère Félix descendit un panier au bout d'une ficelle et le retira plein d'une eau fraîche que retenaient les brins d'osier... L'enfant but et n'oublia jamais. Elle en vint témoigner au procès de 1830. Pareille merveille fut renouvelée à différentes fois, notamment devant le vice-roi de Sicile, marquis de Via Fuillès.

En même temps que la ferveur séraphique faisait ainsi descendre la vertu de Dieu chez les hommes, elle faisait monter vers le Ciel la fleur de l'héroïsme humain. L'ordre, on le sait, avait osé composer de la sorte ses armoiries : sur un fond d'azur, de ciel, la main tendue de Jésus croisée avec celle de François comme pour en confronter les stigmates, avec, entre elles, la croix teinte du sang divin. Cette surhumaine identification du martyre franciscain avec la Passion divine formait un engagement héroïque qui fut tenu. Sans cesse, l'ordre, déchiré, pourtant, jusque dans son unanime amour pour François, voulut l'extrême fidélité dans les plus petites vertus comme dans les plus éclatantes. Rappelons-nous seulement cette garde aux Lieux-Saints, autour de la crèche, du calvaire et du tombeau glorieux, qui les conservait à la chrétienté par d'obscurs martyrs sans cesse remplacés à leur poste suprême. Au milieu du peuple élu des Trois ordres, les convers franciscains composent un groupe de thaumaturges d'esprit essentiellement séraphique. Leur mission se continue de nos jours mêmes par les thaumaturges contemporains, les uns à peine connus comme le père Paul, de Moll en Campine, les autres s'imposant même à la foule indifférente avec une soudaineté incroyable, comme le curé d'Ars et Thérèse de Lisieux. Lorsque celle-ci, après une vie d'effrayants sacrifices, demande une éternité pour faire tomber sur la terre le miracle comme une inlassable pluie de roses, elle reprend l'esprit franciscain et jusqu'à son symbole de beauté et de pitié universelle, la rose de Rose de Viterbe. C'est dans le même esprit que notre siècle revient vers Assise, du même mouvement qui l'entraîne vers Lisieux où une enfant effeuille d'en haut ces fleurs que François cueillit à la Portioncule, rouges et blanches, mettant ainsi la beauté du monde, ses joies avec ses douleurs, dans les mains crucifiées.

Edmond Joly.

Le problème de la stabilisation du franc

Tout le monde en France aspire au rétablissement d'une monnaie stable ; à tout le moins personne n'oserait plus avouer des préférences pour l'inflation.

Certes, il est fort heureux pour notre existence nationale que cette conscience des dangers économiques et sociaux de l'instabilité et de la dépréciation monétaire se manifeste enfin d'une manière impérieuse. Mais ces aspirations et ces tendances de la partie la plus nombreuse et la plus honorable de la population n'en sont pas moins imprécises et sur les méthodes et sur le but lui-même qu'il convient d'atteindre.

Faut-il stabiliser le franc? Faut-il le ramener au pair d'avant guerre? Graves et troublantes questions, qui peuvent d'ailleurs paraître davantage du domaine de la sociologie que de la finance.

Pour l'économiste, le problème est plus simple et plus immédiat, et puisque la stabilisation est à l'ordre du jour, la seule question d'importance est la suivante :

Avec quel écart peut-on fixer le cours de stabilisation des changes par rapport au pouvoir d'achat intérieur de la monnaie pour obtenir les meilleures conditions d'adap-

tation de l'économie nationale au nouveau régime des changes?

Pour saisir toute l'importance de cette question, il convient de ne jamais perdre de vue que s'il est facile d'envisager un cours de stabilisation des changes même semi-rigide, c'est-à-dire comportant une marge d'oscillation plus large que les gold-points normaux, il est par contre très délicat d'évaluer le pouvoir d'achat intérieur de la monnaie. Par conséquent, lorsque l'on a rassemblé les moyens techniques suffisants pour assurer la stabilisation de la devise, et que l'on se trouve dans des circonstances favorables, il reste à se demander si les moyens techniques d'escompte qui sont les seuls que l'on puisse mettre en action pour agir sur les prix sont suffisants pour assurer le statut économique que l'on veut fixer en fixant le change.

Envisageons d'abord une stabilisation à un cours trop élevé des changes. Les industries exportatrices continueront à se développer au détriment des besoins intérieurs en entraînant une perte de la substance nationale analogue à celle qui se produit en période d'inflation. Mais, ce n'est là qu'un aspect de l'appauvrissement qui découlerait d'une telle stabilisation. Toutes les mesures d'isolement et de protection du marché intérieur n'empêcheraient pas une dépossession du capitaliste et de l'acheteur français au profit de l'étranger. La spéculation étrangère serait en France, en effet, d'autant plus irrésistible qu'entraînant à l'origine un excédent de la balance des paiements, elle accroîtrait automatiquement les réserves du système bancaire français. Elle obligerait par suite les banques à développer le crédit intérieur sous les formes les plus diverses et à faciliter la hausse des prix. Dans ces conditions, la position de l'acheteur étranger qui reste précaire en période de dépréciation continue du franc sur le marché des changes — parce que celui-ci ne peut prévoir comment il liquidera son opération et à quel cours il rapatriera ses investissements — deviendrait de tout repos à partir du moment où le change étant fixé, le marché intérieur des biens et des marchandises serait mécaniquement entraîné vers la hausse. Par exemple, l'Américain qui a acheté une maison en France en 1921, lorsque le dollar valait 12 francs, ne peut certainement pas retrouver aujourd'hui son prix d'achat en dollars, car le prix de vente de l'immeuble n'a pas plus que doublé

depuis 1921. Cette perte ne ferait que s'accroître si le franc continuait à baisser. Au contraire, si le franc était stabilisé, l'acheteur américain réaliserait un bénéfice certain en acquérant un immeuble et en attendant, pour le revendre, que les prix en monnaie-or aient rejoint le niveau d'avant-guerre.

Inversement, dans le cas d'une stabilisation à un cours des changes trop bas par rapport au pouvoir d'achat du franc, le marché intérieur se développerait aux dépens du marché extérieur, sauf des mesures de déflation d'application difficile. C'est la situation présente de l'Angleterre, où les industries exportatrices ne peuvent vivre qu'avec des subventions directes ou indirectes de l'État. Cet exemple prouve que lorsque certaines limites sont dépassées, le taux d'intérêt n'a plus d'action efficace sur les prix, car on peut difficilement refuser le crédit aux industries prospères qui travaillent pour la consommation intérieure, et la hausse des taux d'intérêt agit dans le sens de la hausse sur un marché où la consommation a des ressources exagérées.

En définitive, toute erreur dans le taux de stabilisation, encore que techniquement on ait les moyens d'ajuster la balance des paiements, aboutirait à un appauvrissement national, soit en provoquant des cessions de richesses qu'il faudrait racheter tôt ou tard plus cher, soit en créant un déficit de balance commerciale, qui annulerait l'efficacité de l'épargne nationale placée à l'étranger et qui rendrait difficile, sinon impossible, toute activité financière extérieure.

Une politique de stabilisation doit donc avoir pour objectif un cours des changes qui assure un certain équilibre entre le marché intérieur et le marché extérieur concourant à l'enrichissement national, et non à une activité plus ou moins factice et vaine.

Si l'on cherche dans les prix le critère de cet équilibre, l'idée la plus simpliste qui se présente à l'esprit est celle de la parité des pouvoirs d'achat intérieurs des monnaies. C'est la théorie du professeur Cassel, qui est trop connue pour qu'il soit besoin de l'exposer de nouveau. Elle revient à dire qu'il faudrait qu'un poids fixe d'or fin représentatif de la monnaie ait subi les mêmes variations de pouvoir d'achat dans tous les pays par rapport à son pouvoir d'achat d'avant-guerre établi sur un certain nombre de marchandises-

étalon. Dans ces conditions, on reviendrait, semble-t-il, aux équilibres d'avant-guerre, c'est-à-dire que la consommation intérieure et l'exportation se trouveraient également garanties dans la mesure où elles l'étaient en 1913.

Or, si l'on considère les pays qui ont rétabli le régime de l'étalon-or, l'index actuel des prix de gros présente, de pays à pays, des différences notables.

États-Unis	155
Japon	188
Suède	148
Allemagne	127
Suisse	145
Pays-Bas	141
Royaume-Uni	153

On doit nécessairement en conclure que les conditions de la balance des paiements de chacun de ces pays se trouvent modifiées par rapport aux conditions existant avant la guerre. Pour certains, il ne semble pas que l'on soit encore arrivé à un ajustement définitif du marché intérieur et du marché extérieur, mais, pour la plupart, il semble que cet ajustement se réalisera sur des bases nouvelles, qui consolideront à peu de chose près les situations actuelles.

Les écarts dans les index des prix de gros s'expliquent du reste assez facilement, car il n'y a en somme qu'un facteur commun dans ces prix, c'est le cours international des matières premières et le prix du fret maritime réglé par des accords internationaux. Tous les autres éléments du prix de revient de la production et les conditions du prix de vente intérieur sont le résultat du statut du marché national.

Si l'on se base sur l'index des prix de gros en France, qui est de 800 pour 100 (statistique générale de la France, septembre), pour une hausse du dollar qui est de 675 pour 100, on peut calculer aisément que l'index-or des prix en France est de 118 pour 100. Pour réaliser la parité du pouvoir d'achat intérieur avec le dollar ou avec la livre, il faudrait donc, soit que les prix de gros montent encore de 37 pour 100 par rapport à l'avant-guerre (un tiers de plus que les prix actuels), soit fixer les cours de stabilisation du change-or du franc à 516 pour 100 (675×118), c'est-à-dire au cours de 26,72 pour le dollar, et 130,13 pour la livre.

Mais l'index des prix-or en France est aujourd'hui le résultat d'une situation tout à fait artificielle, car il est incontestable que l'on se trouve en présence d'une déconsolidation des capitaux ou tout au moins d'une insuffisance de l'épargne, qui ont pour effet d'alimenter le pouvoir d'achat de la consommation avec des ressources qui devraient être normalement capitalisées.

L'index de bourse du *Bulletin quotidien*, les études de M. Pierre Caziot dans *la Journée industrielle* sur les ventes foncières, etc..., prouvent que la valeur des capitaux est loin d'être au niveau des prix de gros.

Dans ces conditions, l'index des prix-or en France, moins encore que partout ailleurs, ne paraît pas pouvoir être retenu comme base d'une politique de stabilisation des changes.

* * *

Pour résoudre le problème, il faut donc s'affranchir de toutes les simplifications théoriques, et chercher la solution dans la discussion des conditions pratiques de vente sur le marché extérieur et sur le marché intérieur.

Dans la mesure où le prix international des matières premières, frets, etc., intervient dans les prix de revient, ce prix en francs diminuera dans la proportion où le cours de stabilisation du franc sera le plus élevé possible par rapport aux changes étrangers. Le facteur qui déterminera le prix de revient des marchandises, en vue de la vente à l'étranger, sera donc l'index des salaires, qui, dans la pratique, suit d'assez près les fluctuations ascendantes du coût de la vie. Donc, au point de vue du marché extérieur, il faut simplement éviter d'élever le cours de stabilisation au-dessus du taux des salaires des industries exportatrices. Le problème du fonds de roulement de ces industries, au moment de la stabilisation, doit se résoudre naturellement par des liquidations de stocks de devises ou de matières premières.

En ce qui concerne le marché intérieur, une autre notion intervient. L'écoulement de la production dépend essentiellement de la demande et du pouvoir d'achat de la consommation. Ce pouvoir d'achat ne peut pas, sauf destruction de capital, dépasser la somme des revenus de la population, que ces revenus proviennent du travail ou du capital.

L'efficacité des revenus du travail, comme pouvoir d'ab-

sorption de la production, peut être considérée comme une constante, tant qu'il n'y a pas chômage. Il est évident, en effet, que si les salaires suivent le coût de la vie, les salariés de toute nature absorbent, quel qu'en soit le prix, la même quantité de produits.

Par contre, les revenus du capital se trouvent de toutes façons amoindris par la hausse du prix de la vie. Si ce sont des revenus d'actions de sociétés ou d'entreprises individuelles, la hausse des salaires et la nécessité d'amortissements plus élevés entraînent un besoin supérieur de fonds de roulement, qui est satisfait par des prélèvements sur les bénéfices, ou par l'annulation progressive de la dette obligatoire. Il est évident, par ailleurs, que l'efficacité de tout ce qui est « rente » va en diminuant avec la hausse des prix. Donc, pour l'ensemble de l'économie nationale, la hausse du coût de la vie signifie une perte d'efficacité de tous les revenus du capital, sans accroissement du pouvoir d'absorption des revenus du travail.

Seuls augmentent les bénéfices de certains intermédiaires sur des opérations de stockage ; mais ces bénéfices sont prélevés sur le fonds de roulement national. En définitive, ce sont eux qui créent les embarras de la production en détournant au profit du commerce de gros et de demi-gros la différence entre le prix de vente à la production et la valeur de remplacement des stocks de matières premières (différence contre laquelle la production française n'a pas toujours pris des précautions suffisantes).

En résumé, tout ce que nous venons de dire concourt à prouver qu'une politique de stabilisation des changes doit tendre à fixer le cours de stabilisation le plus près possible du coût de la vie. Mais cette stabilisation aura pour effet de provoquer des rapatriements de capitaux et de devises. Et il faut donc se demander comment l'excédent de la balance des paiements n'entraînera pas la création de moyens de crédit nouveaux qui pousseront à la hausse des prix.

Nous croyons, tout d'abord, que ces moyens de crédit trouveront très facilement leur emploi sur le marché des capitaux français, et qu'ils resteront très peu de temps déposés en banque. Par ailleurs, en stabilisant à un cours beaucoup plus bas que les cours auxquels ont été constitués les stocks actuels de matières premières étrangères et en permettant de reconstituer ces stocks à des prix en francs plus avan-

tageux, on obligera sans doute l'industrie ou le commerce à des liquidations à perte. Par suite, les pertes en francs sur la liquidation des stocks de marchandises devront être compensées par les gains sur le portefeuille devises, ce qui absorbera une partie de l'excédent des disponibilités.

Certes, les contraintes du taux d'intérêt seraient incapables d'arrêter la hausse des prix si une hausse se produisait pour rejoindre un cours du change très éloigné, car cette hausse pourrait être consolidée par la suite dans une certaine mesure, et le commerçant aurait donc un bénéfice à attendre la hausse, quelle que soit la charge d'intérêts sur la valeur des stocks. Par contre, le taux d'intérêt sera un moyen suffisant pour obtenir les compensations et les liquidations que nous venons d'indiquer, si le faible écart entre les prix et les changes ne permet d'espérer aucune consolidation d'un mouvement en avant des prix.

* * *

Quel est donc le cours des changes qui correspond au coût de la vie?

Si l'on se reporte aux courbes de l'index du prix de la vie à Paris et de l'index des changes-or, on constate que l'écart entre ces deux courbes est allé croissant depuis le mois de février dernier. Cela tendrait à démontrer que la hausse est actuellement freinée, par l'insuffisance des revenus individuels. Cependant, à Paris, la consommation des étrangers accroît la demande en poussant les prix, et certainement plus à Paris qu'ailleurs, il y a, dans les classes moyennes, une consommation des capitaux.

Une saine politique de stabilisation des changes devrait donc tendre à ramener les cours à un niveau voisin au moins du coût de la vie en province. Ce sont les conditions les meilleures pour conserver le pouvoir d'absorption du marché intérieur, et pour avoir une exportation réellement profitable au pays.

L'index du prix de la vie que l'on peut retenir comme la moyenne des hausses locales doit être aux environs de 620 (Nord, 617 ; Est, 614 ; Sud-Est, 628 ; Midi, 691 ; Ouest, 584 ; Alsace-Lorraine, 644) donnant un index-or des prix de 92 pour 100 par rapport à l'avant-guerre. Pour faire la péréquation entre cet index des prix-or intérieurs et la

dépréciation moyenne de l'or, il faudrait ramener l'index du change-or à $\frac{(675 \times 92)}{155}$ 400 pour 100.

Ce taux correspond au cours de 100,88 pour le sterling et au cours de 20,72 pour le dollar.

La politique de stabilisation peut-elle avoir un objectif aussi éloigné des cours actuels du change?

Nous avons dit qu'il n'était pas indispensable et encore moins souhaitable que le coût de la vie en France soit aussi élevé qu'il l'est dans les autres pays. Plus la vie sera bon marché en France, par rapport à l'étranger, sans toutefois que les besoins de la consommation intérieure soient sacrifiés, plus on aura des moyens d'exportation et plus la production française pourra se développer sainement.

Il semble donc qu'en poursuivant une politique qui tendrait à ramener le franc aux environs d'un cours de 120 pour la livre, on s'approcherait des conditions les plus souhaitables pour le pays. Mais avant de fixer ce cours, d'autres considérations doivent intervenir. Il faut, en effet, que la stabilisation n'entraîne pas de problème budgétaire nouveau et difficile à résoudre, et qu'elle n'exige pas des modifications, graves de conséquences, dans le statut monétaire. Car la stabilisation des changes, pour devenir un fait permanent, exige que soient écartées d'une manière définitive les causes profondes de l'inflation.

Le plan budgétaire actuel paraît susceptible de s'adapter à une stabilisation des changes qui entraînerait l'arrêt de la hausse des prix. Sur la base des prix actuels, le budget complet représentera environ huit milliards et demi de francs d'avant-guerre. C'est beaucoup, mais si l'on tient compte que le service et l'amortissement de la dette rentrent dans un pareil budget pour plus d'un tiers, le total budgétaire, alors même qu'il atteindrait 150 pour 100 du chiffre d'avant-guerre, est parfaitement supportable par le pays. Les budgets étrangers ont augmenté le plus souvent dans des proportions bien plus fortes. Sur de pareilles bases, le sort des rentiers, à quelques exceptions près, paraîtrait, à la rigueur, acceptable. Leur capital, fortement entamé par rapport à la valeur intrinsèque de souscription, est susceptible d'une revalorisation partielle appréciable dans la mesure où le taux d'intérêt ira en s'abaissant. En outre, on pourrait leur faire des avantages fiscaux plus ou moins

prolongés qui atténueraient leur sacrifice. Enfin, on pourrait transformer une partie des emprunts en rentes viagères d'un taux plus élevé.

Au point de vue monétaire, la circulation d'avant-guerre se composait de 5,7 milliards de billets à laquelle on pouvait ajouter, semble-t-il, 4 milliards d'espèces métalliques, soit au total une dizaine de milliards de moyens de paiement. La circulation nouvelle se composerait à peu près exclusivement de billets dont le volume atteint actuellement 55 milliards et demi. En tenant compte des besoins de l'Alsace-Lorraine, on se trouve donc aux environs du coefficient 5 qui correspondrait au cours de stabilisation prévu des changes.

La fonction monétaire est complétée par les dépôts en banque. Sur ce point, les statistiques sont assez imprécises. On peut admettre toutefois que le chiffre de ces dépôts était d'environ 7 à 8 milliards avant la guerre. Tout porte à croire que le chiffre actuel des dépôts est inférieur à cinq fois celui que nous venons de citer. Mais un meilleur aménagement des compensations permettrait d'accroître facilement l'efficacité des dépôts en banque, dans les règlements par chèque.

Dans l'ensemble, rien ne paraît donc s'opposer à ce que l'on poursuive une politique qui tendrait à obtenir la stabilisation des changes aux cours que nous venons d'indiquer.

Toutefois, il ne faut pas perdre de vue que notre discussion et notre solution s'appliquent au problème *en quelque sorte statique*. Or, la réalité pratique, c'est le mouvement et la vie. Le marché des changes, c'est essentiellement le domaine de la spéculation, et l'on peut attribuer entre autres causes le premier échec de la tentative de stabilisation en Belgique à la méconnaissance de ce dernier facteur. Dès que M. Janssen a indiqué son intention de réaliser la fixation des cours du franc, la spéculation internationale a acheté à découvert la devise belge en accentuant la hausse des cours. M. Janssen, plus ou moins surpris par l'ampleur et la rapidité du mouvement, a précipité sa décision. Le jour où la Banque nationale de Belgique a annoncé qu'elle vendrait des devises à un prix déterminé, les spéculateurs ont liquidé leur opération, ce qui a permis sans doute d'écouler des comptes créditeurs sur la Belgique dans d'excellentes conditions, mais qui a également vidé l'Institut d'émission de ses réserves de

change. Certains en ont conclu, à tort du reste, que le franc belge avait été stabilisé trop haut. Le cours adopté par M. Janssen n'avait rien d'exagéré par rapport aux conditions économiques générales, au contraire, mais l'opération de stabilisation, mal étudiée au point de vue technique, a sombré dans une manœuvre du marché.

Une politique de stabilisation, encore qu'elle exige une reprise sérieuse du franc pour aboutir à un statut économique et financier définitif, doit donc canaliser cette reprise et obtenir la maîtrise de la spéculation sur le marché des changes. Or, cette maîtrise ne peut être réalisée que par un effort prolongé, et par des manœuvres de plus en plus délicates. Ce n'est donc pas dans une atmosphère à peine dégagée des tempêtes politiques que l'on peut espérer obtenir des résultats qui doivent être le fruit normal d'un travail soutenu. De plus, il est possible que l'affirmation parfaitement nette de l'objectif poursuivi par les pouvoirs publics ne suffise pas pour empêcher la modification des données fondamentales du problème, c'est-à-dire la situation des prix. Enfin, la stabilisation du franc, quelle qu'en soit le taux, ne saurait, en aucune façon, résoudre la question des débouchés qu'il faut fournir à des industries qui ont considérablement accru pendant et depuis la guerre leur capacité de production. A ce problème nouveau, qui a été jusqu'ici marqué par le désordre monétaire, il conviendra d'appliquer des méthodes de politique économique nouvelle.

En somme, ce que nous avons voulu montrer, c'est que la stabilisation doit être faite pour tous les Français, et qu'il y a un cours des changes qui réalise le maximum d'avantages sans nécessiter une aide étrangère importante et durable. Cette aide n'est, au fond, réclamée que par ceux qu'effraie ou qui ne croient pas possible une politique parfaitement saine. Or, on peut et on devrait éviter les inconvénients que présente pour la vie nationale un recours à l'étranger. Mais notre raisonnement n'implique pas, hélas ! pour cela, qu'une politique financière, même parfaite, résoudrait de façon magique tous les problèmes financiers individuels ou ferait disparaître les conséquences économiques de la guerre. Ce sont là d'autres affaires et ce sont malheureusement celles qui trouvent souvent les meilleurs avocats.

JEAN COMPEYROT.

Le Sang de la nuit [1]

CHAPITRE VI

Au secours de « Nostradamus ».

Celui qui avait été le petit Tiéou, du Mas des Spectres, Mathieu Tressan était maintenant un beau garçon de onze ans, élevé au Mourillon, comme leur propre fils, par le docteur Jean Cordion et sa jeune femme retrouvée, Madeleine. L'annonce de la survie de Martin Tressan, tombant en coup de foudre avec celle de son arrestation, sous le nom de monsieur « Notredame », (2) et de son inculpation pour l'assassinat de la Pocholle, cette nouvelle, qui sidéra Jean et Madeleine, enivra de joie, sans l'étonner, le petit Mathieu. Tout de suite, il songea — connaissant le don prophétique de son père — que son mystérieux départ était lié en quelque manière à cette dramatique aventure et que la terrible accusation tomberait vite. Il se rappela certaines paroles du mage, prononcées au lit de mort de Maguelonne et qui, quoique bien jeune, l'avaient vivement frappé : « Je n'ai pas fini de connaître le malheur. Du moins, t'épargnerai-je l'épreuve, mon bon chéri ! » Jean Cordion était un puissant esprit, que la médecine avait accoutumé à rechercher les causes, souvent complexes, des maux qui accablent les humains. Il commença par organiser le pétitionnement des villages provençaux et languedociens au procureur de la République, à Lyon, au maire de Lyon,

(1) Voir *la Revue universelle* des 1er, 15 octobre et 1er novembre 1926.

(2) Voir *Un jour d'orage*, du même auteur, qui parut dans *la Revue Universelle* du 1er mars au 15 avril 1924, sous le titre de : *Nostradamus*.

au préfet du Rhône, réclamant l'élargissement immédiat de « Nostradamus ». Il chargea quelques confrères, généreux et indignés, d'assurer la communication de ces documents aux agences et à la presse locale. Cinq jours après le coup de théâtre, quelques heures après l'examen mental de Tressan, Jean, Madeleine et Mathieu débarquaient à Lyon, s'installaient à l'hôtel d'Angleterre et demandaient à communiquer avec le prisonnier. Les véritables vacances de la magistrature commençaient. Malgré les observations de Désarnaud, Maufre, qui jugeait l'affaire compromise et était d'ailleurs pressé de partir, accorda l'autorisation de visiter, en dehors même des heures réglementaires, dans la cellule, en présence de l'avocat et sous la surveillance et la responsabilité du gardien.

Jamais la ville secrète n'avait été plus belle que ce jour-là, qui était un dimanche, privée de promeneurs (répandus aux environs, aussi distincts des environs de Paris que Lyon lui-même est distinct de Paris), et demeurée fraîche, à cause de ses deux fleuves, dans l'incandescence solaire. Une lumière d'argent, quasi mystique, enveloppait Fourvières et descendait de là vers Saint-Jean, la place Bellecour, les quais de la Saône, l'Ile Barbe. Elle faisait paraître les maisons plus hautes et plus blanches, puis se perdait, s'estompait graduellement dans un océan céleste, d'un bleu de lin, que faisait vibrer et trémuler le son de centaines de cloches vénérables, timbrées, elles aussi, d'un argent ancien et sonore. La colonne d'air, apportée de Suisse par le Rhône, fleuve impétueux, se répandait vers la Croix-Rousse, dont elle assainissait les ruelles, sombres en bas, éclairées par en haut, ainsi que d'un Rembrandt lyonnais. Parfois, une trompe rauque d'automobile, doublant, avec insistance et gronderie, un véhicule plus lent ou une congénère de moindre marque, traversait cette magnificence fluide, comme un rappel baroque du temps moderne où la vitesse tient lieu d'approfondissement. Un vent léger agitait les feuillages innombrables et géants de la rivière, les animait d'un chuchotement parallèle au concert souverain des oiseaux. Certains merles, d'un âge avancé, ont vu la révolution de Lyon, les fusillades des Terreaux, et racontent ces choses aux chardonnerets, pigeons et fauvettes, qui n'y prêtent aucune attention. Très haut dans l'azur, ivre d'espace et de vision perpendiculaire, ronflait un avion, présage de guerre et non de paix, annonciateur de cataclysmes, tôt déchaînés, lentement réparés.

Tiéou entra le premier, suivi de Jean et de Madeleine, et se jeta dans les bras de son père, qui pleurait de bonheur sans se retenir. Ils s'étreignirent longuement, mêlant leurs larmes, de même source, d'âges différents, sans une parole. Nostradamus palpait les cheveux

bouclés de son beau petit garçon, ses épaules, ses bras minces, comme s'il l'eût retrouvé en Purgatoire, à tâtons après une longue attente. Ces retrouvailles n'étaient pas celles qu'il avait prévues, ni qu'il avait cru lui être annoncées (car les mages eux-mêmes se trompent souvent) ; telles quelles, elles sonnaient la délivrance de toute angoisse. Elles prouvaient qu'aucun doute n'avait effleuré — non l'enfant, gardé par la pitié divine de tout soupçon outrageant vis-à-vis de ses parents, même fautifs, et qui perdrait le souffle, s'il a l'âme bien placée, plutôt que sa confiance absolue en eux — non l'enfant, mais les amis sincères, présents du ciel, eux aussi.

En quelques mots, le prisonnier mit ses amis au courant de la situation, cependant que Petitbelin attendri — et qui commençait à se dire que *sa* cause n'était pas si chancelante — s'entretenait avec le gardien, lequel, discrètement, s'essuyait les yeux. Il recommanda à Cordion de s'aboucher immédiatement avec le père Champier, avec Jean Vêtu, en qui il devait avoir toute confiance, et avec Célestine Goneret. Il lui remit deux billets pour les deux premiers, lui peignit le caractère noble et prime-sautier de la troisième, tel qu'il lui était apparu. Il lui déconseilla de se mettre en rapport avec ceux d'entre les magistrats qui n'avaient pas encore quitté Lyon, ce qui risquait, en retardant encore leurs vacances, de les irriter. Mais Jean Cordion était bien décidé à demander une audience à Désarnaud, dès son retour, et à voir ce qu'il y avait au fond de cet acharnement inexplicable à inculper, sans preuves solides, un innocent. Un de ses clients de Toulon, ancien magistrat, et qui avait fréquenté Désarnaud à ses débuts, à Saint-Étienne, le lui avait peint comme fort intelligent, très instruit, mais huguenot dans l'âme et accessible aux suggestions de ses supérieurs, comme, hélas ! beaucoup de ses pareils. Le médecin voulait contrôler ce diagnostic. En attendant cette entrevue, la défense pousserait l'enquête à fond du côté des gens de maison de la Pocholle.

Tressan avait pris son fils sur ses genoux, le caressait, l'interrogeait sur ses études, lui parlait en provençal, s'assurait qu'il n'avait pas oublié la langue des aïeux « si sages, si sages », comme dit le grand Mistral.

— M'as-tu senti quelquefois près de toi, quand j'allais te rendre visite et que, demeurant invisible, je te glissais au creux de l'oreille : « à bientôt »?

— Tu vois, tu vois, disait l'enfant à Madeleine émue, mais ne voulant pas le paraître, je te le répétais souvent, marraine, et tu ne voulais pas le croire. Tu me défendais de m'exalter. Mais je ne m'exaltais nullement, et je ne me trompais pas. Puis, se serrant

contre Tressan : « Oh ! que je suis heureux aujourd'hui, papa, et quel beau cierge, tout à l'heure, nous allons mettre à l'autel de la Sainte Vierge, hein, Madeleine? Il n'y a pas d'exemple, paraît-il, qu'à Fourvières on n'ait pas été exaucé quand on a prié de toutes ses forces. »

La cloche, annonçant la fermeture prochaine des portes, avait sonné. Les visiteurs embrassèrent une dernière fois le prisonnier. Il était convenu qu'en l'absence de Maufre, le substitut chargé de l'intérim, du nom de Piffard, délivrerait les permis de communiquer, à raison de trois par semaine. C'était suffisant pour tenir Nostradamus au courant de la contre-enquête qui allait s'ouvrir, et pour recueillir ses indications et ses avis.

Cependant, le maire Loyassat, qui aimait sa bonne ville de Lyon, était sorti dans la matinée en chapeau de paille, la canne à la main, afin de jouir de ce beau dimanche, loin des soucis, du conseil municipal, où le turlupinait son adjoint Aron, et des sollicitations des uns et des autres. Il connaissait, du côté de Vaise, un bouquiniste, érudit et malin, qui lui réservait, de temps en temps, une occasion. Ensuite, il monterait en automobile et irait prendre son déjeuner à Pérouges, dans une salle à part de la célèbre hôtellerie, humant le bon air et le fumet d'un véritable pot-au-feu. Cela tout seul, sans sa femme, sans confident de théâtre, en voluptueux de la campagne, d'un vieux livre et d'une bouteille de Morgon authentique, le tout couronné d'un moka fameux, qu'environne la fumée de pipette. Tel était le programme et tel le savourait Jérôme Loyassat, qui promenait dans une âme de joueur de boules et dans une intelligence malheureusement limitée par le mensonge, un joli talent d'écrivain et une sensualité délicate.

Soudain, au tournant de la rue de la Charité, d'ailleurs déserte, une grande affiche jaune frappa ses regards. Elle était signée de Cavalcat, et reproduisait la lettre dérobée, avec des commentaires ignobles. N'ayant pu obtenir de son ex-camarade les vingt mille francs de rançon qu'il espérait, le maître chanteur avait usé de ce procédé baroque de diffamation, peu employé, parce que coûteux, qui n'atteint guère que les badauds, mais en impose aux esprits timorés par son côté « à tout venant » et forain. Bien que rompu à toutes les saletés de la démocratie dont il vivait, Loyassat, devant l'étalage de cette prose intime, et qui lui avait été volée, eut un moment de colère. Si Cavalcat eût passé à ce moment, il l'eût assommé à coups de canne, comme une vipère au revers d'un talus.

Une troupe d'enfants, joyeux et gracieux dans la lumière, qui débouchait d'une rue voisine, bouscula M. le maire, sans le recon-

naître. Ils étaient une dizaine de galopins et de fillettes, endimanchés, heureux de vivre, sans souci, auxquels la ville appartenait, libre de véhicules et de passants. L'affiche aussitôt les attira. Ils se groupèrent devant elle et l'épelèrent sans la comprendre, mais en la ponctuant d'esclaffements, de rires, de commentaires abracadabrants, comme ils auraient fait de *Lili en vacances* ou de *Bécassine chez sa grand'mère*. Pour finir, le plus petit de la bande, délicieusement bouclé, le cou nu et couleur de rose, prit par un angle l'affiche fraîchement collée et la déchira dans sa largeur. Si bien que le reste, devenu illisible, pendouillait. Loyassat l'aurait embrassé.

Mais, un peu plus loin, il y avait une seconde affiche, et il y en avait deux autres quai des Célestins. M. le maire, qui n'était pas une bête, comprit tout à coup qu'un pareil foisonnement de ces papiers orduriers, placardés pendant la nuit, ne pouvait avoir été réalisé sans la complicité de la police, dont le grand chef était Clavisse. Depuis plusieurs mois déjà, mais surtout depuis le drame de la Pocholle, la personnalité et le rôle de son chef de la Sûreté avaient attiré l'attention de Loyassat ; mais, par indolence naturelle et dégoût des minuties, il avait pratiqué le *de minimis non curat prætor* et chassé les soupçons qui lui étaient venus. Cette fois, il lâcha Vaise, le bouquiniste, le déjeuner de Pérouges, rebroussa chemin et gagna la grande rue de la Guillotière, où était le domicile privé du policier. Celui-ci était en train de se raser, — ayant fait la grasse matinée, — quand on sonna à la porte de son logis. Sa bonne était absente, il vint ouvrir lui-même et faillit tomber de son haut en reconnaissant « le patron », le « double patron », et de Lyon, en qualité de maire, et de Paris, en qualité d'ancien et de futur ministre de n'importe quoi et de tout.

— Monsieur Clavisse, dit Loyassat en posant son chapeau et sa canne sur la table de l'antichambre qui servait, en même temps, de salle à manger et de cabine téléphonique, je viens vous demander comment il se fait qu'une affiche, injurieuse pour moi, pour une femme et pour la cité que j'administre, ait pu être collée sur les murs de Lyon, sans être aussitôt arrachée par vos agents?

L'homme aux larges méplats, encore blancs de savon, devint écarlate. Ce « monsieur Clavisse », inhabituel dans la bouche cordiale du maire, ne lui disait rien de bon. Il répondit, bégayant presque : « Vi m'sieur, vi m'sieur, on vient de me téléphoner, monsieur le maire, rapport précisément à cette affiche et je viens de donner l'ordre de l'arracher.

— Votre service est donc si négligent qu'il ne fasse aucune ronde de nuit, au centre même de la ville, et qu'il ignore les projets

d'un Cavalcat ! J'avais déjà été plus qu'étonné de l'insignifiance des dossiers, concernant ce maître chanteur, et que vos services, sur mon ordre, m'avaient transmis. Mais, cette fois, la négligence passe la mesure. Je vous prie de mettre à l'amende M. le brigadier Sautenier, qui ne fait pas son devoir. Par ailleurs, je vais poursuivre Cavalcat devant les tribunaux compétents.

— Permettez... permettez-moi de v'dire, m'sieur l'maire, vi m'sieur, qu'en poursuivant Cavalcat vous authentiquifiez la lettre en question. Une bonne volée de coups de bâton, tombant comme qui dirait du ciel, aurait sans doute bien plus d'effet, à bien meilleur compte. Pour cela, je suis outillé...

— Il fallait y songer avant l'affiche, monsieur Clavisse. Vous connaissez l'adage « mieux vaut prévenir ». Je sais d'ailleurs, ajouta Loyassat soudain sévère, que Cavalcat est un de vos indicateurs, au même titre que Mlle Loisel et Honoré Brabant. C'est pourquoi les uns et les autres s'en permettent tant... Ne niez pas, monsieur, vous vous mettriez dans un plus mauvais cas. Je suis indulgent, non aveugle ni idiot ; vous avez une demi-heure pour déchirer les ordures de Cavalcat. Faute de quoi, je demanderai votre révocation à M. le ministre de l'Intérieur. »

Ayant parlé, Loyassat reprit son « panama », sa canne et sortit, bedonnant, mais digne. A peine dans l'escalier, il réfléchit que cette démarche et cette menace allaient lui faire de Clavisse, brute sournoise, un ennemi superflu, et, dans la place électorale, dangereux. Il remonta les marches et, arrivé à la porte, entendit la voix de la brute qui tempêtait dans son appareil et injuriait son personnel comme du poisson pourri, que celui-ci était, en effet : « Allo, Sautenier. V'lez-vous faire sauter ça des murs tout de suite, s'pèce d'abruti... Allo, n'coupons pas... Moi Clavisse ! Ici Clavisse ! N'coupez pas. » Le tintement de la sonnette de la porte interrompit ce déluge de jurons. Le policier ouvrit et aperçut un Loyassat changé, le sourire aux lèvres, la mine bonasse, les deux mains en avant : « J'ai tout entendu, car vos murs sont en papier et vous criez fort. Je m'étais trompé. Je vous ai accusé injustement, mon cher Clavisse. Je m'en excuse et vous prie de me pardonner. Mon irritation de tout à l'heure, oubliez-la ; mettez-la sur le compte de mon écrasant labeur. Pas un sou d'amende à Sautenier, bien entendu. »

— J'savais bien, vi m'sieur, que vous retrouveriez votre sang-froid et qu'vous vous rendriez compte des choses. La faute en est à mon secrétaire, qui s'était absenté hier dans la soirée et n'a connu l'affichage que ce matin.

Après avoir échangé quatre ou cinq poignées de main de frime,

mais vigoureuses, le maire et le chef de la Sûreté se séparèrent, plus mécontents l'un de l'autre qu'auparavant, en raison de leur double et réciproque comédie. Ayant besoin de passer sa mauvaise humeur sur quelqu'un, Clavisse manda à son bureau le journaliste parisien auquel il avait promis un tuyau de choix sur le drame de la Pocholle, et lui confia qu'une femme de chambre au service de feu Goneret, et qui était légataire de celui-ci, pour une somme de trois millions, avait fourni à la police des indications très précieuses, nouvelles, et qui étaient actuellement suivies. Il donna le nom en toutes lettres : Julie Loisel. Ainsi, l'affaire allait rebondir, dans la direction, précisément, que redoutaient Maufre et Désarnaud, fort éloignés de supposer une pareille trahison de Clavisse. Celui-ci comptait bien que ce micmac-là serait payé en francs-or par le directeur du journal d'informations auquel il était destiné.

Or, le reporter, né malin, sitôt en possession du secret, sauta en taxi et se fit conduire tout droit à la Pocholle, où il demanda un entretien particulier à Mlle Julie Loisel. A peine en sa présence : « Mademoiselle, je viens d'apprendre qu'une version nouvelle du crime était envisagée par ces messieurs de la Sûreté, à votre instigation. Auriez-vous la grande obligeance de me confirmer ce bruit sensationnel et de me fournir, si possible, quelques détails inédits. Il semble, en effet, que l'arrestation du thaumaturge de Saint-Rémy, sur laquelle on fondait tant d'espérances, n'ait pas donné ce que l'on escomptait. Il serait même question, de nouveau, de mise en liberté provisoire et d'un non-lieu. »

Julie répondit avec embarras : « Celui qui pourrait vous parler avec le plus de... oh, mon Dieu, j'ai le mot sur les lèvres...

— Le plus de détails?...

— Non, oh! c'est trop bête, ça finit en anse...

— Le plus de connaissance...

— Non, ça n'est pas encore ça... C'est un mot qu'est tout le temps dans les journaux.

— Le plus de compétence?

— Ah! merci, ça va mieux, le plus de compétence... Tiens, je ne sais plus où j'en étais...

— Vous me parliez, fit le reporter qui grillait d'impatience, le crayon à la main, d'une personne très au courant...

— Ah oui, eh bien, cette personne... mais il faut auparavant que vous me donniez votre parole de ne jamais révéler de qui vous tenez son nom...

— C'est promis, c'est juré, votre nom ne sera jamais prononcé, ni imprimé...

Elle se pencha vers l'oreille du jeune homme, puis parut se raviser :

— J'ai envie de ne pas lâcher ce nom, de vous ne dire que son métier.

— Mais pourquoi, mademoiselle, pourquoi tant de mystère? Il s'agit seulement d'une personne très au courant, non de l'assassin, ou des assassins...

— Quant à cela, ils devaient être plusieurs ; et certainement le sorcier « Nostradamus » en était. D'abord pourquoi qu'il cachait son nom?

— Mais l'individu auquel vous faîtes allusion croit-il aussi que « Nostradamus-Tressan » a participé au crime?

— Il croit tout ce que l'on veut, fit Julie en riant. Il fricote aussi, tout ce que l'on veut... Vous n'y êtes pas?

— Eh bien, je n'y suis pas du tout, mais pas du tout... Cet homme renseigné...

— C'est un cuisinier, voilà.

— C'est le cuisinier de la Pocholle, M. Gantaume?

— J'en ai assez dit : c'est un cuisinier.

— Je vais, de ce pas, interroger M. Gantaume.

— N'en faites rien. Je nierai vous avoir parlé.

Le journaliste comprit qu'il n'obtiendrait rien de plus et s'en alla songeur. Ce chef de la Sûreté, bavard et sournois, cette indicatrice, ces réticences lui suggéraient que le drame de la Pocholle avait d'autres dessous encore que ceux que l'on imaginait. Il rédigea dans ce sens un premier papier, assez vague, en annonçant un second et qui alla trouver Désarnaud jusque dans sa villégiature où on l'assaillait de questions sur l'affaire en cours : « Mais ce sont des fariboles », répondait-il, en tirant sur sa bouffarde. « Nous tenons l'assassin qui est Tressan. » Chacun de son côté, Maufre dans son patelin, et Quincarnon, dans le sien, faisaient des réponses analogues. Les gens, néanmoins, n'étaient pas convaincus.

Depuis l'arrestation de son maître, Jean Vêtu, qui n'était pas impliqué dans les poursuites, avait conservé son emploi de veilleur de nuit au *Fil d'argent*. Convaincu que le meurtrier de Goneret n'était pas loin, et que seules ses accointances avec « la Rousse » le protégeaient, Jean Vêtu avait perdu tout respect vis-à-vis de « ces messieurs », toute crainte à leur endroit. Il voyait en eux les persécuteurs et les tourmenteurs de celui qu'il mettait au-dessus de tous, pour la noblesse d'âme, la sagesse et la perspicacité, et aussi pour la science bienfaisante, de son patron, chef et guide Tressan. C'est pourquoi il poursuivait d'une haine froide, concentrée, muette, observatrice, investigatrice, farouche, les ennemis de son ami. Jour et nuit,

il ne pensait qu'à cela, qu'au moyen de déjouer l'intrigue scélérate acharnée à innocenter le vrai coupable et à perdre l'innocent.

Un camarade et compère restait à Vêtu : son chat Trimard, de race indécise mais hardie, de poil noir, aux yeux d'or, taillé en athlète félin, et chez qui le bond soudain, terrible, semblait proportionné à la méditation, les yeux mi-clos, sur la pierre ou la dalle ensoleillée. Le chat admire rarement l'homme qui ne sait pas grimper comme lui et qui fait du bruit en marchant, l'homme qui est toujours assez sale, qui met ses sentiments dehors et dont le caractère est variable. Mais quand, ayant fréquenté quelqu'un, il l'admire, rien de plus content, ni de plus fidèle que ce petit tigre, revenu de la jungle et habile à lécher du lait dans une assiette branlante, sans en renverser une seule goutte, ni tacher son jabot tout blanc. Or, Trimard admirait Vêtu, dont il connaissait les défauts, la crasse indéniable et la bohème, parce qu'il le voyait souvent réfléchir, épier, guetter, parce qu'il était d'une humeur égale et partageait tout bon morceau avec lui. Il avait remarqué l'absence de Tressan, la tristesse concomitante de Vêtu et associé aisément l'une à l'autre.

— Viens ici, Trimard, dit Vêtu, qui achevait son déjeuner solitaire, bien modeste, et mélancolique, en songeant aux repas heureux, de naguère, en compagnie de Nostradamus. Le ciel, par extraordinaire, était couvert et orageux, ce qui rend le chat électrique.

Quand le bel animal fut près de lui, déjà ronronnant et attentif : « Trimard, mon fi, j'ai besoin de toi. Il faut absolument que tu m'aides à démasquer ces coquins. »

La formule était un peu abstraite, et Trimard ne comprenait pas. Il le montra en remuant la queue dans un enroulement lent, serpentin, et en portant ses babines de côté.

Vêtu avait mis à part divers objets hétéroclites, ramassés dans les boîtes à ordures de la Pocholle, qu'il allait explorer chaque matin, en revenant de la fabrique à la prime aube : flacons vides et petites pantoufles ayant appartenu aux servantes de Goneret ; vieux souliers, cannes à pêche démantibulées, outils usagés, paperasses, journaux ayant appartenu au valet de chambre, au jardinier, au cuisinier, à Marius, à Strafford. Ce musée anthropologique n'était pas sans intérêt pour l'ancien chemineau, qui avait une connaissance approfondie des vestiges et détritus de la vie quotidienne, auxquels on n'attache aucune importance, mais qui portent souvent l'empreinte, matérielle et morale, de ceux qui les ont maniés, puis rejetés. Renseigné sur les habitudes de Gantaume, Vêtu lui attribuait aussitôt les tubes ayant contenu des spécialités pharmaceutiques, les débris des appareils de chasse et de pêche. Il savait qu'un coupe-

papier ébréché, de forme prétentieusement turque ou arabe, avait appartenu à Estancelin. Le jour où il rapporta chez lui une paire d'énormes bottines jaunes, presque neuves, dont les semelles avaient été intentionnellement détachées, dont les tiges avaient été raclées au couteau, il songea, connaissant la fracture observée sur le tibia de Goneret, à une suppression de pièces à conviction. Il les rangea avec soin, acheta une loupe et se mit à les étudier minutieusement, en les appliquant de biais avec force, sur sa propre jambe, afin de juger de l'empreinte.

Prenant le chat résigné par la peau du cou, Vêtu le conduisit à une de ces bottines, à un flacon de parfum, à une vieille casquette qui portait les initiales de Brabant : H. B. Le flair du menu tigre est autre que celui du chien, moins intense, mais plus réfléchi et relié à un sens tactile, dû aux poils du nez et de la gueulette, qui n'a pas son pareil chez les quadrupèdes. C'est par là que le félin de nos climats est relié aux choses de la température, de l'ambiance et de la chasse, comme aux trois principaux compartiments de sa vie à part, singulière, cruelle et documentaire. C'est par là qu'il tient registre de ses sensations aiguës et guerrières, cependant que la détente de ses muscles et la puissance contenue de son miaulement — en certains cas formidable et disproportionné — le renseignent sur ses sensations. Attendu qu'il est au tigre et au léopard ce que le lézard est au crocodile : un rapetissé par les climats tempérés.

Trimard tactila et flaira les objets que son maître lui présentait, en lui courbant amicalement la tête hésitante et le nez rechigneur. Cependant une voix familière lui disait : « Quand tu retrouveras celui ou celle à qui appartenait ceci, tu le suivras — comprends-moi bien — et puis tu viendras me dire où il est allé. »

Afin de rendre saisissable cette recommandation compliquée, Jean Chevelu, comme on l'appelait au *Fil d'argent*, traîna Trimard tout autour de la pièce, de droite à gauche, avec la bottine ancillaire sous les narines, et le ramena au point de départ. Puis il recommença, en sens inverse, de gauche à droite : « As-tu compris?... »

L'animal, assis sur sa queue, les deux pattes de devant rejointes comme deux colonnettes, fit signe de la tête que oui.

— Va, maintenant, là où tu sais, et, si tu remarques quoi que ce soit d'intéressant, préviens-moi !

Cette collaboration de l'animal domestique, pressentie, mais non mise en pratique par quelques vieilles filles et beaucoup d'enfants, cette collaboration d'où est sorti le chien policier, Vêtu la tenait, comme beaucoup d'autres choses, de Tressan, qui avait eu, au Mas des Spectres, un mouton parleur, un merle avertisseur et des chevaux

au courant de tout, sauf bien entendu des niaiseries qui sont dans les journaux et que l'on ingurgite aux seuls humains. Auparavant il se sentait de plain-pied avec les bêtes rencontrées sur le chemin, il écoutait avec ravissement les oiseaux jasant et babiliant, ou donnant de grands concerts dans les arbres hauts et feuillus. Mais il n'y comprenait rien. Tressan lui révéla que les moineaux apprivoisés viennent certainement pour manger le pain, mais aussi pour apprendre le langage de l'homme, plus grossier, mais plus significatif quant aux spécialisations, que le leur. Que les moutons souffrent de ne pas connaître l'heure, qu'on leur rend service en la leur disant ; que les araignées, plus subtiles, se tiennent au courant, au centre de leurs toiles aussi diverses que des points de dentelle, de tous les usages de la maison. Voilà ce que Vêtu apprit de son maître, au cours de leurs entretiens, tantôt zoologiques, botaniques, géologiques, tantôt spirituels et poétiques.

Au moment où Trimard franchissait l'appui de la fenêtre, comme l'avait fait malheureusement pour lui Martin Tressan, quelques semaines auparavant, on frappait à la porte, et presque aussitôt un homme blond, aux yeux bleus, de mine franche et heureuse, à la barbe blonde, se présentait ainsi : « Le docteur Cordion, qui vous apporte une lettre de la part de M. Notredame. »

Vêtu prit le billet, le lut, serra la main du savant et, sans émotion apparente, le pria de s'asseoir :

— Il faut associer nos efforts, monsieur Vêtu, dit Cordion. Ma femme est ici avec moi, avec le petit Mathieu, le fils du patron, dont il a dû vous parler souvent. Je dois voir aussi Mlle Goneret. J'ai vu le père Champier. Je verrai, à son retour de vacances, le juge Désarnaud.

— Oh, celui-là !... fit Vêtu, serrant les poings.

— Oui, je sais, je suis prévenu. Mais c'est sur vous que le patron semble compter le plus, parce que vous êtes dans la place et que vous connaissez les habitudes des scélérats de la Pocholle. Avez-vous quelque chose de neuf, depuis votre dernière visite à la prison?

— Pas encore, docteur, mais j'aurai... oh ! certainement... J'ai tant prié et je prierai tant. Quand on s'adresse à l'esprit de justice, le bon Dieu ne peut rien refuser. Il peut refuser à la pitié, parce qu'elle se corrompt, la pitié ; plus que tout le reste, et la preuve en est qu'on peut avoir pitié d'un coquin. Mais il ne peut refuser à la justice parce qu'il n'est pas possible de la corrompre.

Cordion retrouvait, sur ces lèvres rudes, le style et le tour d'esprit de Nostradamus. Il en était émerveillé.

— Voit-on d'ici le château? demanda-t-il.

— Non, il est caché par le labyrinthe. Mais voici la fenêtre dont on a tant parlé, et d'où Martin a sauté dans la haie. Voyez, ensuite, il y a un égout, et, ensuite, une seconde haie. Le mur cesse là.

— De quelle fenêtre cette Mlle Mouzin a-t-elle vu le patron sauter la haie?

— On ne peut l'apercevoir d'ici. Je vous montrerai cela en bas, tout à l'heure.

Les deux hommes continuèrent la conversation et s'entendirent sur tous les points, quant au concert de leur action. Cordion remit à Vêtu une somme de mille francs, destinée à délier les langues dans Paquet-Vian et aux Abyssins, où l'on redoutait assez la police. Comme ils descendaient dans la ruelle, les inspecteurs Boutre et Merluche, qui filaient le médecin d'ordre de Sautenier, depuis son arrivée à Lyon, ainsi que Madeleine et Mathieu, se dissimulèrent derrière un pan de mur. Vêtu les avait déjà remarqués. Cordion constata que le témoignage de Mlle Mouzin pouvait, en effet, au début être sincère, comme le lui avait dit Tressan. Mais il avait été corsé, et la vieille fille avait été travaillée par Désarnaud de telle façon que sa déposition était devenue une accusation en règle. Il en était de même quant à Audibrée, qui, roublard, avait tout de suite deviné les désirs de Désarnaud et l'avait comblé, à l'aide de détails forgés, comme le prétendu tremblement de Notredame, dès qu'il avait aperçu le mendiant.

— Quand tu auras une contravention, nous te la lèverons, lui avaient dit les inspecteurs.

Ils avaient aussi ordonné au propriétaire de la masure où logeait Mlle Mouzin — et qui était un marchand de vin fraudeur — de ne plus exiger aucun loyer de sa locataire ; puis ils avaient prévenu la vieille fille de leur bienveillante intervention. Ainsi était évité le danger d'une rétractation ultérieure, terreur des juges qui truquent leur instruction par ordre, ou par passion politique.

En dépit de leurs efforts renouvelés pour obtenir, dans Paquet-Vian et aux Abyssins, des renseignements défavorables ou de faux témoignages sur les deux solitaires de la bicoque, Boutre, Merluche, Sautenier, Clavisse lui-même avaient fait chou blanc. Les domestiques de la Pocholle étaient détestés des ouvriers et ouvrières du patelin, où l'on commençait à les accuser ouvertement d'assassinat et de faux témoignages.

La rencontre de Jean Cordion et du père Champier avait permis aux deux meilleurs amis de Martin Tressan de dresser un plan de lutte contre le parti pris manifeste des magistrats. La visite émouvante du même Cordion à Célestine Goneret entraîna définitivement celle-ci et le professeur Reverchot dans la petite troupe de ces affamés

et assoiffés de justice auxquels il est promis qu'ils seront rassasiés. Célestine ne fit aucune allusion, devant Jean, aux apparitions qu'elle avait eues de Maguelonne, mais elle le questionna sur les circonstances de la maladie et de la mort de la jeune fille ; et le médecin, ressaisi par la mémoire ardente, lui raconta l'évocation pathétique d'Evenos, l'éblouissant cortège des morts (1). A partir de cette conversation, Nostradamus, n'eut pas de partisan plus dévoué que la sœur et héritière de celui qu'on l'accusait perfidement d'avoir assassiné.

La saison creuse des vacances assoupissant les affaires en cours, les quatre « nostradamistes » — comme on les appelait dans la société lyonnaise — résolurent d'en profiter pour conquérir Gérard de la Tombiolle, directeur et président du conseil d'administration du *Fil d'argent*, frère du préfet du Rhône, et dont l'influence était prépondérante dans le commerce des étoffes depuis la mort de Goneret. Ils demandèrent une entrevue, non à sa fabrique, mais à son domicile particulier, au château de la Mirande, près Limonest. Géant timide d'une soixantaine d'années, de la même taille que l'avocat Montriblond auquel il ressemblait vaguement, veuf et sans enfants, — alors que son frère Henri avait une nombreuse progéniture, — le « grand Gérard », comme on l'appelait, ne recevait jamais personne, en dehors de sa famille, et avait horreur des visites, qu'il ne savait comment renvoyer et auxquelles il n'avait rien à dire. Néanmoins, il lui était impossible d'évincer un ecclésiastique, un médecin et une milliardaire de la qualité du père Champier, de Reverchot et de Célestine. Il se prépara donc à cette inévitable corvée avec une résignation toute chrétienne.

Contrairement à l'assassiné de la Pocholle, Gérard de la Tombiolle était de mœurs irréprochables et entouré de serviteurs de tout repos. Une gouvernante souffreteuse, un vieux valet de chambre, du nom de Georges, tenaient sa maison et dirigeaient un personnel âgé, connu, capable de menus larcins classiques, certes, mais incapable de violence, d'empoisonnement, de cambriolages et de meurtre.

On approchait de la fin de septembre, mais la journée était aussi chaude et brillante qu'au mois d'août quand « l'hispano » contenant les quatre visiteurs vit s'ouvrir devant elle les hautes grilles de la Mirande et s'engagea dans l'allée du parc, qu'embaumait une roseraie voisine. Gérard attendait sur la première marche du perron, avec un demi-sourire gelé et contraint. Au coup de trompe de l'automobile, il avait regardé sa montre. Il escomptait une petite torture de vingt-

(1) Voir *Un jour d'orage*.

cinq minutes environ. Après avoir longtemps hésité à offrir une collation à ses hôtes, il avait réfléchi que l'entrevue, étant d'ordre sérieux, et même grave, bien qu'intime, ce supplément onéreux et fastidieux n'était pas indispensable. Il se proposait de remplacer le thé, les rafraîchissements et les gâteaux, excellents mais chers à Limonest, par une courte visite à sa collection célèbre de pièces de ferronnerie, sa seule passion avec celle de l'argent.

— Mon cher Gérard, — dit Célestine, les présentations faites et à peine assise dans le salon orné d'un seul portrait de la Tombiolle père par Bonnat, — mon excellent et digne ami, vous connaissez déjà le but de notre visite. Nous en sommes à admettre que M. Tressan, dit Notredame, qui était employé dans vos bureaux, est accusé à tort de l'assassinat de mon malheureux frère. Nous venons vous demander tout ce que vous savez de ce prisonnier, de sa conduite, de sa moralité, au cours du stage qu'il a fait chez vous. Il nous est revenu, en effet, que c'était un subordonné modèle et que tout le monde, à la fabrique, vous en premier, se félicitait de ses services.

La Tombiolle avait préparé sa réponse, qui sortit de sa bouche sans difficulté. Mais, au moment où il l'articulait, la dimension exagérée de ses propres jambes, qu'il tenait allongées, le gêna soudain, et il les ramena en arrière, sans pouvoir les replier complètement.

— J'ai déjà fait savoir au juge Désarnaud, ma chère amie, que je n'avais rien à reprocher, dans le service, à M. Notredame, ou à celui que je croyais être M. Notredame. Car il reste ceci à sa charge — et le fait est grave — que M. Martin Tressan nous avait dissimulé, en entrant chez nous, son état civil.

— C'est entendu, fit Reverchot, et la chose a été éclaircie. Des circonstances spéciales, dont pourra témoigner le docteur Cordion, ici présent, contraignirent M. Martin Tressan à un demi-incognito. Je dis « demi », car un que l'on surnomme Nostradamus, et qui se fait appeler « Notredame », ne saurait être accusé de se cacher sous un faux nom.

Par politesse, Gérard de la Tombiolle fit un signe d'assentiment, mais suivi aussitôt du regret de l'avoir fait. Il n'ignorait pas l'acharnement de « ces messieurs » contre son employé, coupable ou non, et il ne tenait nullement à les désobliger avec des appréciations trop élogieuses sur celui qu'ils avaient inculpé d'assassinat

— Qu'en pense mon ami maître Montriblond? demanda-t-il, en se tournant vers Célestine ; sa science juridique est infaillible.

— Il pense comme moi, répondit Célestine avec assurance.

— Exactement comme nous, confirma Reverchot.

Le père Champier, fébrile dans sa robe noire, — car il souffrait de

son hépatite par la grande chaleur, — prit la parole : « M. Tressan est connu de moi depuis son arrivée à Lyon. Je réponds de lui. C'est un homme d'honneur, un homme de foi, sincère et incapable du crime qu'on lui reproche. Le mobile d'ailleurs en échappe, M. Tressan gagnant largement son pain et vivant dans une extrême modestie, entre la prière et la charité. Il n'avait aucun motif de haine contre M. Goneret. Il n'était pas en relations avec lui. C'est coïncidence pure s'il s'est trouvé dans le labyrinthe de la Pocholle la nuit du crime.

— Votre caution est évidemment d'un grand poids, mon père, dit Gérard de la Tombiolle, en se décidant à donner de l'espace et du jeu à ses muscles cruraux ; toutefois, je me suis laissé dire qu'il y avait des charges accablantes en dehors de celles qu'ont publiées les journaux.

— Aucune ; maître Petitbelin a vu le dossier et, sauf les deux dépositions insignifiantes d'une vieille fille de Paquet-Vian et d'un mendiant, il n'y a rien, monsieur, je vous le jure, absolument rien, reprit Cordion, avec une vivacité qui effraya Gérard. Il ajouta : « Je connais moi aussi, intimement, Martin Tressan. Il m'a confié son fils. C'est un noble cœur, un paysan de génie, et, comme l'a dit le père, un homme de foi. Rien dans son passé ne saurait être relevé contre lui, et bien au contraire. Ah ! monsieur, gardez-vous d'accueillir les accusations frivoles et partiales de M. Désarnaud.

— Désarnaud sollicite les témoins, affirma, d'une voix sèche, Reverchot. Je m'en suis parfaitement rendu compte. A la place de maître Petitbelin, je sais bien ce que je ferais : une plainte en règle à la Chancellerie.

— Mais, ma chère amie, reprit Gérard, enchanté de l'argument qu'il allait émettre, puisque vous êtes partie civile, et persuadée de l'innocence de l'inculpé, pourquoi ne retirez-vous pas votre plainte? Cela serait une première mesure, capable d'impressionner le public.

Célestine répondit du tac au tac :

— J'y ai songé. Mais j'ai réfléchi — et Montriblond m'a confirmée dans ma réflexion — que, le Parquet maintenant ses poursuites d'office, l'effet sur l'opinion serait annulé. En outre, je perdrais la possibilité de connaître à mesure les démarches de l'instruction et le texte des interrogations et des dépositions.

Il y eut un silence. La Tombiolle cherchait comment clore un entretien auquel il ne voulait donner aucune conclusion pratique, ni pour, ni contre. La politesse lui interdisait de se lever pour donner congé.

— Mon *bon* Gérard, implora Célestine Goneret, en insistant sur le qualificatif, — car ce timide était vaniteux, — accordez-nous, je

vous en prie, le certificat, légitimement dû au pauvre Tressan, que nous vous demandons et qui est l'objet de notre visite.

« Aïe ! » — songea le propriétaire et directeur du *Fil d'argent*, voilà ce que je craignais ! » Il n'avait plus de salive dans la bouche, et ses jambes lui semblaient avoir un kilomètre de long. L'impossibilité de refuser se dressait, devant lui, aussi imposante et désagréable que le risque d'accepter. Il n'avait aucun motif valable pour ne pas écrire et signer ce qui était la vérité, ce qu'il avait déjà affirmé devant le juge et devant témoins. Mais il apercevait, au-dessus de son papier, les mines sévères de « ces messieurs », avec leurs toges, leurs toques, leurs hermines, et le regard, brillant et dur, comme un diamant noir, de Désarnaud. Enfin, il avait à sauvegarder sa réputation à l'envers de gaillard énergique, résolu, genre américain, sans hésitation ni trouble, laquelle valait la réputation de Montriblond, juriste éminent et assidu à ses dossiers.

La voix du père Champier s'éleva de nouveau :

— Votre conscience de catholique, monsieur de la Tombiolle, vous interdit de nous refuser ce certificat.

Gérard eut une fâcheuse inspiration :

— Je ne veux pas nuire à la carrière de mon frère.

— En quoi cela? s'exclama Reverchot... La carrière du préfet de Lyon exige-t-elle qu'on laisse en prison un innocent?

L'argument était péremptoire et asséné. Gérard se sentit vaincu. Il s'apprêtait à demander qu'au moins le certificat ne fût pas publié dans les journaux ; puis, il redouta de passer pour un pleutre, s'il formulait une telle condition. A Dieu vat ! Il rédigea, séance tenante, sur un guéridon de 1876, un certificat aussi neutre et insignifiant que possible, mais qui n'en serait pas moins d'un grand poids, en raison du signataire et des circonstances. Puis, se dressant de toute sa taille, il tendit noblement le papier à Célestine : « Pour aucune autre que vous... » Mais il n'acheva pas la phrase, de peur qu'elle ne retombât de traviole, en raison de ses faibles connaissances en syntaxe.

Célestine Goneret, se hissant sur la pointe de ses chaussures de facteur, l'embrassa. Cordion remercia chaleureusement ; il mourait de soif et attendait l'offre d'une orangeade. Ce fut celle de visiter la collection qui vint. Reverchot, tenant son bosselard, le père Champier, Célestine et Jean suivirent leur guide géant, qui les mena vers son musée. En pareil cas, il convient de s'ébahir et de tout admirer, en bloc, puis en détail. Les hôtes de la Mirande n'y manquèrent point. Ils poussèrent les « oh » et les « ah » en usage dans de telles circonstances et prononcèrent les compliments rituels. Il y avait, en effet, de fort belles pièces, notamment des garrots espagnols, du quinzième siècle,

admirablement articulés et où l'on croyait voir encore le col, emprisonné et écrasé, d'un supplicié. L'un d'eux portait une tache de sang. La Tombiolle tirait ses numéros de choix hors des vitrines où ils gîtaient, il faisait jouer, avec des gestes religieux, les ferrures ankylosées par le temps. Mais avant de passer aux enseignes rares, il amena précautionneusement un collier de chien indochinois, composé de petits rectangles de métal parallèles, reliés par des écrous articulés, et qui correspondait à la circonférence cervicale d'un homme robuste. Si l'animal ou l'individu résistait, un simple coup de doigt, sur une tige latérale basculante, lui coupait le sifflet, et, en cas d'accès de révolte, l'étranglait net. Cette mécanique barbare mettait aux yeux de la Tombiolle une lueur d'émerveillement attendri :

— Que c'est beau, n'est-ce pas? Quel travail!

— C'est prodigieux... fit Célestine, heureuse de tenir son certificat, qu'elle n'avait osé espérer.

— C'est inouï... accentua le père Champier. J'en ai vu un analogue en Annam, lors d'une de mes premières missions, il y a vingt-cinq ans. Mais il était beaucoup moins complet... se hâta-t-il d'ajouter, devant un froncement des sourcils de Gérard.

— Épatant... épatant...! répétait Reverchot.

Cordion soupesa le collier.

— D'où le tenez-vous?

— Ah! dit le collectionneur, heureux de la question, vous ne devineriez jamais d'où vient ce rarissime spécimen de ferronnerie asiatique..., de la Pocholle. Mon maître d'hôtel Georges — il y a deux ans de cela — l'a acheté pour une somme rondelette, à un des serviteurs de votre pauvre frère, ma chère amie.

Il reprit le bibelot des mains de Cordion, attentif, le replaça avec précaution dans une sorte d'écrin de bourre jaune. La visite était terminée.

CHAPITRE VII

Autour d'un petit tube.

Les vacances de la magistrature lyonnaise finissaient avec le mois de septembre. La ville aux trois fleuves — le troisième étant celui du Beaujolais — reçoit le temps splendide que lui dénie une légende absurde, de trois côtés à la fois : elle a le temps de Genève, bleu et frais, qui lui arrive par le couloir du Rhône, avec cet air ozoné de la capitale suisse, qui n'a pas son pareil en Europe, surnommé « la joie du poumon ». Elle a le temps de Provence, d'un azur

ardent, et tiède, ou brûlant, qui fixe la couleur des soies, entre la jacinthe et le bleuet. Elle a enfin le temps du Jura, le beau sec, et humecté par alternatives, qui a l'air d'un printemps figé, chargé d'un concert étourdissant d'oiseaux et d'un murmure indéfini de sources et sourcelettes dévalantes. Quelquefois, pour la gloire de Dieu, ces trois délices et perfections subsolaires se conjoignent en un bleu triple et dégradé, suspendu au-dessus de Fourvières comme l'entrée même des méditations paradisiaques.

Par une telle matinée, Désarnaud lut, devant la fenêtre ouverte de son cabinet du Palais de Justice, où montaient des cris et rires d'enfants, un second article du *Petit Parisien*, détaillé, celui-là, et remettant, comme on dit, le feu aux poudres. Le rédacteur de cet article non signé, paru en première colonne de la première page, et orné d'une photo de Louis Goneret, racontait qu'il s'était rendu à Lyon, qu'il avait vu le chef de la Sûreté Clavisse, que celui-ci l'avait adressé à une jeune personne de service à la Pocholle, héritière de l'assassiné, laquelle lui avait fait une confidence du plus haut intérêt. Un certain cuisinier, dont elle ne disait pas le nom, homme violent et ombrageux, extérieur à la domesticité de la Pocholle, posséderait une clé du drame non encore connu du juge d'instruction : « J'ai eu l'impression, concluait l'auteur de l'article, que cette demoiselle en savait plus qu'elle ne m'en confiait et aussi qu'une profonde machination, dépassant de beaucoup l'inculpé Tressan, enveloppait le mystère judiciaire qui a tant fait couler d'encre et qui en fera couler encore. »

Ayant pris connaissance de ces lignes menaçantes, le juge alluma sa pipe, en tira quelques bouffées, réfléchit, puis, tenant le journal, monta au cabinet du procureur Maufre, qu'il trouva également plongé dans la lecture du *Petit Parisien*. Les deux magistrats convoquèrent le substitut Quincarnon, auquel ils soumirent l'étrange papier.

— C'est du Clavisse... déclara Quincarnon. Il n'y a pas le moindre doute.

— Un intérêt matériel, évidemment. Bien que le cuisinier dénoncé fasse partie de ses services occultes, et détienne une demi-douzaine de secrets capables de faire sauter la Sûreté lyonnaise et, par contre-choc, un bon tiers, au moins, de la Sûreté parisienne...

Les trois magistrats étaient penchés sur le journal quand la sonnette du téléphone retentit.

— Voilà Paris qui s'en mêle... murmura Maufre.

C'était, en effet, la Chancellerie, qui usait du fil spécial intérieur, pour communiquer avec le parquet de Lyon.

— Allo... ici cabinet du ministre. Place Vendôme, oui, parfaitement.

— Ici procureur Maufre. Ah! bonjour, mon cher collègue, quoi de neuf?

— Vous avez *le Petit Parisien*?

— Il est sur ma table.

— C'est un événement. Le président du Conseil vient de nous téléphoner. L'affaire Goneret rebondit. Pouvez-vous m'indiquer en deux mots, et aussi discrètement que possible, la raison des lenteurs de l'instruction... la raison vraie, bien entendu.

Maufre avait passé un des récepteurs à Désarnaud, que le poil de ses oreilles gênait pour entendre, et qui faisait une mine étonnée et hésitante à la fois. Quincarnon, songeant à son avancement, cherchait le joint d'intervenir et de se faire valoir auprès de « Paris ». Mais le procureur tenait bon.

— La raison vraie, c'est le mauvais vouloir... vous m'entendez bien, mon cher collègue, le mauvais vouloir de la Sûreté d'ici.

— Le sieur Clavisse?

— Parfaitement.

— Mais nous croyions, au contraire, qu'il était le premier intéressé à ce que l'inculpé fût bien le coupable... Vous me comprenez.

— Je vous comprends à merveille. Toutefois, les intérêts de ce personnage sont mêlés, confondus et obscurs et, malheureusement, il est intangible... Oui, nous le savons par Cavalcat, qui était de la brigade mondaine à Paris et qui tient son Clavisse sur le bout du doigt.

— Ah.....?... !...Cavalcat du *Pince-sans-rire*?

— Oui...

— En ce cas, faites pour le mieux. C'est le dernier mot du patron.

— Faites pour le mieux... c'est facile à dire, fit Désarnaud, en reposant le récepteur. J'en ai, de cette affaire, par-dessus la tête et je prévois qu'en fin de compte qui trinquera, c'est le papa Désarnaud.

— Rendons-nous compte, conclut obligeamment Quincarnon, qu'il est malaisé, à distance, de démêler un écheveau que nous-mêmes, qui sommes sur les lieux, nous ne parvenons pas à débrouiller.

Clavisse, qui avait un fil branché sur le « spécial » à l'insu du parquet et de la mairie, n'avait pas perdu un mot de la conversation entre Paris et Lyon. Il se promit d'en faire son profit. Mais quelqu'un le gênait plus que Tressan lui-même, dans ses manigances autour du drame de la Pocholle, et ce quelqu'un était Cavalcat. Il cherchait le moyen de s'en défaire.

Pendant que jouaient ces ressorts malpropres, Madeleine Cordion

et Tiéou étaient montés demander à Notre-Dame de Fourvières la mise en liberté de Tressan et l'arrestation des assassins de Goneret. La jeune femme et l'enfant, devenu un petit jeune homme, avaient fait à pied l'ascension de la colline sacrée et, après leur visite au sanctuaire, admiraient la perspective de la ville, de la rivière, du fleuve, des environs. Partout des jardins de monastères, de couvents, d'hôtels particuliers, apparaissaient entre les rangées de maisons, donnant à la cité laborieuse l'aspect d'un parc immense, irrigué et semé de grands tombeaux. Aucun bruit ne montait de ce duel du végétal et de la pierre, que le son des cloches marquant l'heure et des cérémonies religieuses, que quelques chants lointains de coqs. Rien ne donne mieux l'impression de la fuite du temps et de son vertige que la vision perpendiculaire et à vol d'oiseau, comme si l'image de la chute ouvrait aussitôt celle de l'éternité.

— Tu vois, Tiéou, en remontant de la Méditerranée au Nord, il y a trois grands sanctuaires : Notre-Dame de la Garde, que tu connais...

— Oh ! c'est si beau : la mer violette, la Sainte-Baume et le vallon de Gémenos au fond, aussi vert et touffu que ces jardins qui sont là en bas !

— Puis Fourvières... puis le Sacré-Cœur de Paris, où ton parrain et moi te conduirons un jour. Mais d'ici, par le temps absolument clair, on pourrait apercevoir le pèlerinage de Paray-le-Monial et celui d'Ars qu'il faut prier aussi pour l'élargissement de ton papa, et qui, de son vivant, combattait le démon, père de toutes les iniquités d'ici-bas...

Madeleine et le petit Tiéou redescendirent en ville par les jardins somptueux et étagés qui sont en avant de Fourvières et aboutissent, après quelques zigzags, à la chapelle de Sainte-Philomène, où sont les ex-voto des miraculés. Les liens affectueux qui les unissaient s'étaient encore resserrés et le regret amer de l'enfant qu'elle avait perdu s'atténuait un peu, chez la jeune femme de Jean Cordion, au contact de cet enfant adoptif et angélique. Il serait un jour un homme beau, bon et brave, trempé par des vicissitudes singulières mais annonçant une grande destinée. Il n'était pas exceptionnellement laborieux ; mais il y avait en lui, dans le reflet rapide de son clair regard, quelque chose qui n'était pas chez les autres, une promesse mystique.

Maître Petitbelin, que le revirement de l'opinion en faveur de son client rendait zélé pour celui-ci — et qu'avait vivement impressionné le certificat favorable de Gérard de la Tombiolle — apporta triomphalement à Tressan, toujours impassible en son cachot, le numéro du *Petit Parisien*.

Petitbelin agaçait Tressan avec ses sautillements intellectuels, tels que ceux d'un moineau sur le sable, et il l'eût volontiers envoyé coucher et même remplacé s'il n'eût craint de déplaire au père Champier. Il prit le numéro du journal, le lut avec attention, le relut et comprit que la lutte commençait parmi les lascars de la Pocholle, ce qui annonçait, à bref délai, la dislocation du concert...

— Il faudrait, disait Petitbelin, que nous pussions faire suivre tous les anciens larbins, hommes et femmes surtout, de Goneret. Mais qui charger de cette besogne?

Tressan jugeait inutile de signifier, à ce bavard et versatile, que Vêtu s'en était chargé. Mais il eut soin de signaler et de lire à Vêtu le papier du *Petit Parisien*, qui pouvait l'orienter dans sa filature et dans ses recherches. Le veilleur de nuit emporta le journal et entra dans une longue et patiente réflexion.

Désarnaud n'avait plus de raison pour refuser à Jean Cordion l'entrevue que celui-ci lui avait demandée et que les vacances avaient retardée. Dès son entrée dans le cabinet du juge, le médecin sentit, aux premières questions, qu'il avait affaire à un parti pris d'estomper, d'éluder, ou d'éliminer, tout ce qui était favorable à Tressan, et de solliciter, ou d'aggraver, tout ce qui pouvait lui être défavorable. Il en résulta une hostilité sourde entre les deux hommes, le premier armé de ses arguties juridiques et de son expérience, le second fort de sa conviction et de sa bonne foi. Tels deux escrimeurs consommés, chacun dans son style, se portent des bottes habilement conçues, bien exécutées, et vivement parées.

— Vous connaissez M. Tressan depuis de longues années. Vous avez pour lui autant d'affection que d'admiration. Il vous avait confié son fils. Parlez-moi de lui, d'une façon d'abord générale. Je vous demanderai ensuite de m'exposer les raisons qui s'opposent selon vous, de façon dirimante, à l'inculpation dont il est l'objet.

Le savant se conforma à ce plan. Il fit un portrait complet du grand Nostradamus, depuis leurs rencontres au Mas des Spectres jusqu'à la disparition soudaine. Désarnaud avait allumé sa pipe et écoutait attentivement, sans qu'aucun trait de son visage rude, montagnard, ultrapileux, manifestât le scepticisme, le recul, voire l'étonnement. Cependant son greffier, qui le connaissait, décelait des éclairs de mécontentement dans les jets brusques de son regard noir et perçant. Désarnaud, dont la conscience était obnubilée comme celle de Quincarnon et de Maufre, par la peur des hauts policiers et des politiciens et par le désir de l'avancement, ne redoutait l'erreur judiciaire que dans la mesure où, connue, et reconnue volontaire elle le perdrait de réputation. Il se reprochait de ne s'être pas ménagé

ces paliers qui permettent à un juge rusé d'abandonner peu à peu ses positions pour d'autres, inverses, et d'intervertir progressivement ses batteries.

— Monsieur, dit-il à Cordion, tout ce que vous venez de m'exposer est fort intéressant. Il en ressort que M. Martin Tressan, dit « Nostradamus », votre ami, est un homme extraordinaire en tout. Il n'en ressort pas qu'il soit un homme équilibré. Sa disparition abrupte, quelles que soient les raisons « surnaturelles » — ici une légère ironie — qu'il en donne et que vous en donniez, est un phénomène de l'ordre impulsif. Le docteur Edmond n'a vu que cela, mais il l'a bien vu, et la presse est injuste à son égard. Or le crime, tel que le conçoit la science moderne, est, lui aussi, de l'ordre impulsif.

— Chacun de nous est sujet à des impulsions, plus ou moins motivées et exercées, monsieur le juge. Cependant, nous ne sommes pas tous des criminels en puissance. J'ai beau chercher ; je ne vois pas pour quelle raison un homme de la foi, de la dignité, de la générosité de Tressan aurait commis un aussi abominable forfait.

Et il continua de sang-froid, après un bref silence :

— ...Je vais plus loin : Comment l'instruction n'a-t-elle pas d'abord soupçonné les serviteurs de la victime?

— J'ai fait mener une enquête approfondie sur les sentiments et démarches des individus auxquels vous faites allusion. Cette enquête a été négative. Si l'un d'eux avait commis le crime, les autres en auraient certainement la connaissance ou le soupçon, et le dénonceraient, afin de n'être pas compromis, le jour où la vérité éclaterait.

— C'est possible, non certain. Car ces gens-là doivent avoir pas mal de larcins et d'actions, au moins douteuses, en commun. En outre, l'arrestation maintenue d'un innocent — si nous admettons que l'un d'eux soit le criminel — les rassure quant au maintien parallèle de la vérité sous le boisseau. Rien ne les oblige à s'entr'accuser. Tout leur conseille de ne pas le faire et d'attendre que l'erreur judiciaire soit consommée.

— Elle ne serait consommée que le jour de la condamnation en cour d'assises, et nous en sommes encore loin.

— Monsieur le juge, la domesticité de la Pocholle, vous le savez, comme moi, était un nid d'indicateurs et d'indicatrices. Dans un tel milieu, le concert est la règle ; il est même recommandé, que dis-je, ordonné par les règlements. On sait que, si on le rompt, pour un motif quelconque, le châtiment sera prompt et implacable. Les exemples de ce que j'avance ici devant vous surabondent.

Le visage du magistrat demeurait impassible, bien que son inter-

locuteur touchât ici le point décisif, la plaie brûlante. Il n'aurait jamais pensé que ce petit praticien de province eût aussi promptement démêlé les arcanes d'un milieu fermé, entouré de protections menaçantes, d'une maffia qui a des ramifications partout. L'indicateur, c'est le rouage le plus fort de la machine démocratique, dont il assure, seul, la continuité, et aussi, entre les pièces maîtresses, la consignité et le contact. L'ascension sociale de l'indicateur elle-même — ou de l'indicatrice — ne le délie pas de son serment de fidélité obscure et d'observance, et bien au contraire. En revanche, l'impunité lui est assurée, par un engagement tacite, mais imbrisable, le jour où, emporté par son métier et les conséquences de ses interventions et désignations, il glisse soit au meurtre, soit au crime.

En pareille occurrence, et lorsque la réplique lui était malaisée, Désarnaud usait du truc, classique et professionnel, qui consiste à rompre les chiens et à entrer dans une démonstration latérale, adventice, laquelle dispense de répondre précisément. Il se leva et commença, en se promenant de long en large, d'une voix forte, scandée, ne laissant place à aucune interruption, un exposé des arguments de faits qui l'avaient amené à inculper Tressan : 1° l'impossibilité où celui-ci avait été d'expliquer sa présence, dans le labyrinthe de la Pocholle, la nuit du crime, 2° son mensonge ; quant à l'heure et au prétexte du feu d'artifice ; 3° son silence après le crime ; 4° les dépositions Mouzin et Audibrée. Ce réquisitoire, prononcé à tue-tête, laissa Jean Cordion absolument froid, mais le confirma dans la certitude où il était d'une machination judiciaire et policière contre Nostradamus. Quand il fut achevé, il ne prit pas congé, s'avouant ainsi vaincu par la faconde de son interlocuteur, comme celui-ci l'avait espéré. Il examina, une à une, les prétendues preuves et les réfuta, comme il l'eût fait, dans un concours, devant un examinateur prévenu. Pendant cette réfutation en règle, menée avec l'art et la méthode d'un homme qui s'est spécialisé dans les maladies et troubles du raisonnement et du bons sens, et aussi qui a étudié la scolastique et n'en est pas demeuré à Descartes ni à son entresol mathématique, Désarnaud, sa pipe éteinte à la main, donnait des marques de lassitude et de mécontentement.

Il s'était pris, tout naturellement, à détester celui qui le contredisait avec une âpreté égale, sinon supérieure, à la sienne. Il voyait étalés, au grand jour et devant son greffier — lui, si orgueilleux ! — les défauts, vices et trous de ses déductions. L'adversaire qu'il avait devant lui, qu'il sentait fermement résolu à lui arracher sa proie, contre vents et marée, était aussi différent de lui, qu'un catholique pratiquant peut l'être d'un protestant rationaliste. Il était blond,

alors que Désarnaud était, non pas brun, mais noir. Il était franc, du haut en bas, de l'âme au geste, alors que Désarnaud, brutal par la formule physique, était moralement glissant et enténébré comme un escalier menant à un trou. Il cherchait le vrai, par toutes ses fibres, alors que Désarnaud le fuyait, non seulement en cette affaire, mais dans toutes les circonstances de sa fonction et de sa vie. Matérialiste et calviniste, à la cévenole, le juge lyonnais vivait dans la panique d'un surnaturel qu'il niait et refoulait, mais qui le tourmentait d'autant plus, ainsi que l'immense majorité des anticléricaux.

Au bout de deux heures de discussion, et sentant ses forces s'épuiser en raison du mauvais terrain où il manœuvrait — celui qui a raison ne se fatigue jamais — le mauvais juge prononça d'un ton sec :

— Nous ne nous persuaderons sans doute jamais, docteur ; il vaudrait sans doute mieux en rester là.

— A votre aise, monsieur le juge. Je m'en vais donc dicter une courte déposition à votre greffier

C'était là le triomphe de Désarnaud. Avec le commun des mortels, qu'intimide l'appareil de la justice, il ne se gênait pas. Il faisait dire au témoin, sous prétexte de le résumer, exactement le contraire de ce qu'il avait voulu dire. Il lui extrayait, savamment, une appréciation défavorable, là où l'autre la voulait favorable, et inversement. Il retranchait l'argument fort et ne laissait subsister que l'argument faible. Tous les tours que Pascal attribue injustement aux Jésuites, sur la foi des docteurs jansénistes, Désarnaud les employait vis-à-vis des infortunés admis dans sa chambre de torture, quand leur avis contrecarrait le sien, ou quand le témoignage de leur sens venait au travers de ses appréciations personnelles, de ses passions, de ses combinaisons. On a dit que le diable était logicien. Désarnaud était logicien comme le diable, c'est-à-dire de mauvaise qualité, mais retors et à plusieurs tiroirs. Toutefois, vis-à-vis d'un gaillard de la trempe de Jean Cordion, le maître fourbe n'osa pas user de ses malhonnêtes habitudes. Son résumé fut correct et il enregistra les contre-démonstrations tranchantes et effilées de l'adversaire avec un sourire rageur, fiché dans la moustache sanglière comme un silex taillé en flèche. Les deux hommes se séparèrent sans se serrer la main.

— Eh bien? demanda Maufre à son juge, avec une certaine anxiété.

— Et alors? reprit Quincarnon.

— Il ne m'a pas entamé, mais je ne l'ai pas entamé non plus. Nous tournons présentement dans un cercle. Faute d'explication satisfaisante, il faudra en revenir à la folie et à un nouvel examen par Edmond, ou par un autre qu'Edmond.

Dans les cafés, dans les brasseries, dans les salons fermés de Lyon, dans les bureaux, dans les offices aussi, les conversations allaient leur train. Le certificat de Gérard de la Tombiolle, qui passait pour un caractère intransigeant, avait porté à la thèse de la culpabilité de Tressan, un coup mortel. L'opinion de la partie civile et de Montriblond avait transpiré. Chacun faisait l'éloge de la grandeur d'âme et de la générosité de Célestine Goneret. Chaque matin le bruit courait du retrait de la plainte dans sa forme actuelle — visant « monsieur Notredame » — et, chaque soir, il était démenti. Depuis l'interview de Julie Loisel dans *le Petit Parisien*, les informateurs de la presse lyonnaise assaillaient les trois couples de la Pocholle, sans obtenir d'eux aucune confirmation, ni aucune rétractation. On annonçait que la sœur de la victime allait attaquer le testament en raison des révélations nouvelles et imminentes. La fièvre du public était à son comble. La chanson s'en était mêlée, et une complainte sentimentale représentait le fils de l'inculpé et sa fille — Madeleine étant confondue avec Maguelonne — demandant justice pour leur père à cette marâtre, la société :

Car le pauvre Tressan, qui prédit l'avenir,
Marâtre, tu ne peux, innocent, le punir.

Établi pharmacien rue du Plâtre, depuis tantôt quinze ans et jouissant de l'estime générale, Laudrivant était un petit homme imberbe et chauve, aux traits plissés, au visage railleur, expert en son métier, célibataire, qui, après s'être occupé pendant une période de sa vie, de politique électorale et avoir combattu pour Loyassat, avait lâché les comités de quartier et s'était cantonné dans la psychologie. Il observait les gens, pour s'amuser, du haut de cet excellent observatoire qu'est un comptoir de droguerie. Il fournissait la mairie, la préfecture, la Sûreté, le parquet, où sa diligence et sa discrétion étaient appréciées. S'il consentait, en faveur de quelques clients anciens, autochtones et sûrs — car il avait l'horreur des étrangers — à renouveler, sans blanc-seing médical, des ordonnances anciennes de morphine, d'héroïne et de cocaïne, il refusait, au simple passant, tout poison chronique, même à prix d'or. Il observait avec ponctualité le secret professionnel. Nul n'était renseigné comme lui sur les dessous de la société, ou, plus exactement des sociétés de la ville hermétique, sur les tenants et aboutissants, sur les courroies de transmission, sur les intérêts des uns et des autres, sur les rivalités professionnelles. Avant de venir s'installer à Lyon, il avait exercé, à Saint-Germain du Mont-d'Or, au moment de l'affaire d'assassinat du mari de Tullie Moneuse. En relations avec la jeune et jolie veuve, entrée,

par la Sûreté, au service de Goneret, il passait pour avoir été amoureux d'elle et gentiment éconduit.

De temps à autre, Loyassat, demeuré jovial camarade, entrait dans sa boutique, au sortir de la mairie, et taillait une petite bavette, en souvenir du passé encore récent. Laudrivant était de bon conseil, au point de vue municipal. En dépit de son étiquette radicale, il professait des opinions modérées, comme plus conformes à la clientèle, et son indifférence en religion n'avait rien d'agressif, toujours pour la même raison. Rien ne lui était plus désagréable que d'être traité de Homais, et il répétait volontiers : « Si je m'étais marié, c'eût été à l'église. Si j'avais eu des enfants, je les aurais fait baptiser. » Il était gourmand et organisait périodiquement, chez Mme Fillioux, avenue Duquesne, et chez Léon, rue Pléney, ou encore à la brasserie Chevallon, des repas d'amis. Alors coulait le troisième fleuve, celui du Beaujolais, et sautaient dans la poêle les petites brochets au beurre, tendres comme rosée, et dorés à souhait.

L'assassinat du papa Goneret, qu'il fournissait en toute sorte de spécialités, et notamment en somnigène, avait été, pour les prétentions psychologiques de Laudrivant, une véritable aubaine. Il avait suivi l'affaire méticuleusement, selon son habitude, tout en feignant de s'en désintéresser, même vis-à-vis de ses clients habituels qui étaient Estancelin, Gantaume, Brabant, Julie, Élodie et Tullie, qui, les eût mis en garde. Ni à celles-ci, ni à ceux-là, il n'avait jamais posé une seule question, se contentant d'écouter, avec un sourire en caoutchouc, vite tendu, vite détendu, les explications diverses qui lui étaient fournies par les intéressés. Il avait lu attentivement les numéros spéciaux du *Pince-sans-rire*, où il avait suivi à la piste les chantages divers de Cavalcat. Tout en pilant dans son mortier, en collant ses étiquettes et en remplissant ses cachets et paquets, il réfléchissait, déduisait, induisait, réunissait les remarques, innombrables et significatives, qu'il avait pu faire sur les uns et les autres. Dans le fond de son âme, il croyait tous les serviteurs de Goneret, individuellement — sauf le sentencieux et timbré Marius — capables du crime. Sa conviction était que, dans tout individu, il y a l'étoffe d'un assassin et qu'il dépend des circonstances que le meilleur, et, à plus forte raison le pire, tue ou ne tue pas. La négation de l'âme aboutit forcément à une telle vision, aussi fausse que celle de la bonté naturelle à l'homme, professée par Jean-Jacques Rousseau. Enfin, Landrivant avait peur de trois choses : du tonnerre, de la justice et de la mort. Quand le ciel, sombre et chaud, éclairait parfois le fracas de l'artillerie céleste, le pharmacien se cachait dans une vaste armoire de sa chambre à coucher et ne se montrait pour aucun

client, même de choix. Fournisseur de Clavisse et de Sautenier, il les entourait de petits soins. Le passage des enterrements lui procurait chaque fois un petit frisson désagréable, celui de « à quand ton tour »?

Chose remarquable : depuis l'ouverture de l'instruction contre X..., suivie de la plainte nominale contre Tressan, aucun magistrat n'était venu poser la moindre question au pharmacien de la Pocholle, ni ne l'avait convoqué à son cabinet. Edmond lui-même n'avait pas bougé. Seul, Sautenier avait fait, pour la frime, une petite enquête à la papa et d'accord avec l'enquêté. Quant à Reverchot, il professait pour ceux qu'il appelait ironiquement « les potards » une méfiance d'ancien temps, attendu que le pharmacien actuel en sait souvent autant que le médecin et que le professeur de faculté. Moins embarrassé des théories et hypothèses fragiles, qui s'éboulent sans cesse, il est plus proche des réalités. Il est au médecin ce que le chef de cuisine est au gérant de l'hôtel, ce que le premier clerc est au notaire, l'adjudant à l'officier et le chef de cabinet au ministre.

Un matin du début d'octobre, un homme encore jeune, aux yeux bleus, blond de cheveux, de barbe et de moustache, entra alertement dans la boutique et, d'une voix bien timbrée, demanda M. Laudrivant.

— C'est moi, monsieur.

— Je suis le docteur Jean Cordion, ex-interne des hôpitaux de Paris, et médecin de marine ; voici ma carte. Je voulais vous demander, mon cher confrère, un petit renseignement.

— C'est bien à l'auteur de l'ouvrage sur *les Délires*, que j'ai l'honneur... questionna aimablement le pharmacien.

— A lui-même.

— Je suis à vos ordres, mon cher monsieur, et très heureux de faire ainsi votre connaissance. Qu'y a-t-il pour votre service?

— Voici, mon cher confrère : Avant de le remettre à la justice, qu'il intéresse sans doute — car il a trait au drame de la Pocholle — je veux vous soumettre un petit objet, qui sort précisément de la Pocholle et qui est parvenu entre mes mains tout récemment. Comme il porte la marque de votre maison, vous le reconnaîtriez sans doute.

Ce disant, Cordion tira de son gousset un tube — résultat de la dernière chasse de Vêtu dans les boîtes à ordures du château Goneret — correspondant à peu près aux trois quarts d'un flacon d'eau de mélisse des Carmes, vide et dépourvu de bouchon. L'étiquette, collée à la paroi, portait deux indications à l'encre : l'une, d'une écriture pointue, féminine, était ainsi conçue : *pour Louis*. L'autre, légèrement tremblée et inachevée, traçait ce mot incomplet : *méfian*. Laudrivant reconnut aussitôt le graphisme de Tullie Moneuse, indis-

cutable quant au premier indice, à peine discutable quant au second. Il devint rouge et jaune à la fois, tel une tomate qui a mal mûri, prit sa loupe, l'essuya, examina à nouveau les trois mots ambigus, tendit sa loupe à son visiteur et déclara, d'une voix angoissée, qui n'échappa point au médecin :

— Ce tube est, en effet, un flacon de somnigène que j'ai vendu à quelqu'un de la Pocholle, il y a de cela plusieurs semaines ou plusieurs mois. Mais, déterminer la date est difficile, car ce produit m'est très demandé. Quant aux marques écrites, je lis : *Pour Louis...* et je lis *méfiance*. Le *c* et l'*e* sont effacés, mais, avec un peu d'attention, on les devine. Qui a écrit cela, je l'ignore.

— C'est exact, fit Jean Cordion. J'avais déjà fait les mêmes constatations. Il était de simple courtoisie de m'informer, auprès de vous, si les graphismes, ou l'un des deux étaient de votre main.

— Quant à cela, non, mon cher confrère. Il n'est pas dans mes habitudes de tracer une indication quelconque sur les produits qui sortent de ma maison, en dehors des formules habituelles et des prescriptions des ordonnances.

A cet instant, un roulement sourd, tel que d'un déménagement céleste, ou d'un camion passant au loin sur un viaduc, se fit entendre dans la rue du Plâtre. Laudrivant devint, de rouge et jaune, blafard, puis blême, et se mit à trembler. Jean, ignorant sa terreur de l'orage, crut qu'il se sentait fautif, ou peut-être coupable, et serré de près. Il demanda avec une nuance de sévérité :

— Cette écriture n'est-elle pas celle de Mlle Julie Loisel?

— Non point... Je l'affirme... répondit étourdiment le pharmacien.

— Celle de Mlle Passetière?...

— Pas davantage.

Ici, un éclair blanc et subit. Laudrivant, bien qu'incroyant, se signa et trembla davantage.

— De Mlle Moneuse?

— Peut-être bien.

La phrase s'achevait à peine que le fracas de la foudre retentissait de façon terrifiante au-dessus des terreaux, accompagné d'une de ces cataractes d'eau, d'un « aca » — comme on dit — tel qu'il n'en ruisselle et vomit, à jets et à foison, que dans les villes et sites où la pluie est rare. Laudrivant, agile comme un chat, comme un autre Trimard, bondit dans l'escalier en limaçon qui faisait le fond de sa boutique et courut, haletant et frémissant, ses petites jambes quasi coupées, se cacher à croupetons dans son armoire.

« *Il en* est, aucun doute, c'est un aveu ! » songeait Jean, inattentif

aux éléments, captivé par la terreur du potard. Il n'avait pas de parapluie. Il n'avait jamais de parapluie, il détestait le parapluie, mais qu'importe ! Courant le long de la rue du Plâtre, transformée en gouttière et en gargouille, avec des chandelles liquides de dix centimètres de haut, il prit une autre voie plus large, un tronçon de carrefour et se jeta dans un taxi automobile ruisselant, et dont le chauffeur, enveloppé de caoutchouc, était invisible. Il lui hurla l'adresse de Reverchot, rue des Remparts d'Ainaye.

— Vingt francs pour la course... répondit une voix issant du fond du caoutchouc, comme d'un scaphandre.

Cordion en aurait donné cent. Cinq minutes plus tard, il débarquait, comme un chien mouillé et crotté, dans l'antichambre du célèbre professeur, lequel, prévenu, sortit, une calotte remplaçant son tromblon sur le crâne, et d'assez méchante humeur, comme d'ordinaire.

— Excusez-moi, mon cher maître, j'ai une communication urgente, et de la plus haute importance, à vous faire. Vous connaissez Laudrivant?...

— Je connais Laudrivant et le tiens pour un sacripant, fit Reverchot.

Cette appréciation réconforta Jean, et il raconta tout d'un trait sa visite et l'épisode de la rue du Plâtre. Comme il tirait de sa poche le tube, témoin muet, accusateur fragile, et expliquait dans quelles circonstances il l'avait reçu de Vêtu, Reverchot indiqua, d'un geste de sa main osseuse de grand squelette, qu'il ne voulait pas se mêler de cette histoire, qu'il y en avait suffisamment comme cela.

— Ceci regarde Petitbelin ; adressez-vous à Petitbelin. Je ne suis pas votre avocat. Il songeait en même temps : Ce garçon est bien agité, il y a du lymphatisme là-dessous. Mais quand va-t-il me ficher la paix ; il a l'air d'un débordement du Rhône.

Jean, interloqué par cet accueil et se demandant en quoi il avait démérité de ce vieux fantoche, bredouilla quelques mots d'excuse, rengaina son tube de somnigène et quitta la rue des Remparts d'Ainaye, transformée en petit étang, mais sous un ciel lavé et redevenu clair et bleu. Le taxi qui l'avait amené rôdait par là, le chauffeur, décapuchonné, montrant un visage roublard et réjoui. Pour la somme de vingt autres francs, il conduisit son client chez Petitbelin. Là, changement de décor. L'avocat, mis au courant, examina l'objet, hocha et rehocha la tête, exprima une vive satisfaction, félicitaCordion, fit l'éloge de Vêtu, et annonça son intention de remettre le tube, le jour même, à Désarnaud avec les commentaires utiles : « Je lui demanderai de convoquer Laudrivant, de vous convoquer,

de convoquer Vêtu et de vous confronter avec Landrivant et au besoin avec les trois. » Il était maintenant tout feu tout flamme pour sa cause, fier des compliments que les gens lui adressaient de tous côtés, surtout depuis le certificat de Gérard de la Tombiolle et résolu, répétait-il à son cercle, « à aller jusqu'au bout. »

Désarnaud examinait mélancoliquement son dossier, quand on lui annonça l'avocat de sa victime.

— Oh ! là là !... dit-il à son greffier, cette affaire me coûtera cinq ans de vie. Qu'est-ce qu'on en dit autour de vous?

Le greffier fit la moue :

— Voulez-vous la vérité, monsieur le juge?

— Si je la veux, mais certainement je la veux ! Je ne veux que cela !... s'écria Désarnaud avec un fort accent des Cévennes, qui lui revenait quand il était irrité.

— Eh bien, personne, à Lyon, ne croit plus à la culpabilité de Tressan.

Le magistrat, l'œil furieux, fit simplement :

— Ah !... Eh bien, introduisez Maître Petitbelin.

Celui-ci semblait ravi, mauvais signe. D'un air malin, il tira le tube de sa poche, sous sa toge, et le posa à côté de lui, sur le tapis vert de la table flanquant celle de Désarnaud. Il commença, d'une voix pointue, « l'histoire d'un petit tube » et déroula son affaire et ses explications avec beaucoup de précision et de chaleur, comme il l'eût fait à la barre, dans une affaire de location d'immeubles, ou de fraude de lait.

— Et alors?... demanda Désarnaud quand ce fut fini...

— Et alors, monsieur le juge, nous réclamons la convocation de Landrivant, la confrontation de Landrivant et du docteur Cordion, de Landrivant et de Tullie Moneuse, de Landrivant, de Tullie Moneuse et de Vêtu. Car le docteur Cordion a été témoin du désarroi, ou mieux, de la panique de Landrivant, qui s'est sauvé dans ses appartements à la seule évocation du nom de Mlle Moneuse. Car c'est Vêtu qui a trouvé le flacon révélateur...

— Révélateur de quoi, maître?...

— Mais des projets suspects de Tullie Moneuse... L'écriture est certainement de sa main : *Pour Louis* et *Méfiance*. Regardez encore, monsieur le juge, je vous en prie. C'est très grave et nous touchons peut-être au port.

Désarnaud, ayant assujetti son lorgnon, tournait et retournait le tube, avec la moue d'incrédulité qui était une de ses échappatoires.

— Eh oui, sans doute, il y a *Pour Louis* et *Méfiance*. Mais quoi?

Le somnigène était destiné au papa Goneret et on se méfiait de la dose, on ne voulait pas l'empoisonner.

— Oh ! monsieur le juge, s'exclama Petitbelin avec ce geste de robin qui signifie : « Je vous en prie, ne me rétorquez pas à moi, vieux routier, un argument de gosse ou de gendarme comme celui-là... »

— Je ferai venir Landrivant et le docteur Cordion. Je laisserai de côté Mlle Moneuse, si vous le voulez bien ; car elle n'est nullement compromise par les inscriptions du tube. Quant à ce Vêtu, je vous avoue qu'il m'est suspect. Je ne comprends pas du tout ce que ce va-nu-pieds, puant et hirsute, vient faire dans ces épluchages de boîtes à ordure.

La discussion continua, sur ce ton, pendant une heure. Finalement, il fut convenu que Tullie Moneuse serait convoquée, si la confrontation de Landrivant et de Cordion donnait un résultat jugé intéressant.

Landrivant était plus mort que vif, quand il pénétra dans le cabinet de Désarnaud, après avoir aperçu Cordion qui faisait les cent pas dans le couloir. Il avait fait toilette, avec une belle redingote qui lui descendait au-dessous des genoux, une cravate orange, éminemment pharmaceutique, où était fichée une épingle en or, don d'une cliente, représentant un pilon dans un mortier.

Le juge, désireux de le mettre rapidement hors de cause, s'efforça de le ravigoter :

— Monsieur Landrivant, nous vous connaissons bien et vous avez l'estime du parquet et de la Sûreté dont vous êtes, je crois, le fournisseur. Le docteur Edmond fait grand cas de vos expertises. Excusez-moi donc si je vous ai mandé, à la demande de la défense, dans cette affaire criminelle qui a trait à l'assassinat de M. Louis Goneret. Reconnaissez-vous le tube que voici?

Ces formules, courtoises et engageantes, étaient prises par le témoin pour autant de traquenards, destinés à le perdre. Il avait la bouche sèche et l'idée lui vint de nier tout et de ne pas reconnaître le tube. Mais il réfléchit que son nom était sur l'étiquette, qu'il compliquerait ainsi son cas, déjà assez ennuyeux comme cela. Il bredouilla un « oui » mal assuré.

— C'est bien un tube de votre maison, en vente chez vous, un tube de somnigène?

— Certainement oui, monsieur le juge.

— Vous en fournissiez souvent, de ces tubes, au personnel de la Pocholle?

— Assez souvent, monsieur le juge.

— Combien? Un, deux, trois par mois?

— Cela variait.

— C'est un produit à peine toxique et qui ne nécessite pas un renouvellement des ordonnances, n'est-ce pas?

— Non, monsieur le juge.

— Qui venait chercher ces tubes à votre pharmacie de la rue du Plâtre?

— Le plus souvent le jeune Marius.

— Ah! oui, le « dénommé » Marius. Mais il n'en consommait pas, lui?

— Non, monsieur le juge.

— C'était M. Louis Goneret qui consommait le somnigène?

— Lui et aussi M. Gantaume.

— Le cuisinier Gantaume?

— Oui, monsieur le juge.

— Vous le connaissez bien, le cuisinier Gantaume? Quel effet vous faisait-il? D'un brave homme un peu rude, un peu en dehors, n'est-ce pas?

— C'est cela même, monsieur le juge.

— Était-il violent? Avez-vous eu des difficultés avec lui?

— Jamais, monsieur le juge.

— Et avec M. Brabant, le valet de chambre?

— Jamais non plus, monsieur le juge. M. Brabant est un galant homme et fort au-dessus de sa condition, ainsi que M. Gantaume et que le garde M. Estancelin

— Vous connaissez aussi Mlle Moneuse?..

« Nous y voici », se dit le témoin, redevenu rouge et jaune comme en présence de Jean Cordion. Il balbutia d'une voix mourante, et qui inquiéta Désarnaud :

— Je la connais, monsieur le juge.

— Depuis longtemps?... fit Désarnaud, qui, devant la décomposition du visage du pharmacien, regretta aussitôt l'abrupt de sa question.

— Depuis plusieurs années, monsieur le juge.

Puis, comme à la confession, par entraînement de la crainte et de la timidité, il ajouta, à voix basse :

— J'étais pharmacien avant Lyon, à Saint-Germain du Mont-d'Or, où le mari de Mlle Moneuse a été tué.

Désarnaud, relevant le nez, qu'il tenait baissé pour ne pas déconcerter cet abruti, aperçut le regard railleur de son greffier, où il lut : « Voici la jolie gaffe. » Il ne pouvait pas ne pas le suivre, devant son subordonné, sur une telle piste. Il ne pouvait pas retirer la ligne quand le poisson venait de mordre ainsi, sans appât, à l'hameçon.

— Vous avez connu cette affaire déjà assez lointaine?

— Oui, monsieur le juge. Le mari de Mlle Moneuse est mort étranglé avec un lacet de métal, à ce qu'ont dit les meilleurs experts; et on n'a jamais su qui avait commis (il cherchait un mot moins fort que le mot crime, et il trouva : « cela »).

— Cela quoi... fit Désarnaud, mécontent de la maladresse du témoin.

— Cette chose, enfin, oui, la chose qu'il avait été étranglé.

Le magistrat reprit le tube. Le témoin se remit à trembler :

— Ces deux inscriptions, qui sont ici sur ce tube, oui, ici *Pour Louis*, et là *Méfiance*, sont-elles, oui, ou non, de la main de Mlle Moneuse?

— Je ne le sais pas, monsieur le juge.

— Cependant vous avez dit au docteur Cordion qu'elles étaient de la main de Mlle Moneuse.

— J'ai dit que *cela* se pouvait, monsieur le juge, je n'ai pas dit que *cela* était...

Le silence reprit, mais sans la menace d'évanouissement cette fois. Le greffier se curait les ongles. Le juge regardait alternativement sa pipe éteinte et le témoin livide.

Léon Daudet.

(*A suivre.*)

les idées & les faits

LA VIE A L'ÉTRANGER

LA CHINE FERMÉE

A défaut d'une autorité qui reste à démontrer, la Société des Nations n'a reculé devant aucune épreuve de souplesse. L'escamotage du protocole, les facéties de la préparation du désarmement, l'acceptation des pactes les plus variés de Locarno à Berlin, la réforme du Conseil et l'entrée de l'Allemagne : autant de tours d'acrobatie qui seraient tout à fait rassurants si la sauvegarde de la paix du monde se ramenait à un exercice permanent sur la corde raide. Le dernier numéro de la série, en attendant la suite, a été l'admission de la Chine aux honneurs d'un siège semi-permanent au Conseil, au moment même où la carence totale du gouvernement de Pékin laisse l'anarchie xénophobe déborder jusque dans la vallée du Yang-Tsé.

Voilà certes un record de virtuosité. Appeler au bureau chargé de veiller au maintien de la concorde et au respect des traités le représentant purement nominal d'un gouvernement fantôme, d'une collectivité, formidable certes par sa masse, mais en pleine décomposition, dont l'activité ne se manifeste que sous la forme de convulsions sanglantes, de déchaînements de haine contre l'étranger, de méconnaissance des principes élémentaires du droit des gens : comme défi au sens commun, il est difficile de trouver mieux. Et cela a passé comme une lettre à la poste. Un seul délégué, un Australien, a esquissé une allusion indiscrète en signalant qu'un pays qui s'offre aussi largement le luxe de la guerre civile pourrait bien payer

régulièrement sa part des frais de la Ligue. Un Norvégien s'est empressé de lui fermer la bouche et avec quelle indignation ! « Quatre années de cotisations en retard ! la belle affaire, pour un peuple qui a inventé la boussole et la poudre à canon. » Il ne manquait plus que cela. Associer dans un même hommage la découverte de la poudre et l'emploi prodigue que les Chinois en font, n'est-ce pas la quintessence d'un système qui se pique d'éviter les conflagrations en réunissant tous les fulminates et tous les explosifs?

Devant de tels paradoxes on ne peut s'étonner que personne ne se soit avisé de signaler un autre trait de la candidature chinoise qui ne manque pourtant pas de piquant. La Chine, que l'on place à l'avant-garde de la civilisation, est un *pays fermé*. Et même le seul pays fermé qui reste au monde. Les autres se font honneur d'ouvrir toutes grandes leurs portes aux étrangers, de leur assurer la protection de leurs lois, de garantir la sécurité, d'accueillir le concours de leurs talents. Les Chinois sont les seuls qui, après avoir résisté aux sollicitations des pionniers du progrès, après les avoir parqués comme des lépreux, osent représenter, comme un effort d'affranchissement, la révolte aveugle contre un régime dont les inconvénients sont la conséquence de leurs propres défaillances. C'est une des plus curieuses interversions des rôles que l'on ait jamais vues. Reconnaissons d'ailleurs que personne n'a plus contribué à propager l'erreur que ceux qui en font les frais. Non seulement les Occidentaux n'ont pas protesté contre le rôle de tyran qu'on leur a attribué, mais ils ont repris eux-mêmes l'accusation pour en faire un instrument de rivalité. La thèse chinoise n'a pas eu de plus ardents protagonistes que ceux qui ont cru pouvoir l'utiliser pour évincer des concurrents gênants. Les choses en sont arrivées à ce point que l'on va à l'encontre de l'opinion générale en rétablissant certains faits élémentaires, par exemple en constatant que les étrangers engagés dans les affaires chinoises sont les véritables victimes de l'anarchie, que personne ne désire plus qu'eux le retour au droit commun, que le véritable obstacle à la libération de la Chine est dans la Chine elle-même, que le salut viendra seulement quand les Chinois se décideront à reconnaître qu'ils sont les véritables artisans de leur infortune, qu'il faut se mettre à l'école avant de régenter et apprendre à obéir avant de commander.

La décision de la Société des Nations n'est pas évidemment de nature à hâter ce retour de modestie indispensable. Elle prend au contraire les choses à rebours en flagornant la vanité de quelques universitaires qui s'imaginent que l'évolution du monde jaune est accomplie en leur personne, que quelques milliers d'initiés, d'ailleurs

très superficiels, peuvent se porter garants pour des centaines de millions d'hommes. Ardeur naturelle chez des néophytes. Il faut la contenir, la discipliner, la ramener à l'humilité, au lieu de la griser. A cet égard l'Église catholique a montré sa connaissance du cœur humain. Son expérience de la Chine est à vrai dire plus longue et plus approfondie que celle des thaumaturges de Genève. Les missionnaires ont été les pionniers de la civilisation. Il s'en est fallu de bien peu qu'ils n'aient précipité l'évolution de plusieurs siècles. Les Jésuites n'ont-ils pas entrevu un moment où ils réaliseraient, dans l'Empire de Kang-Hi, l'œuvre qu'ils ont accomplie au Paraguay? Ils auraient réussi, peut-être, si l'autorité centrale n'était pas retombée dans la routine. Ils avaient compris que le seul moyen d'aller vite était de conquérir la tête et non pas de la détruire. On ne transforme pas un gouvernement en commençant par le supprimer. La conquête rapide par le haut ayant échoué, il ne restait plus qu'à entreprendre le travail long et patient par la base. Pénétration sûre, mais combien lente! Des millions de Chinois ont été confiés à l'Évangile depuis que le Concile de Lyon a envoyé en Tartarie le père Jean du Plan de Carpin et depuis que le premier archevêque de Pékin a été consacré. Combien de convertis ont cueilli les palmes du martyre? Or, c'est seulement le 27 octobre 1926 que le Souverain Pontife a élevé un Chinois aux honneurs de l'épiscopat, au milieu de l'élan de gratitude de fidèles, qui ne songent pas, eux, à reprocher des inégalités de traitement ou à répudier leurs initiateurs. Belle leçon de prudence et de sagesse.

Évidemment cette leçon vient d'une puissance que la Société des Nations n'a pas daigné accueillir, sans doute parce qu'elle a une expérience, à nulle autre pareille, de l'internationalisme, pris dans le bon sens. A défaut de ce concours, serait-ce trop demander à ceux qui prétendent mener les affaires du monde que de daigner s'inspirer de l'histoire et non pas de la légende? Peu d'annales ont été plus faussées que celles des rapports de l'Occident et de l'Extrême-Orient. Mettez la conversation sur ce chapitre, on vous parlera de la guerre de l'opium, de la campagne de 1860 avec Palikao et le pillage du Palais d'Été, de l'expédition de Courbet, avec le blocus du riz, du gant de fer de Kiao-tchéou, de la saisie de Port-Arthur, de l'expédition des Boxers, des concessions, du régime d'exterritorialité, des douanes internationales. Ainsi brossé, le tableau apparaît comme une suite ininterrompue de violences, justifiant pleinement es doléances des Chinois et fort peu flatteur pour les prétendus lchampions de la civilisation. On n'a oublié qu'une chose : c'est la trame qui réunit ces faits et qui les explique.

Entendons-nous. Je ne prétends pas du tout que tous les Européens qui ont entrepris l'œuvre de pénétration de la Chine aient été des petits saints d'une modération et d'un désintéressement au-dessus de toutes les tentations de la faiblesse humaine. A plus forte raison, n'ai-je pas la prétention de justifier les incidents violents qui ont marqué la fin du dernier siècle. Mais les tentatives d'annexion brutale ont été la conséquence de la décadence de l'Empire mandchou. Elles n'ont rien de commun avec le régime que les Chinois dénoncent et qui s'est constitué dans un temps où il y avait à Pékin un pouvoir parfaitement capable de se défendre. Et il l'a fait voir.

En 1840, le gouvernement anglais avait d'autres soucis que de se lancer dans une aventure impérialiste à la remorque de quelques marchands de drogues. En 1860, la France et l'Angleterre se préoccupaient surtout d'ouvrir un magnifique marché. Si les Chinois avaient été capables de comprendre ce que les Japonais ont parfaitement compris, bien que la démonstration leur ait été faite, à eux aussi, à coups de canon, ils seraient depuis longtemps sur le pied de la plus cordiale égalité avec les autres peuples. Les hommes qui ont cherché à ouvrir les voies, les Lagrené, les baron Gros, les Elgin, n'avaient rien de buveurs de sang. C'étaient des diplomates patients qui cherchaient tout doucement à vaincre des défiances toujours en éveil. Rien des cambrioleurs, mais des ouvriers laborieux, appliqués à ouvrir une porte qui demeurait obstinément close ou qui ne s'entr'ouvrait que sur des coupe-gorges. C'est pour cette raison seule que les traités décisifs de Nankin et de Tien-Tsin n'ont pas été négociés pacifiquement comme de simples arrangements commerciaux qu'ils auraient voulu être, mais ont été précédés ou appuyés d'actions de force. Est-ce à dire que les stipulations de ces traités se soient inspirées uniquement des convenances des forts et que le faible ait dû se plier à toutes les fantaisies? Ne confondons pas. Il y a bien eu des violences de ce genre, quand les Allemands se sont installés dans le Chantoung et les Russes dans le Liao-toung. On peut précisément faire la comparaison. Quelle analogie entre des petites concessions, de Canton, Tien-Tsin, Hankéou et des autres ports ouverts en 1842 et en 1857, et les brutales amputations territoriales de 1897-1898? D'une part, il y a la tentative d'annexion de véritables provinces ; de l'autre, la simple organisation de petits camps de concentration dont la superficie ne dépasse pas quelques dizaines d'hectares, où les étrangers ont été parqués pour limiter les contacts avec les Chinois.

Objecte-t-on que la souveraineté chinoise subit de ce fait des restrictions, que les résidents échappent aux impôts, s'administrent

selon leurs propres lois, relèvent seulement de leur juridiction consulaire, même quand une tolérance leur permet de circuler en dehors des quartiers réservés? Sans doute, c'est un statut qui rappelle tout à fait les Capitulations d'Orient. Est-il besoin de rappeler que la première Capitulation a été la consécration d'une alliance de François Ier et de Soliman le Magnifique? le premier pacte conclu entre un roi très chrétien et un grand seigneur? Très sagement les deux alliés avaient cherché un moyen de concilier les différences de mœurs, d'organisation, de législation. C'est seulement quand le pouvoir des souverains turcs a décliné que le régime capitulaire a pris l'allure d'une servitude. Il en a été tout à fait de même en Chine. Loin de s'opposer à l'exterritorialité, c'est le gouvernement de Pékin qui l'a imposée pour souligner la séparation des établissements étrangers et dégager sa responsabilité des incidents. Le système a d'ailleurs répondu à l'attente. L'administration étrangère est apparue aux Chinois à ce point supérieure à celle de leurs mandarins qu'à Shanghaï, notamment, une ville d'un million d'âmes a poussé sur le territoire de la zone internationale. Un tribunal mixte a été créé et la demande des Chinois de participer aux affaires publiques aurait été accueillie depuis longtemps si elle n'avait pas pris l'allure de violente poussée xénophobe qui a provoqué les troubles de l'an dernier.

Passons aux autres manifestations de la prétendue oppression européenne. Les quartiers réservés et la garde des légations? Nous n'avons pas à rappeler les scènes tragiques qui ont consacré leur nécessité. Y a-t-il d'ailleurs un seul homme d'État chinois qui n'ait été heureux d'y trouver un abri contre les variations de la fortune? La police fluviale par les canonnières? Les Occidentaux seraient assurément les premiers à désirer en éviter les frais et les risques. Les chemins de fer, les phares, les postes, la gabelle, les douanes? Autant de services organisés avec le concours des techniciens et des capitaux étrangers. Ce sont les seuls qui apportent encore quelque secours au Trésor, dans la mesure où l'anarchie leur permet de fonctionner. Malgré l'immense richesse de leur pays, des facilités de main-d'œuvre sans égales, les Chinois initiés à la civilisation dont ils se montrent si fiers ont été incapables de la moindre réalisation pratique.

Quinze années ont passé depuis la révolution de 1911. Pendant ce temps les puissances ont pensé à bien autre chose que de tenir la Chine en tutelle. Elles sont allées au-devant de ses désirs. Dès 1902, dans la convention Mackay, l'Angleterre envisageait une augmentation des taxes douanières limitées à 5 pour 100 sous la seule condi-

tion de la suppression des douanes intérieures, les fameux *likins* qui paralysent la circulation au détriment des Chinois, plus encore que des Européens. Le projet a été repris à la Conférence de Washington en même temps que la suppression du régime d'exterritorialité. Comme preuve de bonne volonté, les puissances ont créé deux commissions qui se sont mises au travail il y a plus d'un an. Elles les ont maintenues malgré la disparition du pouvoir central qui s'est complètement volatilisé depuis la retraite de Touan-Ki-Jouei. Évidemment, on n'avance pas vite. Comment supprimer les juridictions consulaires, alors que les nouveaux codes dorment dans les cartons et alors que les étrangers sont canardés comme des lapins? Comment parler de révision du régime douanier quand chaque province est un foyer de guerre civile?

On comprend parfaitement la déception, même la colère des Chinois, chez qui s'éveillent le sens national avec la conscience du grand rôle que pourrait jouer leur pays. Pourquoi faut-il que ses sentiments très naturels se tournent contre ceux-là mêmes qui apportent à la Chine des leçons et de précieux concours? Les étrangers ne sont pas tous des apôtres, c'est entendu. Le veau d'or a plus de disciples que le Christ. Pourtant la concurrence est là pour modérer les exploitants et favoriser les clients. On se plaint de la modération des tarifs douaniers. Les consommateurs sont les derniers à avoir le droit de récriminer. Seul le gouvernement pourrait protester s'il y en avait un. Mais il n'y en a pas. C'est le grand malheur de la Chine, le premier mal auquel il faudrait porter remède. Qu'il y ait en Chine un gouvernement sérieux, capable de maintenir l'ordre, de bien administrer, les puissances seront à genoux devant lui et ne songeront qu'à se disputer ses faveurs. Vraiment les Chinois ont mauvaise grâce à se plaindre de ces pauvres diables d'étrangers, qui ne sont pas si mauvais diables, qui leur donnent de l'argent, des marchandises, des écoles, des hôpitaux, et qui pour toute récompense se voient exposés au massacre et à la ruine. Ils sont assez mal venus à se réclamer d'une révolution qui n'a pas su proclamer, même sur le papier, les principes de liberté et d'égalité dont ils revendiquent si impérieusement l'application. Car c'est un fait. La Chine n'a même pas eu le geste de s'ouvrir dans la brève période d'illusion qui a suivi l'avènement de l'ère nouvelle. Elle reste un pays fermé, obstinément fermé.

Saint-Brice.

LES LETTRES

JACQUES RIVIÈRE ET ALAIN-FOURNIER

Il y avait, en juillet 1905, presque deux ans que Jacques Rivière et Alain-Fournier s'étaient rencontrés pour la première fois. Ils étaient entrés ensemble au lycée Lakanal, à l'automne de 1903, et durant ces deux années, ces êtres d'élite, qui s'étaient vite reconnus, avaient noué une amitié d'autant plus intime qu'ils ne s'accordaient réellement que sur des choses profondes, à travers les différences très accusées de leurs caractères. Aux vacances de 1905, Alain-Fournier étant allé faire un séjour en Angleterre, les deux amis se trouvèrent séparés pour deux mois. Cependant Jacques Rivière échouait au concours d'entrée à l'École normale, regagnait Bordeaux où sa famille habitait, et devait bientôt se résigner à y rester pour préparer une licence. Alain-Fournier, lui, rentra à Lakanal. L'année d'après, Rivière était pris par le service militaire, tandis que Fournier restait encore à Paris. Bref, au lieu de deux mois, la séparation dura deux ans.

Deux ans pendant lesquels les jeunes gens s'écrivirent des lettres qui prennent parfois la proportion de véritables journaux intimes. Ils avaient dix-neuf ans quand cette correspondance commença, et cette époque de leur vie où chaque mois, sinon chaque semaine, marque une lecture nouvelle, une découverte, devait être décisive pour leur formation. Après quoi, la destinée de chacun d'eux est de laisser à ses contemporains une œuvre inachevée. Alain-Fournier est tué à vingt-sept ans, le deuxième mois de la guerre, n'ayant

écrit qu'un seul livre. Jacques Rivière, s'il survit à trois ans de captivité, c'est pour mourir en 1925, sans avoir presque rien publié de tout ce qu'un énorme travail de méditations et de notes avait préparé. Faut-il penser que, par rapport à ces œuvres tronquées, la correspondance de jeunesse des deux écrivains, dont les deux volumes qui viennent de paraître ne comprennent que la moitié, tient une place démesurément volumineuse? Sans doute, au lecteur qui ne nourrit pas pour Jacques Rivière et Alain-Fournier un sentiment plus vif et plus profond qu'un banal intérêt, les longues discussions des deux jeunes gens sur leurs maîtres et leurs contemporains paraîtront vite fastidieuses, leurs enthousiasmes, leurs déceptions, leurs jugements, un peu puérils et parfois irritants. Mais faut-il que cette éducation intellectuelle dont les deux esprits qui l'avaient reçue ne devaient pas avoir le temps de tirer tout le profit soit aussi perdue pour nous? Rappelons-nous ce qu'écrivait naguère Henri Massis, à propos de Jacques Rivière précisément, aussitôt après sa mort : « C'était la fonction propre des hommes de cet âge — je veux dire de ceux qui, au lendemain de la guerre, dépassaient à peine la trentième année — que d'assurer la liaison entre leurs aînés et leurs cadets, de servir en quelque sorte d'arbre de transmission. Par eux, les nouveaux venus pouvaient garder le contact avec la recherche, les efforts de leurs prédécesseurs. » Le contact rompu par la mort, des documents tels que cette correspondance peuvent parfois le rétablir. Et s'il se trouve que ces témoins de la génération sacrifiée sont proches, entre tous, des jeunes esprits qui leur succèdent aujourd'hui, ce n'est pas sans émotion qu'en relisant leurs méditations d'il y a vingt ans nous verrons naître en eux des aspirations qui sont devenues celles de notre temps.

* * *

Le point de départ des deux jeunes gens fut le symbolisme. Ils dévoraient les livres d'Henri de Régnier, de Maeterlinck, de Viélé-Griffin, de Verhaeren. « Je ne sais pas, a écrit Jacques Rivière, s'il est possible de faire comprendre ce qu'a été le symbolisme pour ceux qui l'ont *vécu*. Un climat spirituel, un lieu ravissant d'exil, ou de rapatriement plutôt, un paradis. Toutes ces images et ces allégories, qui pendent aujourd'hui, pour la plupart, flasques et défraîchies, elles nous parlaient, nous entouraient, nous assistaient ineffablement. Les « terrasses » nous nous y promenions, les « vasques », nous y plongions nos mains et l'automne perpétuel de cette poésie venait jaunir délicieusement les frondaisons mêmes de notre pensée. » Du reste,

ils ne connaissaient encore ni Mallarmé, ni Verlaine, ni Rimbaud, ni Baudelaire. Jacques Rivière écrit un jour à Alain-Fournier : « Les premiers bouquins que j'achèterai, c'est Mallarmé et du Verlaine. Je veux me mettre au courant des origines. » Et quand il a commencé de les lire, ainsi que Rimbaud, voici quelles sont ses impressions : « Mallarmé, Rimbaud et Verlaine même ne sont que des précurseurs ; je n'ose ajouter Laforgue et pourtant je le pense. Je les aime, ils me font plaisir, j'aime beaucoup Mallarmé ; je les défendrais à mort si on me les attaquait. Mais je ne puis m'empêcher de penser que leur gloire est d'avoir rendu possibles Régnier, Jammes, Van Lerberghe qui sont les grands... Loin de dire avec Viélé-Griffin : « Verlaine fut notre dernier grand poète, » je dis : « Verlaine — admirable par instants — a bien travaillé pour le symbolisme. » Cependant à la date même de cette lettre (6 mai 1906), les deux amis avaient commencé de faire de nouvelles découvertes, qui allaient leur révéler à eux-mêmes leurs tempéraments propres : Alain-Fournier se livrant aux influences de Francis Jammes et de Laforgue, Rivière à celles de Barrès et de Gide, tous deux élisant pour maître Paul Claudel.

*
* *

Ce qu'Alain-Fournier a aimé dans Laforgue et dans Francis Jammes, puis dans Claudel, c'est, sous des aspects divers, l'œuvre poétique qu'il allait bientôt tenter lui-même : l'expression aussi directe et aussi émouvante que possible de la vie terrestre la plus simple et la plus profonde. Nous avons eu récemment l'occasion (1), à propos du *Mauvais garçon* de M. Henri Pourrat, d'examiner la nature de cette poésie et ses procédés d'art. Les lettres écrites par Alain-Fournier au moment où il commence à concevoir le livre qui sera le *Grand Meaulnes* confirment, par de précieux témoignages, nos recherches dans cette direction. Il s'agit pour lui de « créer un monde ». Il sera donc poète? Sans doute, mais en écrivant un roman. « Mon idéal, écrit-il à son ami, c'est d'arriver... à ce que ce trésor incommensurablement riche de vies accumulées qu'est ma simple vie, si jeune soit-elle, arrive à se produire au grand jour sous cette forme de « rêves » qui se promènent... Cet idéal, tu le vois, serait de supprimer les personnages et la petite histoire tout en étant romancier — d'être romancier et d'être surtout poète. » Cette analyse d'aspirations encore confuses n'est peut-être pas très claire ; elle sera comprise par tous ceux qui ont lu le conte merveilleux et tout baigné de mys-

(1) Voir *la Revue universelle* du 15 septembre.

tère qu'est le *Grand Meaulnes*. Et c'est bien le *Grand Meaulnes* que, sept ans avant de l'écrire, Alain-Fournier porte déjà en lui, car nous trouvons dans cette même lettre, à la date du 14 août 1905, une page qu'il n'aura qu'à transposer pour en faire un chapitre de son livre. Sa « destination spéciale », comme écrit Jacques Rivière — les jeunes gens d'aujourd'hui diraient son génie — n'est-elle pas de penser et d'écrire en « paysan », un paysan qui saura extraire « l'âme des campagnes »? Alain-Fournier le sent de plus en plus vivement. Il sait qu'il est attaché par toutes les fibres de son être à cette terre qu'il veut chanter. « Je voudrais, écrit-il, m'adresser à la campagne, comme les Goncourt à Paris : « O Paris... tu possèdes. » Je veux au moins dire que, si j'ai connu moins que les autres ces inquiétudes de jeunesse, ces angoisses sur mon moi, ce désarroi du déracinement, c'est que j'ai toujours été sûr de me retrouver avec ma jeunesse et ma vie, à la barrière — au coin d'un champ où l'on attelle deux chevaux à une herse... Et jamais plus que cette année de douloureuse sécheresse, je ne l'ai trouvée aussi compatissante, sympathisante... avec ses pardons pour ma fièvre, ses airs de connaître mon mal comme la lavande connaît les plaies, d'être accoutumée à moi comme je suis terrestrement accoutumé à sa compagnie. »

Cette nature dont il fait si intimement partie, il voudrait l'exprimer presque directement, en donnant à son lecteur un choc poétique, comme font les vieilles chansons populaires ou comme en éprouvent les sensibilités enfantines. Le trésor des impressions de l'enfance est une des ressources auxquelles son cœur lyrique ne cesse de penser. Il évoque, pendant des vacances dans son pays, des impressions anciennes qu'il retrouve en passant dans les villages, « comme j'y passais, dit-il, à deux ans, sur un siège de voiture, enveloppé dans des fichus. » Il se sent une âme d'enfant. Un jour, au lycée, il se plaint de son isolement et il écrit : « Je n'ai que P... pour sympathiser merveilleusement avec l'enfant qu'il y a en moi et *qui a bien huit ans.* » Il déclare enfin, un autre jour, avec une admirable connaissance de soi-même : « Mon *credo* en art et en littérature : l'enfance. Arriver à la rendre sans aucune puérilité, avec sa profondeur qui touche les mystères. Mon livre futur sera peut-être un perpétuel va-et-vient insensible du rêve à la réalité ; « rêve » entendu comme l'immense et imprécise vie enfantine planant au-dessus de l'autre et sans cesse mise en rumeur par les échos de l'autre. »

Un art de cette sorte répugne aux sécheresses de l'analyse et des opérations trop intellectuelles. « Je ne serai pas moi, pense Alain-Fournier, tant que j'aurai dans la tête une phrase de livre. » Et un peu plus loin : « Vous ne direz jamais toute la pensée, vous qui faites

des formules, puisqu'il restera toujours un rayon de soleil ou un coup de bâton que vos formules n'auront pas exprimés. » De là, malgré son admiration pour la prose du *Jardin de Bérénice*, son éloignement pour Barrès qui « prend de la vie pour symboliser de la pensée », mais qui sépare, dans ses subtils raisonnements, la vie intérieure de la vie extérieure. « Est-ce que ça ne devrait pas être intimement mêlé, est-ce qu'en fait la pensée ne garde pas toujours un peu de l'ennui ou de la beauté des écoles ou des champs où elle est née — surtout si murs d'écoles ou champs ne sont que des paysages d'âme. » Et voilà pourquoi aussi il aime, en Laforgue et en Jammes, des poètes qui atteignent — ou qui tâchent d'atteindre — directement le lecteur. « J'ai toujours désiré quelque chose qui touche (dans le sens de toucher à l'épaule), qui arrête et qui évoque. J'ai aimé Laforgue parce qu'on ne peut pas passer sans s'arrêter, j'ai aimé Francis Jammes parce qu'il n'a pas séparé la vie d'avec l'art... Bien entendu, pour faire retourner le lecteur, on le touchera n'importe où ; le plus sûr, mais aussi le plus facile, ce sera de le toucher au cœur... Quant à Laforgue, il vous tire par la veste à tous les tournants.... » Et si Claudel devient à son tour, pour Alain-Fournier, un poète de prédilection, puis un maître bientôt, c'est qu'il « n'a pas séparé un instant la vie de ses personnages de la formule qu'ils trouvent. » Ainsi, dans la voie où il s'engageait, Alain-Fournier entendait-il que l'art, expression de la vie, ne cessât jamais de lui être soumis : cette vie que Fournier lui-même aimait, avec l'attachement passionné d'une créature pour le sang, la sève ou le sol qui l'ont fait naître ou qui l'ont nourrie.

* * *

Au « paysan » Fournier, Jacques Rivière s'oppose en se définissant un « métaphysicien ». C'est à l'essence des choses qu'il lui faut parvenir. Il fouille chaque objet qui se présente à lui, et il n'en est guère dont il ne finisse par découvrir l'esprit. Quand il est entré au régiment, il a cru sombrer dans l'abrutissement des exercices et des corvées ; mais il s'écrie, après quelques mois, au soir d'une manœuvre : « J'ai compris ce que c'est que le drapeau. C'est tout ce que l'homme ne peut pas faire et qu'il fait quand même. » Ainsi est-il prêt à idéaliser tous les thèmes que a vie lui offrira.

Quelle passion il eut pour l'analyse des idées, le démontage et l'examen des philosophies, c'est ce qu'on sait assez. Mais il est curieux de le trouver déjà, dans ses lettres à Alain-Fournier, tel que le connaîtront jusqu'à sa mort tous ceux qui le liront ou l'approcheront. Après avoir lu Barrès, il se replie sur lui-même et considère

ce qu'il appelle « son effroyable plasticité » : « Dès que je trouve une pensée qui ressemble à la mienne, je m'abandonne à elle. Je prends tous les contours qu'elle m'impose. Je suis délicieusement inerte. Et quand je me regarde, je me demande pourtant avec effroi si j'ai quelque chose d'original, tant je *deviens* avec facilité. Je crois que ma pensée passera par toutes les formes que peut prendre une pensée. Mais s'arrêtera-t-elle jamais? » Ailleurs, il parle de sa pensée « trop sensuelle ». Il écrit : « Je n'ai pas su l'exercer à s'ordonner, à s'avancer sagement, à repousser les idées accessoires, qui veulent se précipiter sur sa trace. Tout ce qui chatoie l'attire, les formes lui semblent trop douces pour qu'elle ose fermer les yeux. » Et dans la même lettre : « Je fixe bien les yeux sur le livre, mais chaque phrase, en pénétrant dans ma pensée, éveille de si innombrables résonnances que je n'en entends plus la signification : toute pensée étrangère, pour se faire sa place, dérange une foule de pensées, qui, en se remuant, dispersent mon attention. Je mets une heure à lire une page, car chaque ligne se répercute en moi à l'infini, et son retentissement n'empêche d'entendre la suivante. » Ailleurs encore, c'est le plaisir — hérité, avant de connaître Gide, des premières lectures de Barrès — qu'il éprouve à s'analyser en vain : « J'ai la volupté de l'analyse destructrice ; j'ai dit qu'en me comprenant, je me détruisais ; mais à me détruire ainsi, à défaire, à gaspiller le trésor positif amassé en moi par mes ancêtres, je goûte un suprême plaisir, quelque chose comme le plaisir d'éparpiller des perles dans la mer — à pleines poignées. Volupté merveilleuse parce qu'unique et sans lendemain. Volupté merveilleuse parce que mêlée de mort ! » Enfin, c'est le refus de choisir, de risquer la perte d'un des plaisirs dont il s'enivre : « Oh ! être forcé de *prendre une direction*, de renoncer à tous les possibles, dont on s'ornerait ! C'est monstrueux. »

Faut-il dès lors se donner la peine d'examiner pourquoi il prend d'abord Barrès pour maître, puis Claudel et Gide. Lui-même nous le dit : « Au fond, c'est pour leur culte du désir (sous des formes diverses) que j'ai été poussé vers Barrès, Claudel, Gide. » Et s'il semble que l'influence de Claudel s'explique moins facilement de cette façon que les deux autres, écoutons encore Rivière : « Comme je voulais faire, dit-il, Barrès a commencé par la passion pour finir par l'acquiescement, car je crois bien résumer par le mot passion toute l'ardeur intellectuelle, dont je me suis moi-même ravi. Mais Claudel est venu et m'a enseigné que la passion sous toutes ses formes était le véritable acquiescement, la véritable participation à la Nature. »

Participation à la nature, voilà rejoint, à travers Claudel, le but d'Alain-Fournier. Des goûts différents n'empêchaient pas les deux

amis de se retrouver quand ils arrivaient à l'essentiel. La chose importante était la même pour tous les deux : un culte passionné de l'amour du monde.

*
* *

Le culte d'Alain-Fournier est concentré, direct, mystique au sens où ce mot veut dire qu'une communication sans voile et sans intermédiaire s'établit entre l'adorateur et sa divinité. « Non, il n'y a que la joie de vivre, s'écrie-t-il un jour, lorsqu'elle vous reprend en descendant à bicyclette les côtes sur des aiguilles de sapin... » Et il énumère toutes les émotions à demi physiques, remontées de la mémoire et de l'hérédité, qui composent le mystère de cette joie.

Jacques Rivière, lui, pour cultiver le même bonheur, s'éparpille et se dissout dans la volupté de connaître. Il écrit à son ami : « Pour te faire saisir un peu quelle gêne et quelle joie me cause l'étendue de ma pensée (si vaste que je ne saurais la réduire à aucune application sérieuse), pour te faire saisir cela, je veux essayer de te *faire deviner* une sensation que j'ai éprouvée l'autre jour dans un demi-sommeil : j'ai senti très nettement que ma pensée atteignait toutes choses, qu'elle allait jusqu'au delà de toute connaissance, que rien n'était possible qui la pût un jour étonner. Comble d'orgueil, mais quelle joie de puissance ! » Et comme il comprend la portée terrible de ce songe orgueilleux, il ajoute aussitôt qu'il sent le ridicule de toutes ses pensées. Tout de même, il sait qu'Alain-Fournier peut le suivre sur ce terrain et le comprendre ; aussi dit-il encore : « Je devine tant de choses, que d'autres, qui les comprennent, ne sauront jamais. Je vais au delà de tout, par la conscience de la vanité de tout. »

La passion de connaître, placée par l'Écriture parmi les trois concupiscences, se dépasse ici, pour arriver à douter d'elle-même. Ce n'est pas la seule fois, où, dans ces premières analyses de lui-même, Jacques Rivière pressent la vanité de désirs inspirés par un tel orgueil. Il dit dans une autre lettre : « Plus tard, quand j'aurai épuisé l'inépuisable merveille de la nature, je voudrais de tout mon désir concentré, au-dessus de toute chose particulière, posséder Dieu en vérité. » Un amour aussi violent et en même temps aussi noble que celui de Rivière pour les beautés créées ne devait-il pas, en effet, le conduire au désir d'un amour plus pur et plus haut encore?

Ç'avait été le chemin suivi par Claudel. Jacques Rivière et Alain-Fournier se retrouvaient à son entrée. On a contesté qu'il fût possible d'assimiler les deux amis. Et certes il est difficile de rencontrer deux esprits plus diversement orientés quant aux méthodes et aux inclinations positives. Tout de même, leur accord est troublant quand

on en vient à l'essentiel de l'inventaire spirituel qu'ils faisaient d'eux-mêmes en entrant dans la vie. Avant qu'il fût question pour aucun d'eux de quelque inquiétude religieuse, un écrivain catholique les engageait décidément sur la voie de cet immense amour de la terre qui, pour lui comme pour eux, ne devait être qu'une étape. Les suivre jusqu'aux jours où, selon Jacques Rivière, il faut penser à Alain-Fournier comme à quelqu'un de « sauvé », et où Rivière lui-même, à l'agonie, s'écrie : « Voilà que les portes sont ouvertes », nous entraînerait trop loin de la correspondance des deux adolescents. Mais ne serait-ce pas l'étude capitale à faire sur tous les deux que de chercher comment et dans quelle mesure l'amour du monde a fait place dans leurs âmes à l'amour de Dieu?

André Rousseaux.

L'HISTOIRE

AUGUSTIN COCHIN (1823-1872)

En recueillant la correspondance d'Augustin Cochin, son père, en l'éclairant de notes abondantes et d'une introduction précise, vivante, parfois secrètement émue, M. Henry Cochin fournit une contribution précieuse à l'histoire du dix-neuvième siècle (1). Rien n'est plus intéressant à suivre dans ses actes journaliers et sa pensée intime que cette haute bourgeoisie parisienne, riche, éclairée, accueillante, ouverte, pleine de zèle charitable, qui a été mêlée pendant des siècles à la vie de la grande cité.

Le père et le grand-père d'Augustin Cochin avaient été l'un et l'autre maire et député du douzième arrondissement, qui comprenait alors les quartiers du Panthéon et de la Montagne Sainte-Geneviève. Son arrière-grand-oncle, curé de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, avait fondé l'hôpital qui porte encore son nom. Dès son plus jeune âge, Augustin fut donc poussé aux fonctions publiques. La politique d'ailleurs l'attirait. Comme le dit son biographe : « Il est venu dans la vie à l'âge des orateurs, et il croit à la parole. Il avait lui-même les dons de l'orateur, voix, mouvement, sympathie. » Ses lettres les plus simples et les plus familières prennent insensiblement la forme de la période et le ton de l'éloquence. Émile Ollivier, le plus extraordinairement doué peut-être de toute cette génération, disait de lui à son fils : « Votre père devait nous éclipser tous. » Cette

(1) *Augustin Cochin* (1823-1872). 2 vol. Bloud et Gay.

vocation si nette fut cependant manquée, faute de l'indispensable tribune. Jamais Augustin Cochin, bien qu'il eût une circonscription toute trouvée et une clientèle électorale héréditaire, accrue encore de sympathies personnelles, ne réussit à entrer au Palais-Bourbon.

Il en a donné lui-même l'explication. Élève d'Ozanam, ami de Montalembert et de Lacordaire, il était catholique et libéral. « Trop catholique pour jamais réussir à Paris, trop libéral pour être adopté dans les circonscription catholiques, » ses convictions le condamnaient à s'asseoir perpétuellement entre deux selles, et la brièveté de sa vie (il mourut en 1872 à quarante-huit ans), lui interdit ces compensations tardives, ces succès de la Saint-Martin que la fortune réserve parfois à ceux qui ont pu attendre.

Le catholicisme et le libéralisme, pierre d'achoppement de cette carrière, méritaient d'être définis, et ne pouvaient mieux l'être que par M. Henry Cochin. Ces hommes, dit-il, parlant du groupe dont fit partie son père, « aimaient par-dessus tout leur religion, et la liberté à cause de la religion... Nous jugeons les libéraux de cette génération à notre mesure, nous qui vivons après cinquante ans de parlementarisme excessif et de despotisme des assemblées. Y avait-il quelque excès dans les théories de certains catholiques épris de liberté? Sans doute, et 1848 surtout a connu de toutes parts ses rêveurs. Melun raillait ceux qui allaient « jusqu'à vouloir faire du libéralisme la conséquence forcée de l'Évangile »... « Rien de semblable dans le groupe dont je parle. Quand on suit l'histoire morale des Montalembert et des Lacordaire, on les trouve très divers l'un de l'autre, l'un fidèle aux sentiments aristocratiques, l'autre ouvert aux idées démocratiques, ardents dans leur action et parfois excessifs, mais très sages dans leur conception des libertés politiques. C'est chez Montalembert que je trouve, pour la première fois sans doute, signalé ce péril : *la tyrannie des assemblées.* »

D'autre part, dans un cahier de jeunesse, Augustin Cochin avait inscrit cette formule heureuse : « La liberté augmente bien plus la somme des devoirs que celle des droits. »

On devine les chocs que ces nobles principes durent subir au contact des réalités et aux froissements des « foules impures ». 48 ne pouvait manquer d'amener une première déception. Garde national en sentinelle dans un faubourg, Augustin Cochin vit un jour passer une bande d'ivrognes qui acclamait les hommes à la mode : « Celui qui tenait la tête brandissait une sorte de lèche-frite et hurlait : « Vive Louis Blanc ! Vive Ledru-Rollin ! » Et il ajoutait en bredouillant : « Vive le Révérend Père Lacordaire ! » On sait ce qu'il advint de cette étrange mixture. La popularité du grand dominicain ne résista

pas aux excès de la saturnale. Elu député, il ne tarda pas à donner sa démission.

La vue du désordre amène la réaction de 1850. Le christianisme regagne du terrain et « bien des esprits, même incroyants, se retournent vers lui, comme vers la seule source d'ordre moral ». L'Assemblée vote enfin la fameuse loi sur la liberté de l'enseignement, dite loi Falloux, que les catholiques n'avaient jamais pu arracher à la monarchie de Juillet. Thiers disait : « Je suis prêt à donner au clergé tout l'enseignement primaire. » Augustin Cochin, nommé dans l'intervalle adjoint à la mairie du X^e^ arrondissement (aujourd'hui le VII^e^), collabore à ce grand œuvre comme membre de la Commission de l'enseignement libre, où l'a nommé le comte de Falloux. Il y rencontre Thiers, Montalembert et l'abbé, plus tard évêque, Dupanloup, dont le rôle devait être prépondérant : « La loi Falloux, dit M. H. Cochin, est due à l'abbé Dupanloup presque autant qu'à Falloux lui-même. »

A ce moment, Augustin Cochin, dégoûté des spasmes révolutionnaires, et d'autre part ennemi des Bonaparte comme des Orléans, semble n'avoir pas eu de grandes objections à faire contre la légitimité. Le comte de Chambord, qu'on a transformé en paladin du moyen âge, donnait satisfaction à son désir de liberté. Comme M. H. Cochin le rappelle, le prétendant « revendiquait ces libertés publiques auxquelles tout peuple chrétien a droit... le suffrage universel, le contrôle des deux Chambres. »

Mais les divisions des monarchistes permirent le 2 Décembre. Augustin Cochin vit tomber sur ses rêves « le lourd silence du pouvoir absolu — ordre apparent, désordre moral ». Il vit le danger de lier la foi catholique à la fragilité du despotisme et, avec ses maîtres et ses amis, Montalembert, Falloux, Lacordaire, Mgr Dupanloup, combattit le nouveau régime. La lutte était ingrate, car il n'était guère plus permis d'écrire que de parler. Impossible d'avoir un journal. *L'Ère nouvelle*, fondée en 48 par Lacordaire et Ozanam, avait disparu. Le petit groupe se rabattit sur une revue, *le Correspondant*, qui n'avait jusque-là jeté qu'un morne éclat : « C'était un porte-voix pour des hommes réduits au silence. On les railla un peu sur l'antiquité, le délabrement de la demeure qu'ils voulaient restaurer. Ils laissèrent dire et eurent vite fait d'y remettre la vie. » Leurs critiques leur valurent les fameux « avertissements » du pouvoir et les persécutions de la police, sans compter les attaques de Veuillot, qui soutenait alors l'Empire. Il fallut la crise de 1859, où *l'Univers* fut supprimé, et l'attitude hostile de Napoléon envers le Saint-Siège, pour réconcilier les adversaires.

L'activité et le labeur d'Augustin Cochin dans toute cette période

ont de quoi émerveiller. Il menait de front la direction du *Correspondant*, la gestion de grandes affaires industrielles, ses charges d'édile, ses œuvres de secours mutuels et de charité, entre autres la société de Saint-Vincent-de-Paul. En 1869, il se laisse porter une dernière fois aux élections. Mais les Parisiens déchaînés contre l'Empire lui préfèrent un *rouge*, et ce rouge, c'est Jules Ferry, qui réclame *toutes les destructions nécessaires*, entre autres celle des armées permanentes...

Après, c'est la guerre et la Commune. Un des ouvriers qu'il a secourus, endoctrinés, groupés, prévient un soir M. Cochin qu'il est inscrit sur la liste des otages. Il faut quitter Paris. La répression sanglante a pour chef « Monsieur Thiers », qu'Augustin connaît depuis 1848. L'heure des responsabilités a sonné et le grand bourgeois catholique entend ne pas les fuir. Le voici préfet de Versailles, de ce Versailles d'où les troupes sont parties à l'assaut de Paris et où siège l'Assemblée nationale. C'est là que, peu après, la mort vient le surprendre, épuisé de fatigues et d'angoisses. Avant d'expirer, il veut dire un dernier mot et dicte à l'intention du chef du pouvoir exécutif cette admirable lettre :

Mon cher président et ami,

J'ai dû succomber ces jours-ci aux attaques d'une fièvre pernicieuse dont il paraît que je reviens. Je serais mort à votre service sans me plaindre, parce que j'aime mon pays, votre personne, que j'admire profondément, et que j'aurais aimé partager jusqu'à la mort l'acte de dévouement qui couronne votre illustre carrière. Cependant, j'aurais tort de ne pas vous faire voir toute la vérité, telle que l'approche de la mort me la fait voir. Vous pouvez la recevoir de moi, sachant que je n'ai jamais donné mon âme à aucun parti, ni républicain, ni monarchique, mais seulement à Jésus-Christ, dans lequel votre puissant esprit finira par voir le vrai Dieu, venu sur la terre par un décret sublime, pour y déposer un germe perpétuel d'ordre intellectuel et de régénération morale.

Ceci est la vérité éternelle. Mais voici la vérité du moment, telle que je la vois. Vous êtes encore assez fort, assez puissant, assez écouté dans le pays et dans l'Europe pour pouvoir disposer des destinées de la France, votre mère, et pouvoir lancer ce beau navire dans le courant de la République ou de la Monarchie pendant bien des années, par un simple mouvement de votre main. Si vous le faites, vous aurez une grande place devant Dieu, qui vous aura choisi comme instrument, et dans l'histoire, qui n'aura jamais vu un héros sans épée, changeant le cours des événements par la simple royauté de son esprit.

Mais il faut se hâter et ne pas se tromper, car le temps presse, si vous voulez éviter la honte du retour de l'Empire et la violente tentation des convoitises de nos voisins.

Il serait plus viril de fonder la République, parce que son nom apaise les passions populaires et que nous pourrions faire en Europe une plus mâle figure sous ce nom que sous celui de Monarchie. Mais vous ne pouvez pas ressusciter une morte. La République a été assasssinée par ses enfants, l'odieux 1793 et l'imbécile 1848-1870 l'a emportée au tombeau. Elle a été tuée par Robespierre et Marat, puis par tous les faiseurs de phrases, de complots, de dettes et de sottises, qui sont, à trois reprises, montés sur ce char populaire...

L'auteur ne put poursuivre plus loin ce parallèle, que la mort interrompit. Mais il y donnait manifestement l'avantage à la Monarchie. Cette profession de foi dernière, ce suprême souci de l'avenir du pays, enfin cette fierté d'accent, ne sont-ils pas d'une belle âme?

Paul Ballaguy.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

M. MAURICE SARRAUT

M. Maurice Sarraut, qui était une importante personnalité officieuse — la plus importante des personnalités officieuses, — est devenu depuis un mois une importante personnalité officielle, la plus importante des personnalités officielles. Le voici, en effet, président du parti radical et radical-socialiste, c'est-à-dire président d'un État dans l'État, plus important que l'État même, et ne laissant en dehors de son obédience que les Français de seconde zone, qui ne sont pas radicaux et radicaux-socialistes.

M. Maurice Sarraut, indépendamment de cette investiture considérable, est sénateur de l'Aude. Il est entré par hasard dans la politique militante, c'est-à-dire au Parlement, en 1913. *Un jour qu'il y avait une élection sénatoriale dans l'Aude, le candidat radical et radical-socialiste — qui était élu d'avance — vint à mourir la veille de l'élection. Il fallut lui substituer, en toute dernière heure, une personnalité du parti, et du département, assez indiscutée pour que les électeurs sénatoriaux ne fussent point surpris. On ne pouvait songer qu'à M. Maurice Sarraut. M. Maurice Sarraut se laissa faire violence. Il fut élu sénateur, et réélu en* 1921 *: on sait que son frère Albert est venu récemment le rejoindre au Luxembourg, ce qui donne une physionomie un peu spéciale à la représentation sénatoriale de l'Aude, mais ce qui vaut à ce département le prestige de déléguer à la Haute Assemblée au moins deux hommes de valeur, sur trois.*

Pour qui connaît la famille Sarraut et se rend compte de ce qu'elle

représente de considérable et d'officieux dans le régime, on entend bien que le fait d'être sénateur, ou de ne pas l'être, est absolument indifférent à la personnalité politique et morale de M. Maurice Sarraut, président du parti, ou même de M. Albert Sarraut, ministre de l'Intérieur. Les destinées politiques du pays seraient autant entre les mains de M. Maurice et de M. Albert Sarraut, si M. Maurice Sarraut n'était point sénateur de l'Aude et M. Albert Sarraut ministre de l'Intérieur. C'est-à-dire qu'il ne se passerait jamais, dans la politique intérieure de ce pays, que ce qui plairait à M. Maurice Sarraut ou à M. Albert Sarraut, envisagés comme représentatifs de leur parti, et ce parti envisagé comme l'expression d'un état d'esprit, d'une clientèle qui détient, d'une façon d'ailleurs infiniment souple, la majorité politique du Midi, c'est-à-dire la majorité numérique.

Les Sarraut! Ce fut longtemps une expression générale, indéterminée, collective, qui signifiait une domination incontestée, féodale, d'ailleurs courtoise, sur toutes les provinces du Midi. Albert Sarraut, en affirmant une personnalité très nette, très énergique, dégagée par son originalité, sa puissance, son indépendance, de tout ce que représentait d'un peu imprécis et mystérieux le nom de Sarraut, a pris une place un peu à part. Entendons-nous. Albert Sarraut, latin, traditionaliste, juriste, administrateur et homme politique, a le culte et le respect de son nom, et il prise à l'égal de ses plus hautes qualités son attachement irréductible à ses féaux et à ses amis. Ceux qui le connaissent savent encore qu'il nourrit pour son frère Maurice, son aîné, une affection presque filiale, et qu'il estime lui devoir une grande partie de ce qu'il est. Il ne saurait donc être question de supposer une scission, une dissidence dans le radicalisme sarrautiste. Mais enfin, par son indépendance d'esprit, sa vigueur de jugement, son sens naturel absolu, et aussi parce qu'il a vécu longtemps à l'extérieur, avec un bon sens critique averti, et qu'il a pu juger, en dehors de Castelnaudary et de Narbonne et de Paris, de grands problèmes universels et la position de la France dans le monde; parce que, aussi, il est incapable, ayant jugé et décidé, d'asservir ses conclusions, ses décisions à des considérations mesquines, à une tutelle insupportable, inavouable et injustifiée, il s'est fait une place un peu en marge du grand parti, un peu à part de la politique pure. Ce qu'il est permis de dire c'est que si M. Albert Sarraut n'était pas Sarraut, et s'il n'était ni de l'Aude ni du Languedoc, peut-être ne serait-il point radical-socialiste. Mais il est de l'Aude, et il est Sarraut.

M. Maurice Sarraut, lui, est plus mystérieux et plus orthodoxe aussi. Il ne lui est point arrivé, comme à son frère, d'être exclu du parti pour cause de poincarisme; à la vérité, M. Maurice Sarraut n'aime point cependant M. Poincaré moins que ne l'aime son frère, et M. Poin-

caré aime M. Maurice Sarraut plus certainement qu'il n'est attaché à son frère : exactement, il a pour M. Maurice Sarraut non cette vénération quasi religieuse qui n'est point dans son caractère, mais ce respect pour une consigne supérieure, bien identifiée avec la règle du régime. Si M. Poincaré estimait pouvoir se passer de l'avis politique de M. Maurice Sarraut, il se ferait à lui-même l'impression d'un mauvais républicain.

Mais présentons un peu M. Maurice Sarraut. Car ce n'est pas avoir assez dit que d'avoir indiqué qu'il est sénateur de l'Aude. Il est âgé de cinquante-sept ans. Il est élancé et il « fait distingué ». On peut signaler encore sa calvitie précoce et distinguer sa longue moustache et son binocle.

Il a représenté la France à Genève. Il aurait pu être autant de fois président du Conseil qu'il l'eût désiré. Il ne veut rien être. Et il s'excuse sur sa santé : le grave accident qui lui survint à Genève prouve malheureusement que cette excuse constante, insistante, n'est pas un prétexte. Et d'aucuns considérant sa santé éternellement précaire, sa puissance, son orthodoxie radicale, et son pontificat de conseiller suprême de la République, l'assimilent à M. Léon Bourgeois.

Il y a une part de vérité dans cette assimilation. M. Maurice Sarraut est investi par son parti d'un pouvoir considérable, discuté seulement de quelques militants indépendants. Il est, comme lui, sans ambition personnelle et il aurait pu être tout. Et, familier des puissants, voyant plus loin, car sachant plus, que la multitude des militants emprisonnés dans des coteries restreintes, il facilite de son autorité certaines combinaisons d'envergure, d'avenir, de salut radical, dont s'effraieraient sans lui les militants dont j'ai parlé. Grâce à lui les grandes manœuvres radicales gardent quelque contact avec la vie nationale. Et lui seul peut les diriger. M. Léon Bourgeois avait rendu possible le poincarisme de 1913. *Pour quelles raisons puissantes, orthodoxes et profondes nous avons déjà eu l'occasion de le dire ici. M. Maurice Sarraut, pour des raisons du même ordre, a permis de vivre au poincarisme de* 1926. *Exactement « permis de vivre », parce que M. Poincaré ne voudrait pas vivre sans les radicaux, et qu'il est vrai, dès lors, de se demander s'il eût pu se passer de M. Léon Bourgeois en* 1913 *et de M. Maurice Sarraut en* 1926.

Mais là s'arrête l'assimilation. Il y a de profondes différences entre les deux hommes et leurs méthodes. M. Léon Bourgeois était un pontife de la doctrine, une manière de pape. M. Maurice Sarraut est un chef de clan. M. Léon Bourgeois fondait son autorité sur une mystique, et il était le prophète et le pasteur d'une église. L'autorité de M. Maurice Sarraut a pour origine un contrat féodal, do ut des : *sers-moi et je te protégerai,*

qui est le fond et l'esprit de toute la discipline radicale. Il eût donc été presque impossible à un radical orthodoxe de sortir moralement de la communion de M. Léon Bourgeois, il lui est non moins malaisé de s'affranchir matériellement du contrat qu'il a passé avec M. Maurice Sarraut.

Tout ceci apparaît bien nettement, bien clairement au fur et à mesure que les problèmes d'après-guerre forcent le radicalisme à agir, à préciser ses positions. Ces choses que les professionnels, les historiens et les philosophes politiques étaient seuls à bien connaître, apparaissent de plus en plus en pleine clarté. M. Maurice Sarraut, malgré son talent, son influence, son amabilité, son adresse et son patriotisme, ne serait rien sans les radicaux, et eux ne seraient rien sans lui. Ils ne peuvent rien être sans des hommes comme lui, c'est-à-dire sans des hommes qui, ayant par les services rendus, le prestige, la publicité, les moyens d'action, une grande autorité sur le parti, le conduisent avec clairvoyance dans des chemins sûrs et prudents. « Le radicalisme, me disait un jour un radical, est un état d'esprit plus qu'un parti. » Le radical est le serviteur du régime. Il donne son vote, sa discipline, et, en échange, il reçoit la protection, la tutelle officieuse des préfets, des places, des mandats, et plus que tout cela, ce statut inexprimé, mais très envié, de citoyen de première classe, qui est vraiment de la maison, vraiment du régime. Cela vaut bien l'abdication d'un peu de personnalité. D'autant plus que, dans le Midi, les choses n'ont jamais cette importance absolue et qu'on n'abdique jamais complètement. Le Midi latin est d'ailleurs prédisposé par nature et la politique de clientèle. Et l'homme du Midi présente ce double caractère qu'il est accessible à la discipline des formules et des vocables, et que des considérations économiques puissantes ne contrarient jamais gravement les formations politiques héréditaires. L'après-guerre, transformant économiquement le monde, n'a pas encore fait sentir son action dans le Midi, comme elle l'a fait dans le pays de commerce, d'industrie, de grande concentration et de grandes entreprises. Donc, dans le Midi, un grand journal, comme la Dépêche, *portant à tous les radicaux le mot d'ordre du régime, peut s'identifier avec le régime, et la marche de ce journal est vraiment la marche du régime, et aucun des potentats du régime ne peut rien sans lui. Voilà pour le prestige de M. Maurice Sarraut.*

Le parti radical, c'est évident, ne répondant plus à aucune des nécessités d'après-guerre, n'ayant de solution sur aucun des problèmes posés par l'après-guerre, fait pour servir d'armature à un régime d'avant-guerre, et survivant par une routine qu'il communique automatiquement au régime, condamné à une scission fatale qui n'est pas celle, comme on le croit faussement, des modérés et des extrémistes, mais celle des routi-

niers traditionnels, et de ceux qui aperçoivent, avec les nouveaux problèmes économiques, la nécessité de prendre parti, le radicalisme ne peut conserver son importance politique, c'est-à-dire l'apparence de son importance réelle, qu'à force de souplesse, d'équivoque et de confusion. Il lui faut donc avant tout un chef souple, prudent, habile, qui évite de le compromettre hâtivement et inconsidérément dans des aventures redoutables, de l'engager trop à fond dans des responsabilités qui n'apparaissaient jamais avant guerre, mais dont les conséquences, aujourd'hui, sont immédiates. Et voilà pourquoi M. Maurice Sarraut était une nécessité pour son parti. Un radical de l'espèce cynique disait à Bordeaux, discutant la candidature Malvy : « Il ne nous faut pas une cible, mais un rempart. » Exactement. Il faut aux vassaux la muraille féodale, la chemise du donjon. Les radicaux savent ce qu'il leur en a coûté d'être présidés par des Caillaux et des Herriot, c'est-à-dire par ces hommes qu'étaient Caillaux avant d'être radical, Herriot avant d'être radical. Le premier voulait se servir du parti, plutôt que de le servir, et le contrat était rompu. Le second était un impulsif d'une personnalité débordante, plus socialiste que radical, entraîné par son verbe inconsidéré, que le parti a suivi par une certaine mystique, par le rayonnement d'un prestige passager, mais dont il a vite reconnu le péril. M. Maurice Sarraut ne risque pas d'être un Caillaux ou un Herriot. Il ne sépare point sa personnalité de Sarraut de sa personnalité radicale, et il ne pourrait pas le faire. Il est radical par définition. Ce n'est pas lui qui prononce des phrases inconsidérées. Il veut venger Herriot et consolider Poincaré, ce qui est une excellente formule radicale, quoique contradictoire et confuse. Et les vrais radicaux le reconnaissent à ce signe. Et encore à ce que, cela dit, qui était nécessaire et indispensable, il n'insiste pas et ne fait pas de bruit inutile. Et puis surtout, il ne tient pas à être président du Conseil. Il n'a pas besoin de l'être. Il n'a pas besoin d'affirmer sa personnalité en dehors de son parti. Donc, il peut faire durer le régime de son parti, puisque la condition de ce parti, pour durer, c'est de ne point s'affirmer, ou de ne s'affirmer que d'une certaine manière, qui est précisément celle de M. Maurice Sarraut.

★★★

Le Théâtre : *La Grande Pénitence.*

Il faut laisser aujourd'hui toutes les nouveautés de seconde zone, pour dire d'abord le mérite d'une œuvre d'une qualité exceptionnelle, ensuite pour montrer en pleine lumière un des cas extrêmes qui font le mieux comprendre le train du théâtre contemporain.

Cette pièce est *la Grande Pénitence*, de MM. Régis et de Veynes. Elle a été représentée au Théâtre de l'Atelier, par des acteurs de la troupe de l'Atelier, mais non pas officiellement par la compagnie de l'Atelier. M. Dullin a seulement consenti à prêter sa salle jusqu'à la réouverture, fixée au 6 novembre. Si bien que, succès ou four, la pièce devait céder la place à date fixe. Le succès a été si vif que M. Dullin a aussitôt offert aux auteurs d'incorporer la pièce à son répertoire, où elle va pouvoir prolonger sa carrière. N'importe, M. Dullin lui-même n'avait pas osé jouer la partie pour son propre compte.

Or, l'histoire de la carrière de MM. Régis et de Veynes doit être rapportée en toute circonstance, car elle est exemplaire. Inconnus, ces deux jeunes gens avaient porté un ouvrage à un directeur du boulevard. Avant d'ouvrir le manuscrit, il demanda trente mille francs.

L'ouvrage resta et restera inédit. Ses auteurs écrivirent ensuite *Bastos le Hardi*, qu'ils portèrent à M. Copeau. Celui-ci lut ce nouvel ouvrage, le reçut et le joua. Ce fut un des succès du Vieux-Colombier. Cent représentations à Paris, arrêtées par le départ de M. Copeau, une longue carrière à travers toute l'Europe jusque dans la Russie. Après un pareil début, on pouvait conjecturer que les directeurs allaient se précipiter. Trois ans après, MM. Régis et de Veynes n'avaient pas encore réussi à placer leur prochaine pièce. Il a fallu, on l'a vu, qu'ils se décidassent, leurs ressources le leur permettant, à tenter l'aventure à leur compte, risques et périls.

Nous nous efforçons toute l'année de faire comprendre comment les choses se passent dans le monde des théâtres. Un exemple si lumineux vaut toutes les explications.

Mais peut-être, direz-vous, cet ouvrage était-il de qualité inférieure, ou de succès douteux? Le succès a été tel que M. Dullin garde la pièce. La critique ne s'est pas fait prier pour reconnaître la qualité, et l'on peut dire que les jeunes auteurs ont eu ce qu'il est convenu d'appeler une bonne presse. Simplement, comme on ne peut contenter tout le monde et son père, ils ont rencontré l'hostilité des esprits à qui l'audace, la force, la nouveauté et la liberté sont irrémédiablement étrangers. Non que toute audace et toute liberté doivent être louées sans discernement. La nouveauté mérite à peu près toujours la louange, sous réserve de distinguer entre la fausse et la vraie. *La Grande Pénitence* accepte les règles du comique chez Molière,

signe probable de force. La nouveauté est où il faut ; audace, liberté, force, invention comique sont telles que, si elles surprennent et scandalisent les pusillanimes, elles permettent de ranger MM. Régis et de Veynes à peu près seuls en compagnie de M. Guitry, de M. Mazaud et peut-être de M. Zimmer, parmi ceux qu'ont pourrait appeler les Moliérides. Gloire aux seuls Homérides est la règle d'or de l'épopée et du lyrisme épique. De même quand il s'agit de comédie, on devra poser le principe : Gloire d'abord aux Moliérides.

* * *

Nous disons en comédie, nous dirions en comédie pure si l'on ne faisait en notre temps, un déplorable abus de la pureté. Il y a déjà la poésie pure et le théâtre pur, qui ont brouillé un certain nombre d'idées claires : inutile de compliquer en qualifiant comédie pure ce qu'il suffit d'appeler la libre satire des mœurs poussée sans peur jusqu'au schéma dans la farce. Les héros de *la Grande Pénitence* sont des universaux : le juge, le prince, l'expert financier, et jusqu'au cousin Amédée qui, en dépit de cet état civil, ne figure pas trop mal le fameux Français moyen. Le juge, c'est le fonctionnaire pour qui l'État est la Providence. Le prince, ce pourrait même être un prince lorrain : quand il rencontre une difficulté, et il en rencontre, il fait appel à la confiance et à un expert. Or, voici une difficulté : le juge, le juge en soi, a déchiré sa robe, et il n'a, par le temps qui court, ni traitement ni fortune qui lui permettent d'en acheter une neuve. Comme un juge sans robe n'est pas un juge et qu'un État sans juge n'est pas un État, le juge a recours à la Providence et vient tout bonnement demander une robe à l'État, c'est-à-dire au prince. Celui-ci convoque l'expert et lui demande où en est le trésor public. L'expert fait un rapide calcul, fantastique comme une ordonnance d'un médecin de Molière, et arrive à un total de milliards impressionnant. Or, il faut là-dessus, trois mille francs pour la robe. Mais s'il s'agit de trois mille vrais francs pour acheter une vraie robe, la confiance ne suffit plus et l'expert doit avouer que l'État n'a plus de quoi payer une robe à son juge.

Sur cet étonnant départ comique, les folles inventions s'accumulent : on veut emprunter l'argent au cousin Amédée qui perd du coup confiance et devient anarchiste ; on songe à demander au champion national de boxer pour la magistrature comme il a déjà fait pour les laboratoires, mais il en a assez d'être mis à contribution et ne marche plus ; on imagine de donner une soirée de bienfaisance où le juge vient lui-même dire *le Chat, la Belette et le petit Lapin*, mais cette carrière improvisée tourne court sous les sifflets, et le juge, poussé à bout, déclare qu'à son tour il se révolte et passe à l'anarchie.

Les pharisiens pusillanimes dont nous avons parlé ont trouvé là des exagérations désobligeantes : comme si nous n'avions pas vu

Criqui boxer pour les laboratoires et certains officiers du corps marocain poussés au communisme par la Mère Démocratie. Les deux auteurs n'ont fait que présenter les vérités par l'arête vive, grâce à l'invention comique qui souligne et vivifie le ridicule, comme les maîtres en usèrent de tout temps, Aristophane avec le charcutier Cléon et Molière avec Thomas Diafoirus. La comédie qui atténue ses coups est un genre, celle qui les assène en est un autre, où MM. Régis et de Veynes ont d'illustres modèles et de fameux répondants.

Tout finit par un nouveau trait énorme : le juge reparaît avec une belle robe, et quand on lui demande où il l'a prise, il répond qu'il l'a volée. L'absurdité sans borne du temps où nous vivons méritait-elle d'être traitée autrement que sous les apparences de la folie?

Un critique intelligent, M. Étienne Rey, écrivait dans *Comœdia* à propos de la pièce récente de M. Brieux :

« On s'étonne parfois de ne voir surgir, au théâtre, aucun moraliste vigoureux, aucun satiriste hardi. Cette époque d'après-guerre paraît pourtant si favorable ! Les mœurs ont subi de si curieuses transformations ! Et la critique des mœurs n'est-elle pas, au fond, un des objets les plus importants de l'art dramatique?

« Mais les jeunes auteurs, il faut bien le reconnaître, ne sont nullement orientés vers cette forme de théâtre. Les études générales sur la société actuelle les laissent indifférents ; ils sont curieux surtout du rare, du singulier et des secrets des âmes. Il serait bien vain de le regretter. L'esprit souffle où il veut. Et d'ailleurs, si la satire n'est plus nulle part, c'est qu'au fond elle est partout ; nous avons la menue monnaie d'un grand satiriste éparpillée dans les journaux, dans les revues, dans les chansons des cabarets, dans les dessins des caricaturistes, dans les mots du boulevard. Et la liberté de tout dire sans danger n'est guère propice. Nous aurons un grand peintre des mœurs quand il y aura des risques à courir. La plupart des pièces de Molière sont des attaques et des pamphlets. Le régime actuel, la confusion des classes et cette vaste foire bariolée ouverte à tous qu'est devenue la société desservent, au fond, l'auteur ambitieux (s'il existe) de critiquer son temps. Le sol est encore trop mouvant, l'horizon trop incertain. On manque de points d'appui fermes et il est trop facile, trop médiocre de se borner à condamner le présent au nom du passé. Pour le moment, on ne peut donc guère que peloter en attendant partie, comme on dit. »

Ces réflexions sont curieuses et frappantes ; M. Rey a raison de le dire : ce n'est pas la liberté qui engendre la satire, c'est la contrainte. Sur un thème auquel tout Français est sensible, les deux auteurs de *la Grande Pénitence* ont réussi la leur, mais ils n'ont pas cessé de sourire, et leur farce comique qui eût, en des circonstances

favorables, éclaté avec le fracas d'un explosif, est accueillie aujourd'hui comme une plaisanterie courante, quasi aimable. Ainsi Figaro, à la veille de la catastrophe, se hâtait de rire alors qu'approchait le temps de pleurer.

LUCIEN DUBECH.

LES FAITS DE LA QUINZAINE

FRANCE. — *M. Maurice Sarraut est élu président du parti radical et radical-socialiste.* (16 *octobre.*)

— *Le parti radical et radical-socialiste clôt son congrès annuel par une déclaration ambiguë destinée à satisfaire les partisans de la politique d'union nationale et les partisans de la reconstitution du Cartel.* (17 *octobre.*)

— *Statuant sur opposition au jugement par défaut du* 17 *juillet* 1925, *la X^e^ chambre correctionnelle du tribunal de la Seine condamne Charles Maurras à un an de prison et mille francs d'amende pour sa lettre à M. Abraham Schrameck.* (29 *octobre.*)

— *M. von Hœsch, ambassadeur d'Allemagne, a une nouvelle entrevue avec M. Briand, comme suite aux conversations de Thoiry. Il n'apporte pas de nouvelles propositions de la part de son gouvernement et semble exprimer le sentiment de l'Allemagne déçue qui s'attendait à une évacuation immédiate de la rive gauche du Rhin.* (29 *octobre.*)

BELGIQUE. — *Signature du décret de stabilisation du franc belge* (24 *octobre*). *M. Francqui fait connaître la conclusion d'un emprunt extérieur de consolidation de* 100 *millions de dollars. Comme monnaie de compte à l'étranger, la Belgique adopte une nouvelle monnaie, le belga.*

ANGLETERRE. — *Ouverture de la conférence impériale britannique.* (19 *octobre.*)

— *Le parti libéral se disloque. Le commandeur Kenworthy, un de ses chefs, l'abandonne, après M. Asquith.* (24 *octobre.*)

ALLEMAGNE. — *Le président du Reichstag, le socialiste Lœbe, parle, à Essen, du rattachement de l'Autriche à l'Allemagne.* (24 *octobre.*)

A. M.

Le Gérant : GEORGES MORRAU.

PARIS. — TYPOGRAPHIE PLON, 8, RUE GARANCIÈRE. — 34314.